

« JEUNESSE ET GANGS DE RUE »

**PHASE I
REVUE DE LITTÉRATURE**

**PRÉSENTÉE AU
SERVICE DE POLICE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL**

PAR :

Jacques Hébert, Ph.D., UQAM, I.R.D.S.
Sylvie Hamel, Ph.D., I.R.D.S.
Ginette J. Savoie, M.A., I.R.D.S.

Le 18 avril 1997

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu se réaliser sans le financement du Service de la Police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), la collaboration de l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS) et celle de l'Institut universitaire des Centres jeunesse de Montréal.

De même, elle n'aurait pu être possible sans la conviction et l'enthousiasme de messieurs Pierre Sangollo, assistant directeur, directeur des Enquêtes spécialisées, et Maurice Chalom, conseiller en relation avec la communauté, tous deux du SPCUM.

Aussi, les commentaires de lecteurs externes, madame Claire Chamberland, directrice de l'IRDS et professeure titulaire à l'École de service social de l'Université de Montréal, monsieur Pierre Poupart, coordonnateur de l'Institut universitaire des Centres jeunesse de Montréal et madame Jocelyne Bertot, agente de recherche, ont été appréciés ainsi que la qualité du travail d'assistanat de monsieur Stephen Ellenbogen.

Enfin, le travail de bénédictin de la chercheuse Sylvie Hamel et de l'agente de recherche Ginette J. Savoie a rendu possible la finalisation de ce rapport, malgré un échéancier très serré et une demande d'énergie allant parfois au-dessus des forces humaines.

Jacques Hébert, responsable de cette recherche à l'IRDS et professeur au département de travail social à l'Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Bien qu'aux États-Unis et au Canada, on s'entende pour dire que le phénomène des gangs est en progression constante, on convient aussi de part et d'autre que sa nature, son étendue et sa gravité sont difficiles à évaluer. De plus, même si l'étude de ce problème s'inscrit chez nos voisins du Sud dans une longue tradition de recherche, force est de constater que, tout comme c'est le cas au Canada, ces difficultés résultent principalement de l'absence d'une définition normalisée des trois notions qui s'avèrent les plus importantes dans cette problématique, à savoir les concepts de gang, de membre de gang et d'incident de gang. Quoi qu'il en soit, les données disponibles indiquent tout de même que le pourcentage des jeunes faisant partie des gangs a peu varié depuis les 50 dernières années aux États-Unis. Dans les faits, il se situerait présentement entre 5 et 10 %. Par contre, il semble, selon des études plus récentes menées auprès des agences de police, que le nombre de gangs et celui de membres de gangs ont considérablement augmenté depuis les 10 dernières années, mais que ces nombres sont toujours plus importants dans les grands centres urbains.

Au Canada, le portrait général est beaucoup plus difficile à tracer. Selon les informations disponibles, il y aurait au pays très peu de bandes criminelles bien organisées mais en contrepartie, les jeunes Canadiens feraient davantage preuve de violence que par le passé et ils seraient également plus tolérants à l'endroit de ce problème. Aussi, faut-il se tourner vers la littérature portant sur la région de Montréal pour en dégager un tableau plus nuancé. Dans l'ensemble, les écrits consultés tendent à montrer qu'environ 20% des jeunes vivant dans les milieux socio-économiquement défavorisés rapportaient, au tournant des années 90, avoir fait partie d'un gang pour une période inférieure à un an. Ils indiquent de plus que la majorité des membres de gangs de Montréal sont issus des communautés culturelles plus récemment immigrées au Québec. Finalement, ces écrits révèlent que les gangs de rue montréalais diffèrent, tout comme ceux des États-Unis, des gangs de type traditionnel. Ils sont dorénavant davantage orientés vers la violence, la drogue et les armes et tendent à être autant mobiles qu'astucieux.

Même si l'appartenance à un groupe de pairs s'avère un phénomène plutôt normal au cours de l'adolescence, l'affiliation à un gang est un phénomène qui, en plus d'être transitoire et temporaire, ne s'observe que chez des jeunes ayant des besoins que les organisations et les institutions en place ne parviennent pas à combler adéquatement. Cependant, l'existence de ces jeunes plus vulnérables ne suffit pas à expliquer l'appartenance à un gang. En effet, il faut que ces jeunes évoluent également dans des contextes bien particuliers. Quand ces jeunes plus fragiles se retrouvent dans des milieux où les opportunités de se développer sont plus limitées et où le recours à des moyens illégitimes de subsistance est davantage toléré, ils auront tendance à former ou à rejoindre un gang dont les activités seront principalement centrées sur le gain économique. Par contre, s'ils proviennent de milieux davantage marqués par la désorganisation sociale, ils seront plus enclins à constituer ou à s'affilier à un gang dont les activités mettront surtout l'emphase sur la violence.

Bien que les gangs de jeunes n'aient pas un niveau d'organisation très complexe et que leur fonctionnement varie considérablement d'un gang à l'autre, ils tendent tout de même à opérer selon les modalités observées dans les organisations formelles. Ainsi, les gangs peuvent

se doter de valeurs, de symboles ou de règles de conduite, de la même manière qu'ils peuvent opter pour une structure dans laquelle les rangs et les rôles des membres sont relativement bien définis. Lorsque c'est le cas, les plus jeunes occupent généralement les positions inférieures, tandis que ceux qui sont plus âgés ont plutôt tendance à assumer des positions de commandement.

Cela étant dit, lorsqu'on tente de définir ce qu'est un gang et de classer la diversité des gangs observés au fil des années, on se heurte à des problèmes de taille. Même si l'on peut identifier dans la littérature des critères qui devraient permettre de surmonter ces obstacles, il reste que les typologies existantes manquent dans l'ensemble de précision, surtout en regard des caractéristiques qui devraient servir à distinguer les gangs les uns des autres. Considérant que les experts américains ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur ces questions, une première classification des gangs et des groupes délinquants et criminels est donc proposée dans le but d'alimenter les discussions futures entre les instances concernées. Toutefois, attendu les conséquences de l'absence de définition et de classification normalisées sur les plans de la prévention, de l'intervention et de la recherche, il importe de mentionner que de tels débats ne sauraient être reportés.

À maints égards, les jeunes appartenant aux gangs diffèrent de ceux qui n'en font pas partie. De fait, ils proviennent surtout de familles monoparentales, socio-économiquement défavorisées et dans lesquelles la supervision et les modèles parentaux sont déficients. Au chapitre de la personnalité, ces jeunes ressentent un fort sentiment d'isolement, ont une faible estime de soi et une vision plutôt sinistre de la réalité. À l'école, ils tendent à accuser des déficits importants qui, progressivement, les conduisent au décrochage. En général, ils sont plus enclins que les jeunes de leur âge à consommer de façon abusive de l'alcool et de la drogue. En outre, on les retrouve dans des environnements davantage marqués par la désorganisation sociale et la pauvreté. Quant à leurs premiers contacts avec les gangs, ils surviennent à la préadolescence et souvent, à l'école. Par contre, ces jeunes ne semblent pas se distinguer de leurs vis-à-vis sur le plan du développement intellectuel. Bien que l'identification de ces caractéristiques soit principalement issue de la littérature américaine, les données disponibles laissent croire que les jeunes Québécois affiliés aux gangs ont plusieurs points communs avec les membres de gangs américains, dont le fait d'être majoritairement de sexe masculin et issus des communautés culturelles. Aussi, dans une perspective de prévention et d'intervention, ces données sont des plus utiles.

D'autre part, la mise en commun des statistiques officielles sur la criminalité et la violence juvéniles, de l'avis des experts et des résultats de quelques études récentes analysant la part des membres de gangs sur la totalité des actes de délinquance juvénile, laisse croire que le phénomène des gangs et la montée de la violence et de la criminalité chez les jeunes pourraient être liés. Par ailleurs, s'il faut reconnaître la violence et la criminalité des gangs contemporains, ceci ne signifie pas pour autant que tous les gangs doivent être considérés capables de la même violence et de la même criminalité. Selon leur orientation, ils peuvent s'y adonner à des degrés fort différents. Compte tenu de la violence et de la criminalité de certains gangs, il s'avère que les activités des gangs ressemblent à celles des organisations criminelles. Mais la diversité et l'instabilité sont encore ce qui les caractérise le plus et ces ressemblances avec les organisations criminelles ne signifient pas que les gangs y sont associés. À ce chapitre, la preuve n'a pas encore été établie. De plus, l'affiliation à un gang au cours de l'adolescence n'annoncerait pas le début d'une carrière criminelle puisqu'elle est, pour la majorité des jeunes, un phénomène transitoire et passager. Cependant, les jeunes ayant commis des offenses sévères en tant que membres de gang sont plus à risque de poursuivre dans la voie de la criminalité et méritent, de ce fait, une attention toute spéciale. Des données montréalaises

indiquent également qu'il conviendrait de veiller sur ceux qui tendent à prolonger leur séjour au sein d'un gang.

Finalement, en dépit du fait que peu de programmes voués à la lutte des gangs aient fait l'objet d'une évaluation rigoureuse, les experts dans le domaine des gangs et de la prévention sont formels à l'effet que l'approche communautaire est celle qui doit être privilégiée. Le mal social profond dont témoigne le problème des gangs commande toutefois que les communautés locales ne soient pas les seules à s'engager. L'engagement doit s'étendre aussi aux plus hautes institutions. L'approche communautaire permet de rejoindre à la fois l'individu, la famille, l'école et la communauté et répond ainsi à une autre recommandation majeure des experts de la prévention. Aussi faut-il travailler à la fois sur les facteurs de risque et de protection chez l'individu de même que dans les milieux et tenter d'intervenir le plus précocement possible. Dans cette optique, les clientèles les plus désavantagées ne doivent pas toutefois être négligées et les interventions ne doivent pas être cloisonnées en les séparant catégoriquement selon qu'elles s'adressent aux jeunes avec ou sans difficulté. Une telle entreprise peut s'appuyer sur diverses stratégies dont notamment : 1) la mobilisation communautaire, 2) l'accès aux alternatives, 3) l'intervention sociale, 4) la répression et 5) le changement et le développement organisationnel. Ces stratégies doivent cependant être organisées et incorporées de manière à répondre adéquatement au problème selon sa nature et son étendue locale. Ces décisions à l'égard des priorités et des modalités d'action doivent être prises par un comité formé de représentants de tous les milieux qui, dans le cadre d'une première année de travail, doivent d'abord définir leurs besoins et planifier l'action en partenariat. Au cours des deux années subséquentes, l'emphase doit être mise sur la préparation, l'implantation et l'évaluation de l'implantation du programme. L'évaluation, qui est une alliée précieuse de l'intervention, doit être intégrée à l'action de sorte qu'elle puisse être un guide durant la démarche ou même après, pour ceux ou celles qui souhaiteraient répéter la même expérience.

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| RÉSUMÉ | iii |
| TABLE DES MATIÈRES | vi |
| LISTE DES FIGURES | viii |
| LISTE DES TABLEAUX | ix |
| INTRODUCTION | 1 |
| | |
| PARTIE 1 : QUELLE EST L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DES GANGS? | 3 |
| 1.1 Un phénomène dont l'ampleur est difficile à saisir | 3 |
| 1.2 Un portrait du phénomène | 4 |
| 1.2.1 Les États-Unis | 4 |
| 1.2.2 Le Canada..... | 5 |
| 1.2.3 La région de Montréal..... | 5 |
| 1.3 Les caractéristiques des gangs contemporains | 6 |
| 1.4 En résumé..... | 7 |
| | |
| PARTIE 2 : COMMENT ÉMERGE, SE DÉVELOPPE ET FONCTIONNE UN GANG? | 8 |
| 2.1 Le processus de constitution et de développement d'un gang..... | 8 |
| 2.1.1 L'émergence d'un groupe..... | 8 |
| 2.1.2 La formation d'un gang..... | 9 |
| 2.1.3 Le développement d'un gang | 11 |
| 2.2 Le processus d'affiliation et de désaffiliation à un gang | 11 |
| 2.2.1 Vue d'ensemble..... | 11 |
| 2.2.2 Le processus d'affiliation et de désaffiliation (le comment)..... | 11 |
| 2.2.3 Les besoins sous-jacents à l'affiliation à un gang (le pourquoi)..... | 13 |
| 2.3 Le fonctionnement d'un gang..... | 15 |
| 2.3.1 Les facteurs favorisant le maintien d'un gang et son efficacité délinquante et criminelle | 15 |
| 2.3.2 Les niveaux d'organisation | 16 |
| 2.3.3 Les paramètres internes et externes | 17 |
| 2.4 La structure d'un gang | 18 |
| 2.5 En résumé..... | 18 |
| | |
| PARTIE 3 : QU'EST-CE QU'UN GANG? | 20 |
| 3.1 L'absence d'une définition partagée et ses impacts..... | 20 |
| 3.2 Les typologies existantes | 20 |
| 3.2.1 Un survol | 21 |
| 3.2.2 Des critères pour guider l'élaboration d'une typologie | 22 |

| | | |
|---------|--|-------------|
| 3.3 | Vers une typologie des gangs..... | 24 |
| 3.3.1 | Une définition de la notion de gang..... | 24 |
| 3.3.2 | Une typologie des gangs..... | 25 |
| 3.4 | En résumé..... | 26 |
| | | <i>Page</i> |
| | PARTIE 4 : QUI SONT LES JEUNES QUI FONT PARTIE D'UN GANG ET QUELS FACTEURS LES RENDENT PLUS VULNÉRABLES?..... | 29 |
| 4.1 | Les principales caractéristiques des jeunes qui font partie d'un gang..... | 29 |
| 4.2 | Les jeunes à risque..... | 31 |
| 4.3 | Les milieux à risque..... | 33 |
| 4.4 | En résumé..... | 33 |
| | PARTIE 5 : DANS QUELLE MESURE LES GANGS SONT-ILS RESPONSABLES DE LA MONTÉE DE LA VIOLENCE ET DE LA CRIMINALITÉ UVÉNILES?..... | 35 |
| 5.1 | La violence et la criminalité des gangs..... | 35 |
| 5.2 | Les activités des gangs..... | 37 |
| 5.3 | Les gangs sont-ils liés aux organisations criminelles?..... | 38 |
| 5.4 | Les taux de récidive juvénile et adulte chez les membres de gang..... | 39 |
| 5.5 | En résumé..... | 39 |
| | PARTIE 6 : QUELLES SONT LES SOLUTIONS CONNUES COMME EFFICACES ET PROMETTEUSES?..... | 40 |
| 6.1 | Le cadre adopté pour présenter la recension des programmes..... | 40 |
| 6.2 | Recension et synthèse des programmes existants..... | 41 |
| 6.2.1 | Les programmes centrés sur l'individu..... | 41 |
| 6.2.1.1 | La sensibilisation et la formation..... | 42 |
| 6.2.1.2 | La stratégie récréative et les programmes d'employabilité..... | 43 |
| 6.2.1.3 | La réhabilitation..... | 47 |
| 6.2.2 | Les programmes centrés sur l'environnement..... | 48 |
| 6.2.2.1 | La famille..... | 48 |
| 6.2.2.2 | L'école et les pairs..... | 51 |
| 6.2.2.3 | La communauté et les institutions..... | 55 |
| 6.3 | Une synthèse de la recension des programmes..... | 60 |
| 6.4 | Quelques recommandations pour la préparation et le déroulement de l'action..... | 63 |
| 6.5 | En résumé..... | 65 |
| | CONCLUSION..... | 66 |
| | BIBLIOGRAPHIE..... | 67 |

LISTE DES FIGURES

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| 1. Processus de formation des gangs | 9 |
| 2. Processus d'affiliation et de désaffiliation à un gang | 12 |
| 3. Les besoins et la violence des gangs | 14 |
| 4. Représentation du degré de dangerosité des gangs et des groupes délinquants/ criminels..... | 25 |

LISTE DES TABLEAUX

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. Types de structure organisationnelle des gangs | 16 |
| 2. Paramètres liés au fonctionnement interne d'un gang..... | 17 |
| 3. Typologie des membres de gang et de leur rôle respectif | 19 |
| 4. Dimensions utilisées pour classier les gangs de jeunes | 21 |
| 5. Présentation des typologies des gangs souvent citées dans la littérature américaine | 23 |
| 6. Typologie des gangs et des groupes délinquants/criminels | 27 |
| 7. Caractéristiques des membres masculins et féminins..... | 30 |
| 8. Facteurs de risque associés aux jeunes..... | 32 |
| 9. Synthèse des objectifs et des stratégies employés dans les programmes recensés selon la cible et le moment de l'intervention | 61 |

INTRODUCTION

En réponse aux préoccupations du Service de la Police de la Communauté urbaine de Montréal, ce rapport fait la recension, la synthèse et l'analyse des écrits à ce jour concernant les points suivants : 1) la définition d'un gang de rue, 2) la description, les types et les caractéristiques d'un gang, 3) le processus de constitution et de structuration d'un gang, 4) les ingrédients attractifs et aversifs d'un gang pour un jeune, 5) les activités des gangs de rue et leur développement, 6) le taux de récidive juvénile et adulte, 7) les modifications du marché criminel liées à l'apparition du phénomène de gang et 8) les solutions connues comme efficaces et prometteuses dans la lutte contre les gangs. Au terme de nos lectures, il nous est apparu difficile toutefois de respecter cette structure pour organiser et diviser l'information recueillie. Nous avons décidé de former plutôt six parties se présentant comme suit. La première partie veut avant tout constater *Quelle est l'ampleur du phénomène des gangs*. La deuxième partie explore *Comment émerge, se développe et fonctionne un gang*, touchant ainsi aux points 3 et 4. La troisième partie, dans laquelle nous décrivons *Qu'est-ce qu'un gang*, s'adresse aux points 1 et 2, le dernier étant complété toutefois dans la quatrième partie s'intitulant *Qui sont les jeunes qui font partie d'un gang et quels facteurs les rendent plus vulnérables?* La cinquième partie examine surtout *Dans quelle mesure les gangs sont responsables de la montée de la violence et de la criminalité juvéniles* mais contient des données relatives aux points 5, 6 et 7. La sixième partie, dédiée au point 8, est celle enfin où nous tentons d'identifier *Quelles sont les solutions connues comme efficaces et prometteuses*.

D'autre part, il faut dire que notre recension nous a conduits à un certain nombre de constats énoncés ici dans le but d'établir dans quelle mesure il nous était possible de répondre aux préoccupations mentionnées ci-haut. En fait, un constat peut être formulé pour chacune des parties rédigées:

1. La littérature se caractérise par la rareté des écrits canadiens et québécois, de même que par des données qui rendent souvent difficiles les comparaisons. Néanmoins, les écrits disponibles permettent de tracer un tableau d'ensemble, du moins pour les États-Unis, de l'ampleur de ce phénomène, et de mettre en lumière certaines de ses caractéristiques contemporaines.
2. Les écrits montrent, hors de tout doute, que ce phénomène, à cause de sa prolifération et de la diversité actuelle de ses manifestations, complexifie toute tentative d'explication. Ces écrits permettent toutefois de comprendre les processus de constitution et d'affiliation à un gang (facteurs d'attraction), les motivations (ou besoins) à rejoindre un gang et les principales caractéristiques liées à l'organisation (interne et externe) de certaines formes de gang.
3. Une absence de consensus autour de la notion de gang comporte des implications considérables tant sur le plan de la prévention que sur ceux de l'intervention et de la recherche. Par ailleurs, cette même littérature fait état de certains paramètres permettant de proposer une typologie des gangs relativement exhaustive et qui rend compte des différentes formes de groupes de jeunes, incluant celles qui sont en émergence.
4. Bon nombre de résultats permettent d'identifier les principales caractéristiques des jeunes qui font partie d'un gang et les principaux facteurs de risque liés à ce phénomène, autant du point de vue individuel que de celui du milieu (l'environnement). Il semble toutefois que la plupart des recherches portant sur cet aspect de la problématique datent d'une vingtaine d'années.

5. La littérature met en évidence que les préoccupations actuelles du public et des chercheurs sont tournées vers la montée de la violence et de la criminalité des jeunes et que l'intérêt est de déterminer surtout dans quelle mesure le phénomène des gangs peut être en lien avec cette réalité. Les écrits décrivent tout de même quelles sont les principales activités des gangs, révélant leur diversité et leur instabilité, sans pouvoir affirmer qu'elles relèvent d'une association entre les gangs et les organisations criminelles.
6. Un nombre important d'actions ont été initiées pour lutter contre le problème des gangs mais peu d'entre elles ont été évaluées. Néanmoins, comme les principaux experts dans le domaine des gangs et de la prévention s'entendent sur une approche, proposent des stratégies et formulent des principes pour la préparation et le déroulement de l'action, il se dégage de la littérature des repères et des pistes de solution significatifs.

En dépit des quelques limites que posent ces constats, ce rapport fait une analyse approfondie de la problématique, en adoptant une perspective assez large qui peut être qualifiée de psycho-socio-criminologique et qui met en relief les données pouvant être utiles à la prévention et à l'intervention, parce que nous croyons que le temps est venu d'entreprendre en ce sens des démarches sérieuses au Québec, malgré les difficultés que nous éprouvons encore à saisir l'ampleur du phénomène.

PARTIE 1

QUELLE EST L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE DES GANGS?

Selon Klein (1993), le phénomène des gangs ne serait plus l'apanage des États-Unis. Il a en effet été observé tant dans les grandes villes occidentales (Stockholm, Berlin, Francfort, Londres, Manchester, Zurich, Madrid et plusieurs villes de la Russie), que dans certains centres urbains de l'Orient (Melbourne, Papua/Nouvelle-Guinée, Beijing, Tokyo et Hong Kong). Et comme on le sait, il fait dorénavant partie du paysage canadien (Fédération canadienne des municipalités, 1994), de même que de celui de l'Amérique du Sud (Klein, 1993). Or, malgré l'abondance des écrits sur le sujet et la reconnaissance de son actuelle progression, on convient que la nature, l'étendue et la gravité du problème des gangs de rue sont cependant difficiles à cerner. Aussi cette première partie vise-t-elle à préciser les raisons qui sont à la source de ces difficultés, à tracer un portrait général de la situation prévalant en Amérique du Nord et à dégager les traits dominants des gangs contemporains.

1.1 UN PHÉNOMÈNE DONT L'AMPLEUR EST DIFFICILE À SAISIR

Lorsqu'on considère l'étendue et la diversité de la littérature provenant des États-Unis, il est quand même surprenant de constater que les Américains éprouvent encore des problèmes à présenter un tableau clair et précis du phénomène des gangs dans leur pays. Si l'on tient compte de la position d'une de leurs sommités en la matière, soit Spergel, on ne peut toutefois en douter (Spergel, 1995). Au Canada, par contre, cette situation se comprend un peu mieux. Les recherches sur le sujet sont plutôt rares et l'intérêt pour le problème semble, à maints égards, assez récent (Fédération canadienne des municipalités, 1994). Quoi qu'il en soit, les motifs invoqués pour expliquer cet état de fait tendent, dans les deux cas, à se rejoindre.

Pour ce qui est des **États-Unis**, on reconnaît d'emblée que cette situation découle surtout de l'**absence d'une définition normalisée des trois concepts qui sont au cœur de cette problématique, soit les notions de gang, de membre de gang et d'incident de gang** (Ball et Curry, 1995; Covey, Menard et Franzese, 1992; Howell, 1994; Parks, 1995; Spergel, 1992, 1995; Spergel et Curry, 1993). Comme les définitions varient d'une année et d'une source d'information à l'autre (organismes, villes, comtés, états, etc.) et que les crimes de gangs délinquants ou criminels ne sont pas clairement distingués de ceux commis par d'autres types de groupe, la difficulté d'obtenir des statistiques fiables et que l'on pourrait comparer à travers le temps s'explique aisément. Malgré ces constats, on insiste sur le fait que des efforts considérables ont déjà été investis pour pallier à cette situation, entre autres par la mise sur pied de systèmes d'information au sein des organismes chargés de l'application de la loi, de même que d'un centre national ayant pour mandat de recueillir l'ensemble des données disponibles (Spergel, 1995).

À ces problèmes, s'ajoute également celui attribuable aux **médias**. Ceux-ci ayant **généralement tendance à transmettre des informations souvent exagérées et empreintes de sensationnalisme, ils contribuent ainsi** à biaiser les perceptions, notamment de l'opinion publique, **quant à l'ampleur réelle du phénomène des gangs** (Spergel, 1995).

Enfin, il semble que l'on ne parviendrait pas à brosser un portrait réaliste du problème des gangs, du fait que dans certains milieux, en particulier dans **les écoles, on hésiterait à rapporter la violence, les comportements et les incidents de gangs de peur d'entacher la réputation de l'institution** (Kodluboy et Evenrud, 1993; Parks, 1995).

Au **Canada**, la situation n'est guère plus reluisante car on n'est pas plus en mesure ici d'évaluer l'étendue du phénomène. Tout comme aux États-Unis, il n'y a **pas de définition normalisée** des trois concepts centraux. De plus, on ne dispose pas de **moyens systématiques de recueillir l'information** et les **statistiques disponibles sont**, à l'instar de celles des États-Unis, **peu fiables** (Fédération canadienne des municipalités, 1994). En effet, elles ne permettent pas d'estimer le nombre de jeunes appartenant réellement aux gangs, puisqu'elles portent à la fois sur des jeunes et des adultes. En outre, elles rendent difficiles les distinctions entre les crimes commis par les gangs des autres crimes officiellement reconnus, notamment parce que la Déclaration uniforme de la criminalité (DUC) concerne uniquement les accusations de nature individuelle. Finalement, il faut souligner que les perceptions des Canadiens par rapport à ce phénomène sont influencées non seulement par les informations transmises par les médias mais aussi par la situation existant aux États-Unis (Fédération canadienne des municipalités, 1994). Faute de données solides, on peut comprendre pourquoi la Fédération canadienne des municipalités (1994) estime que les médias font naître inutilement chez le public la peur et l'inquiétude.

1.2 UN PORTRAIT DU PHÉNOMÈNE

Même si, de façon générale, on convient que le phénomène des gangs est en progression en Amérique du Nord, il semble que la situation prévalant au Canada est loin d'être celle observée aux États-Unis. De fait, on soutient que «le problème des bandes de jeunes, chez nos voisins du Sud, a peu de ressemblance avec ce qui se passe dans la plupart des collectivités canadiennes» (Fédération canadienne des municipalités, 1994 : 2). Mais qu'en est-il en réalité? Cette section a pour but de faire le point sur cette question.

1.2.1 Les États-Unis

En dépit des difficultés éprouvées aux États-Unis pour saisir l'étendue du phénomène, il n'en reste pas moins que son étude s'inscrit là-bas dans une longue tradition. Voilà pourquoi les chercheurs américains peuvent affirmer que **ce problème s'est considérablement étendu depuis 1980 et qu'il se propage présentement dans les villes, les banlieues, les prisons et les écoles** (Kodluboy et Envenrud, 1993; Howell, 1994; Parks, 1995; Spergel, 1992, 1995; Stephens, 1993; Thornberry, à paraître). Mais quand on considère le manque de fiabilité des données disponibles, il est cependant difficile d'identifier les indicateurs dont il faut se servir pour appuyer ces constats.

Attendu l'absence de définitions standardisées, Spergel (1995) est d'avis que les indicateurs les plus fiables actuellement seraient ceux indiquant les pourcentages des jeunes appartenant aux gangs, ainsi que ceux portant sur la violence et la criminalité de ce groupe d'âge et ce, pour les raisons suivantes. Ce sont ces indicateurs qui, à travers les années, se sont montrés les plus consistants et qui, en général, sont les plus conservateurs, surtout lorsqu'ils proviennent des corps policiers.

Si l'on tient compte uniquement de ces indicateurs, il ressort, selon la recension des écrits réalisée par Spergel (1995), que **le pourcentage des jeunes appartenant aux gangs se situerait présentement dans ce pays entre 5 et 10%**. Pour Spergel, ces données tendent ainsi à montrer que, **du point de vue historique, le pourcentage des jeunes faisant partie d'un gang aurait peu varié**. Toujours d'après Spergel, ce constat serait aussi valable quant au pourcentage de jeunes disant faire partie d'un gang car peu de changements ont été observés à ce niveau depuis les deux dernières décennies.

Malgré les arguments avancés par Spergel, Thornberry (à paraître) estime qu'il y a d'autres indicateurs tout aussi solides que ne le sont les pourcentages, parce qu'on dispose maintenant de données provenant d'études longitudinales (Curry, Ball et Decker, 1996; Klein, 1995). Partant de ces recherches, Thornberry soutient que, de façon générale, **il y aurait eu, au cours des 10 dernières années, aux États-Unis, une augmentation très importante du nombre de gangs et du nombre de membres de gangs**. De manière plus précise, les études de Klein (1995 dans Thornberry, à paraître) révèlent que, dans les **villes et**

grands centres urbains, le nombre de gangs confirmé était de 50 au milieu des années 80, tandis que **ce nombre se situait plus récemment entre 800 et 1 000**, d'après les données fournies par 1 100 départements de police. Quant aux enquêtes menées par Curry, Ball et Decker auprès des agences de police de 735 juridictions, elles indiquent, pour la période comprise entre 1991 et 1993, des augmentations de l'ordre de 76.7% du nombre estimé de gangs de rue et de l'ordre de 51.9% du nombre de membres de gangs de rue (1996 dans Thornberry, à paraître). De plus, ces enquêtes permettent d'avancer que, **pour 1993 seulement, 57% des villes américaines étaient aux prises avec ce problème et que ce taux était encore plus élevé dans les grands centres urbains**

Mis à part ces indices de progression, l'ensemble des données disponibles permet de nuancer le portrait tracé jusqu'à maintenant. En effet, ces données tendent d'abord à montrer que le **phénomène des gangs est actuellement présent dans presque tous les états américains** (Risbil et Davidson, 1993). En outre, elles révèlent que les gangs sont pour la plupart composés **majoritairement de jeunes mâles faisant partie de groupes ethniques** homogènes et socio-économiquement défavorisés (Parks, 1995). Parmi ces groupes, on sait que ce sont **les africains-américains et les hispanophones qui sont les plus représentés**, quoi qu'on ait noté plus récemment une augmentation des gangs d'origine asiatique (vietnamiens et chinois) (Howell, 1994). Enfin, on rapporte chez les membres de gang une **augmentation de la consommation de drogue et du trafic de drogue** (Spergel, 1995).

Bien que le niveau de criminalité impliquant les gangs soit difficile à préciser, les données révèlent toutefois que **leurs crimes sont plus violents**, entre autres à cause des taux d'homicides qu'on leur attribue et de **l'utilisation de plus en plus répandue d'armes à feu** (Parks, 1995; Risbil et Davidson, 1993; Spergel, 1992, 1995; Stephens, 1993; Thornberry, à paraître).

1.2.2 Le Canada

Même si, au Canada, on juge que le problème des gangs est moins important que celui existant aux États-Unis, il est toutefois difficile d'en faire la démonstration. Dans les faits, les seules données dont nous disposons sont celles recueillies dans le cadre du projet de la Fédération canadienne des municipalités (FCM, 1994).

Selon cet organisme, il y aurait actuellement au Canada **très peu de bandes criminelles de jeunes très bien organisées**. Sans nier l'existence des gangs de jeunes, la Fédération est plutôt d'avis que ceux-ci sont, pour la plupart, peu structurés. Bien qu'elle ne soit pas en mesure de présenter un tableau statistique complet sur la nature des activités de gangs de jeunes, la Fédération considère également, à partir des statistiques de la DUC (Déclaration uniforme de la criminalité), que **le nombre de jeunes Canadiens accusés de crimes violents aurait, dans l'ensemble, peu varié au cours des dernières années**

Cela dit, ce portrait du phénomène des gangs contraste tout de même avec celui que ce même organisme dévoile de la violence chez les jeunes Canadiens. De fait, la FCM estime que, dans l'ensemble, la situation serait plus grave aujourd'hui que par le passé et que les jeunes montrent dorénavant plus de tolérance à l'égard de la violence. Elle rapporte de plus que : **« un nombre croissant de jeunes portent des armes pour se protéger. La violence chez les jeunes tend à devenir plus intense et à entraîner des blessures sérieuses. Les incidents s'aggravent souvent très vite et atteignent des niveaux inquiétants. Il semble y avoir peu de limites ou de restrictions dans l'utilisation de la violence, par certains jeunes auxquels les règles sociales acceptées en ce qui a trait au mal fait aux autres, semblent totalement étrangères »** (Fédération canadienne des municipalités, 1994 : 4).

En d'autres termes, ces informations, quoique limitées, tendent à indiquer que le problème des gangs de jeunes aurait, somme toute, peu d'ampleur au Canada. Or, comme on le verra dans la section qui suit, les données disponibles amènent à penser que ce constat concorde peu avec la situation prévalant au Québec, du

moins dans la région de Montréal. Elles ont aussi l'avantage de permettre certaines comparaisons avec ce qui se passe actuellement aux États-Unis, notamment parce qu'on y établit, contrairement à la FCM, des liens entre la montée de la violence chez les jeunes et les gangs de rue.

1.2.3 La région de Montréal

Tout d'abord, les résultats présentés par LeBlanc et Lanctôt (1997) mettent en lumière des indications fort pertinentes relativement aux pourcentages de jeunes affirmant appartenir à un gang depuis les 20 dernières années.

Pour ce qui est des **garçons âgés entre 10 et 12 ans**, on observe que de **13 à 20% de ceux résidant dans les milieux socio-économiquement défavorisés disaient faire partie d'une bande marginale au cours de la période comprise entre 1988 et 1990**. Il faut cependant souligner que, pour la majorité d'entre eux, l'affiliation à une bande n'était que temporaire (moins d'un an).

Du côté des **jeunes de 12 à 18 ans**, on constate de plus que **la proportion de ceux et celles ayant rapporté appartenir à une bande marginale de façon temporaire au cours des années 70 est semblable à celle notée plus récemment chez les garçons plus jeunes**. De fait, on note que, chez les garçons, ces pourcentages sont de 22% dans la première moitié de l'adolescence et de 11% après cette période, alors que chez les filles, ces proportions varient, selon ces deux groupes d'âge, entre 9 et 15%.

Quant aux **adolescents et adolescentes du même groupe d'âge qui sont judiciairisés**, les pourcentages observés sont cette fois nettement plus importants. Il ressort qu'**environ les deux tiers d'entre eux ont indiqué avoir appartenu à une bande marginale et ce, tant dans les années 70 que 20 ans plus tard**. Toutefois, tout comme les groupes précédents, on remarque que la durée de l'affiliation est une fois sur deux temporaire et qu'elle caractérise surtout la première moitié de l'adolescence.

En somme, les données fournies par LeBlanc et Lanctôt (1997) semblent montrer que, sur le plan statistique, les pourcentages des jeunes affirmant faire partie d'un gang sont, dans l'ensemble, plus importants que ceux constatés aux États-Unis. Même si ces différences doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, notamment parce qu'elles proviennent uniquement d'un grand centre urbain, il reste qu'elles contribuent à étayer le tableau brossé par la FCM. Et il en est de même avec les informations transmises par la section antigang du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal (Blondin, 1993).

Selon Blondin (1993), les **premiers rapports faisant partie du problème des gangs de rue à Montréal datent de 1986 et de 1989**. De façon générale, ces documents révèlent que ces **gangs sont composés d'adolescents et de jeunes adultes âgés entre 14 et 25 ans faisant surtout partie des communautés culturelles plus récemment installées au Québec**, soit : libanaise, colombienne, latino-américaine, iranienne, jamaïcaine, haïtienne, barbadienne et guyanaise, ainsi qu'asiatique (vietnamienne et chinoise). Ils indiquent de plus que **ces gangs évoluent principalement dans le nord et dans l'ouest de la ville**, c'est-à-dire dans les milieux où il y a plusieurs écoles ayant une proportion élevée d'enfants d'origines ethniques différentes. Ces rapports montrent également que **certains gangs sont relativement structurés**, par exemple les gangs jamaïcains, qu'ils **opèrent avec des moyens assez sophistiqués**, tels que des faux papiers et des armes à feu. Ils signalent aussi que les gangs d'origine asiatique ont leurs racines aux États-Unis et que, dans l'ensemble, les gangs de Montréal sont impliqués dans des activités délinquantes ou criminelles très variées pouvant être d'une extrême violence : bagarres, règlements de compte, meurtres et tentatives de meurtre, vols qualifiés, trafic de drogue et d'armes, prostitution, vols et recels, vols par effraction, etc. Enfin, ces rapports témoignent de la présence, à Montréal, de groupes d'extrême droite, tels les Skinheads et le Klu Klux Klan.

1.3 LES CARACTÉRISTIQUES DES GANGS CONTEMPORAINS

Bien que les données disponibles ne permettent en aucune manière d'affirmer que le problème des gangs est aussi important à Montréal qu'il ne l'est dans certaines grandes villes américaines, on peut cependant convenir qu'il est quand même ici non négligeable. En fait, les gangs de rue de Montréal présentent bon nombre des caractéristiques propres aux gangs contemporains, soulevées dans la littérature américaine.

Tout comme c'est le cas aux États-Unis, on constate que les gangs de rue montréalais sont fort différents de ceux observés par le passé. **Alors que, traditionnellement, la majorité des gangs étaient d'origine caucasienne et de descendance européenne, on remarque aujourd'hui qu'ils sont principalement formés d'adolescents et de jeunes adultes faisant partie des communautés culturelles plus nouvellement immigrées** au pays (Blondin, 1993; Howell, 1994).

De plus, il ressort, à l'instar de ce qui prévaut aux États-Unis, que **les gangs de jeunes, contemporains, de Montréal, ont tendance aussi à être peu structurés, tout en étant davantage orientés vers la violence, la drogue et les armes** (Blondin, 1993; Parks, 1995; Risbil et Davidson, 1993; Spergel, 1992, 1995; Thornberry, à paraître). On remarque en outre leur présence dans bon nombre d'écoles (Blondin, 1993; Kodluboy et Evenrud, 1993; Parks, 1995; Spergel, 1995), ainsi que des types de gang identiques à ceux identifiés chez nos voisins du Sud (Skinheads et Klu Klux Klan). D'après les informations transmises par les médias, **il est aussi permis de croire que les gangs montréalais des années 80 et 90 font largement usage de divers moyens de transport, notamment de l'automobile**, dans le cas des règlements de compte (Howell, 1994).

Par ailleurs, **les gangs de rue contemporains des États-Unis ont certaines particularités qui n'ont pas été rapportées par les sources disponibles pour le Québec**. En effet, on indique que certains d'entre eux fonctionnent désormais avec des **règles écrites** (Knox, 1991), alors que d'autres sont devenus des **entreprises incorporées dont les spécialités sont le blanchiment d'argent, le marketing, l'évasion fiscale et la planification stratégique** (Stephens, 1993). Certains gangs iraient même jusqu'à soutenir les études de leurs membres afin de faciliter leurs activités criminelles (Stephens, 1993).

Finalement, il faut souligner qu'on commence en plus, aux États-Unis, à être préoccupé par l'augmentation du nombre de petits groupes de délinquants dont les comportements et les caractéristiques s'apparentent à ceux du groupe des trois adolescents qui ont tué, au cours des dernières années, un couple âgé de Pointe-Claire (Scheidlinger, 1994), à savoir : des groupes assez petits, peu stables et caractérisés par des liens assez faibles et dépourvus de signification; les jeunes qui en font partie ne proviennent pas nécessairement de familles à problèmes et souvent, ils n'ont pas manifesté par le passé de troubles de comportements; les comportements de violence de ces groupes ne sont pas planifiés et lorsque leurs membres sont ensemble, ils perdent le sens de la responsabilité individuelle ou, encore, ne témoignent d'aucune empathie.

1.4 EN RÉSUMÉ

Bien qu'aux États-Unis et au Canada, on s'entende pour dire que le phénomène des gangs est en progression constante, on convient aussi de part et d'autre que sa nature, son étendue et sa gravité sont difficiles à évaluer. De plus, même si l'étude de ce problème s'inscrit chez nos voisins du Sud dans une longue tradition de recherche, force est de constater que, tout comme c'est le cas au Canada, ces difficultés résultent principalement de l'absence d'une définition normalisée des trois notions qui s'avèrent les plus importantes dans cette problématique, à savoir les concepts de gang, de membre de gang et d'incident de gang. Quoi qu'il en soit, les données disponibles indiquent tout de même que le pourcentage des jeunes faisant partie des gangs a peu varié depuis les 50 dernières années aux États-Unis. Dans les faits, il se situerait présentement entre 5 et 10 %. Par contre, il semble, selon des études plus récentes menées auprès des agences de police, que le nombre de gangs et celui de membres de gangs ont considérablement augmenté depuis les 10 dernières années, mais que ces nombres sont toujours plus importants dans les grands centres urbains.

Au Canada, le portrait général est beaucoup plus difficile à tracer. Selon les informations disponibles, il y aurait au pays très peu de bandes criminelles bien organisées mais en contrepartie, les jeunes Canadiens feraient davantage preuve de violence que par le passé et ils seraient également plus tolérants à l'endroit de ce problème. Aussi, faut-il se tourner vers la littérature portant sur la région de Montréal pour en dégager un tableau plus nuancé. Dans l'ensemble, les écrits consultés tendent à montrer qu'environ 20% des jeunes vivant dans les milieux socio-économiquement défavorisés rapportaient, au tournant des années 90, avoir fait partie d'un gang pour une période inférieure à un an. Ils indiquent de plus que la majorité des membres de gangs de Montréal sont issus des communautés culturelles plus récemment immigrées au Québec. Finalement, ces écrits révèlent que les gangs de rue montréalais diffèrent, tout comme ceux des États-Unis, des gangs de type traditionnel. Ils sont dorénavant davantage orientés vers la violence, la drogue et les armes et tendent à être autant mobiles qu'astucieux.

PARTIE 2

COMMENT ÉMERGE, SE DÉVELOPPE ET FONCTIONNE UN GANG?

De par sa recrudescence et ses multiples manifestations, le phénomène des gangs contemporains est sans contredit fort complexe. Aussi, on comprendra que lorsqu'on aborde les questions touchant aux processus reliés à l'existence des gangs, on ne peut y répondre simplement. Pour expliquer ce phénomène, il faut en effet faire appel à des facteurs relevant autant de l'environnement que des individus et tenter d'analyser et d'interpréter quelle influence ces facteurs exercent les uns sur les autres (Covey, Menard et Franzese, 1992; Parks, 1995; Spergel, 1995). Cette partie a donc pour but de clarifier les facteurs intervenant dans ces processus et de décrire comment fonctionne un gang et quelle structure interne il peut adopter.

2.1 LE PROCESSUS DE CONSTITUTION ET DE DÉVELOPPEMENT D'UN GANG

Sur le plan théorique, il existe bon nombre de modèles cherchant à expliquer comment un gang émerge et se développe. À l'heure actuelle, on retrouve également certaines tentatives visant plus spécifiquement à expliquer la prolifération des gangs, non seulement dans les grands centres urbains, mais aussi dans les petites villes et les banlieues. De ce nombre, plusieurs s'inspirent des premiers énoncés théoriques, alors que d'autres sont plus récents. Dans le premier groupe, les théories qui prédominent sont la *désorganisation sociale* (Thrasher, 1927; Shaw et McKay, 1972, dans Covey, Menard et Franzese, 1992 et Spergel, 1995), l'*opportunité* (Cloward et Ohlin, 1960 dans Covey, Menard et Franzese, 1992 et Spergel, 1995), la *sous-culture* (Cohen, 1995 dans Spergel, 1995) et la *classe défavorisée* (Miller, 1958 et 1971 dans Spergel, 1995). Dans le groupe des tentatives plus récentes, se démarquent les théories du *marché du travail* (Sullivan, 1989 dans Spergel, 1995), de la *sous-classe* (Wilson, 1991, dans Spergel, 1995) et du *racisme* (Anderson, 1990; Vigil et Long, 1990 dans Spergel, 1995).

Or, même si on reconnaît que pour expliquer ces phénomènes plusieurs théories sont nécessaires, force est de constater que peu d'auteurs ont tenté de les intégrer dans un cadre théorique plus général. En fait, seuls Covey, Menard et Franzese (1992) ainsi que Spergel (1995) se sont avancés sur ce terrain. Dans l'ensemble, leurs propositions permettent de différencier trois stades dans l'existence des gangs, ce qui tend à indiquer que la formation d'un gang est un processus graduel. Brièvement, ces trois phases sont : l'émergence d'un groupe, la constitution d'un gang et le développement d'un gang.

2.1.1 L'émergence d'un groupe

Ce premier stade réfère à la phase précédant la formation d'un gang. À maints égards, c'est un processus pouvant s'appliquer aux groupes de pairs qui se constituent chez les adolescents. De fait, peu importe son orientation future, l'émergence d'un groupe repose sur deux conditions. D'une part, il doit y avoir un milieu dans lequel les jeunes puissent se rassembler et interagir sur une base régulière, tel que l'école, les centres de jeunes ou les clubs récréatifs ou sportifs. D'autre part, pour qu'ils soient amenés à opérer en tant que groupe, ces jeunes doivent également avoir des motifs qui les y conduisent.

Quant aux raisons favorisant l'émergence d'un groupe, au moins deux scénarios sont possibles. Dans le premier, un petit groupe ou une petite clique peut se former sur la base d'un intérêt (ex. : danse, pratique d'un sport, etc.) ou d'un destin commun (ex. : échec scolaire, réprimandes répétées, expulsion). Dans cette dernière éventualité, ce petit groupe peut servir, quand il n'y a pas de supervision, de base pour s'opposer aux

normes établies. Dans le second scénario, la constitution du groupe peut résulter de l'initiative d'une seule personne qui, par exemple, peut rassembler autour d'elle des jeunes pour former une association visant à accomplir des activités habituellement réproouvées et non supervisées, souvent sous le couvert d'une mode.

En somme, à ce stade-ci, le groupe n'est pas encore un gang. Il s'agit seulement d'un regroupement de jeunes qui s'est effectué sur la base d'intérêts partagés et que les circonstances normales de la vie en société ont permis.

2.1.2 La formation d'un gang

Pour qu'un groupe parvienne à ce stade, d'autres facteurs doivent être présents : il faut à la fois que le contexte dans lequel évolue ces jeunes présente certaines particularités et que les jeunes appartenant à ce groupe aient en commun certaines caractéristiques.

Du côté du contexte, il importe d'abord que le groupe ait des motifs l'amenant à établir des frontières, posséder un territoire et modifier son statut. Autrement dit, un groupe doit avoir des raisons de vouloir donner un sens autre à son existence que celui l'ayant conduit à se constituer. Cependant, ces motifs ne viennent pas des membres du groupe mais de son environnement. Il faut de fait qu'il soit l'objet de pressions extérieures pour transformer sa raison d'être. Dans le processus conduisant à la formation d'un gang, ces pressions vont provenir de l'opposition manifestée à son endroit par les groupes et les gangs déjà constitués.

Mais encore là, les conflits occasionnés par les groupes en place ne sont pas suffisants pour expliquer le passage entre le stade de groupe à celui de gang. En effet, il importe de plus que le contexte dans lequel ces groupes de jeunes se forment et existent soit particulier. Or, comme les recherches l'ont révélé, les gangs émergent dans des contextes qui, bien qu'ils aient certaines similitudes entre eux, sont aussi différents. S'appuyant sur ce constat, Spergel (1995) émet l'hypothèse que ce sont ces **différences contextuelles qui déterminent l'orientation future d'un gang et influencent les motivations conduisant un jeune à joindre un gang**. La figure qui suit (Figure 1) tente de représenter cette hypothèse (Spergel, 1995, traduction libre, p. 146).

Figure 1 — Processus de formation des gangs

Comme en témoigne ce schéma, Spergel (1995) distingue **deux grands types de contextes** : ceux favorisant la formation d'un gang qui se dirigera principalement vers le gain économique et ceux plus susceptibles d'amener un gang à privilégier la violence. C'est donc dire que, pour lui, ni la théorie de la désorganisation sociale, ni celles relatives à la pauvreté n'expliquent à elles seules le problème des gangs. Il croit plutôt que ces deux cadres explicatifs font intervenir des facteurs qui s'influencent les uns les autres mais qui sont tout aussi importants. Bien que leur utilité tiennent à ce qu'ils comportent des facteurs influençant directement l'émergence des gangs, leur force explicative respective est donc différente. Alors que **la théorie de la désorganisation sociale contribue principalement à expliquer la prédominance de la violence chez certains gangs, les théories reliées à la pauvreté sont surtout utiles pour comprendre pourquoi d'autres gangs s'orientent vers le gain**

Concernant l'influence du **racisme** dans le problème des gangs, Spergel (1995) est d'avis que son **rôle est davantage indirect** que direct. Il s'oppose ainsi à des auteurs, tels Vigil et Long (1990 dans Spergel, 1995), qui soutiennent que c'est le racisme qui conduit des gangs de jeunes à la violence. Pour Spergel, le racisme permet surtout d'expliquer les attaques de gangs néo-nazis (Skinheads) contre les groupes minoritaires, alors qu'il ne parvient pas à faire comprendre pourquoi des jeunes appartenant à un même environnement, qui sont victimes de racisme, ne joignent pas les rangs d'un gang ou encore, pourquoi des communautés ethniques qui sont les plus discriminées sur la base de leur couleur ne sont pas plus portées que d'autres à la violence de gang.

Pour ce qui est des contextes propices à la violence, ils se caractérisent par une combinaison de facteurs liés autant à la désorganisation sociale qu'aux particularités des individus. Plus précisément, ces contextes se démarquent par les difficultés des institutions et des organisations à satisfaire les besoins des jeunes et, de façon moindre, à leur procurer les opportunités nécessaires à leur développement (loisirs, sports, travail). Parmi les facteurs les plus déterminants à ce chapitre, on retrouve les mouvements rapides de population, par exemple les vagues successives d'immigration, le manque de liens entre les institutions et les organisations, ainsi que les problèmes reliés à la famille (séparation, manque de supervision). Comme ces institutions et organisations n'assument pas adéquatement leurs fonctions, les gangs peuvent ainsi, dans ces milieux prendre le relais, mais pour certains jeunes seulement. De fait, les gangs ne pourront exercer de telles fonctions qu'auprès des jeunes n'ayant **pas de liens significatifs avec les institutions traditionnelles**. Si en plus de ces besoins importants, ces jeunes souhaitent obtenir un statut et être reconnus, il pourra s'installer au sein des gangs une dynamique et une culture propices à l'expression de la violence. Autrement dit, **quand les jeunes évoluent dans des contextes davantage marqués par la désorganisation sociale et qu'ils ont en plus des besoins intenses de reconnaissance et de statut, ils formeront ou iront vers des gangs où la violence dominera**

Quant aux contextes favorisant davantage une orientation vers le gain, ils se distinguent par des facteurs relatifs à la pauvreté de même qu'aux individus. Ils se caractérisent principalement par leurs difficultés à procurer aux jeunes les opportunités légitimes nécessaires à leur développement personnel et social et, dans une moindre mesure, par des institutions et des organisations éprouvant des problèmes à combler les besoins émotifs et sociaux des jeunes. Du côté des facteurs associés à la pauvreté qui sont ici les plus déterminants, on note le manque d'opportunités sociales et économiques, l'existence de sous-cultures tolérant l'appartenance aux gangs et l'utilisation de moyens illégaux pour subvenir à ses besoins, ainsi que la présence de classes sociales défavorisées contribuant à l'isolement des personnes. Aussi, dans ce type particulier de contextes, les gangs qui émergent ou qui sont en place vont surtout avoir pour fonction de fournir aux jeunes des moyens de s'adapter à leur environnement. Mais encore ici, cette forme d'adaptation ne sera privilégiée que par certains d'entre eux. En effet, pour que les gangs assument cette fonction, il faut aussi que ces jeunes aient des besoins d'ordre, de structure et d'organisation. C'est donc dire que **lorsque des contextes offrent peu de moyens légitimes de gagner sa vie et qu'on y tolère l'utilisation de moyens**

illégaux, les jeunes ayant ces besoins particuliers auront davantage tendance à joindre des gangs principalement axés sur le gain économique

2.1.3 Le développement d'un gang

Quant aux formes particulières que prendront l'une ou l'autre de ces grandes catégories de gangs, il semble qu'on n'ait pas encore de données suffisantes pour le prédire (Spergel, 1995). Par ailleurs, on reconnaît que si le contexte général est favorable, les gangs qui émergent auront tendance à poursuivre leur développement. Encore ici, ce développement sera influencé autant par des facteurs liés à la pauvreté et à la désorganisation sociale, que par ceux propres au racisme.

2.2 LE PROCESSUS D'AFFILIATION ET DE DÉSAFFILIATION À UN GANG

De façon générale, les préoccupations se rapportant à ce processus soulèvent trois questions : comment les jeunes joignent-ils un gang, pourquoi s'y affilient-ils et pour quelles raisons le quittent-ils? Elles conduisent maintenant à mettre l'emphase sur les individus plutôt que sur leur environnement.

2.2.1 Vue d'ensemble

Bien qu'à l'heure actuelle on constate que les jeunes tendent à faire partie d'un gang plus longtemps que par le passé, on reconnaît cependant que **l'appartenance à un gang est**, dans la majorité des cas, **un phénomène temporaire et transitoire** (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995). D'ailleurs, ce phénomène n'est pas unique aux États-Unis, car il a été aussi observé au Québec (LeBlanc et Lanctôt, 1997). On souligne en outre que les recherches portant sur les raisons, les façons et les circonstances conduisant un jeune à joindre ou quitter un gang sont plutôt rares. Quoi qu'il en soit, on peut tout de même, à partir de la littérature disponible, dégager deux constats d'ordre général (Clark, 1992; Covey, Menard et Franzese, 1992; Klein, 1993; Spergel, 1995). Le premier tient à ce que **l'affiliation à un gang ne résulte pas d'un choix individuel et rationnel**, comme certains l'ont avancé (Jankowski, 1991; Horowitz, 1990 dans Spergel, 1995; Short, 1990a dans Spergel, 1995), mais fait plutôt intervenir une combinaison de facteurs liés tant à l'environnement qu'à l'individu; il s'agit donc d'un processus d'ordre psychosocial. Quant au second, il réside en ce que **l'engagement et l'implication dans les activités de gang s'effectuent progressivement** et selon une séquence relativement simple et généralisée. La figure de la page suivante (Figure 2) tente de représenter tous les facteurs influençant ce processus.

2.2.2 Le processus d'affiliation et de désaffiliation (le comment)

Globalement, le processus d'affiliation et de désaffiliation à un gang renvoie à une séquence comportant les étapes suivantes : le recrutement, l'initiation, l'obtention du statut de membre et le départ ou le maintien des liens.

Le recrutement

Selon Spergel (1995), les jeunes se joignent habituellement à un gang à travers un réseau de connaissances, d'amis ou de liens familiaux. Mais de l'avis de Jankowski (1991), ne fait pas partie d'un gang qui veut. En effet, c'est une décision qui est prise au niveau du gang et non de l'individu. C'est donc dire que même si un jeune se tient à proximité d'un gang ou a des liens avec celui-ci, cela ne signifie pas pour autant qu'il en deviendra membre.

Toujours selon Jankowski (1991), les gangs utilisent trois stratégies ou approches pour recruter de nouveaux membres : amicale ou fraternelle, persuasive et coercitive. Cela dit, il semble que le recrutement forcé n'est pas une pratique courante et que l'intimidation se fait plutôt indirectement que directement

(Spergel, 1995). En pratique, les menaces seraient rarement exécutées, bien qu'on ait observé à l'occasion que les jeunes qui refusent de rejoindre un gang ont été sévèrement battus.

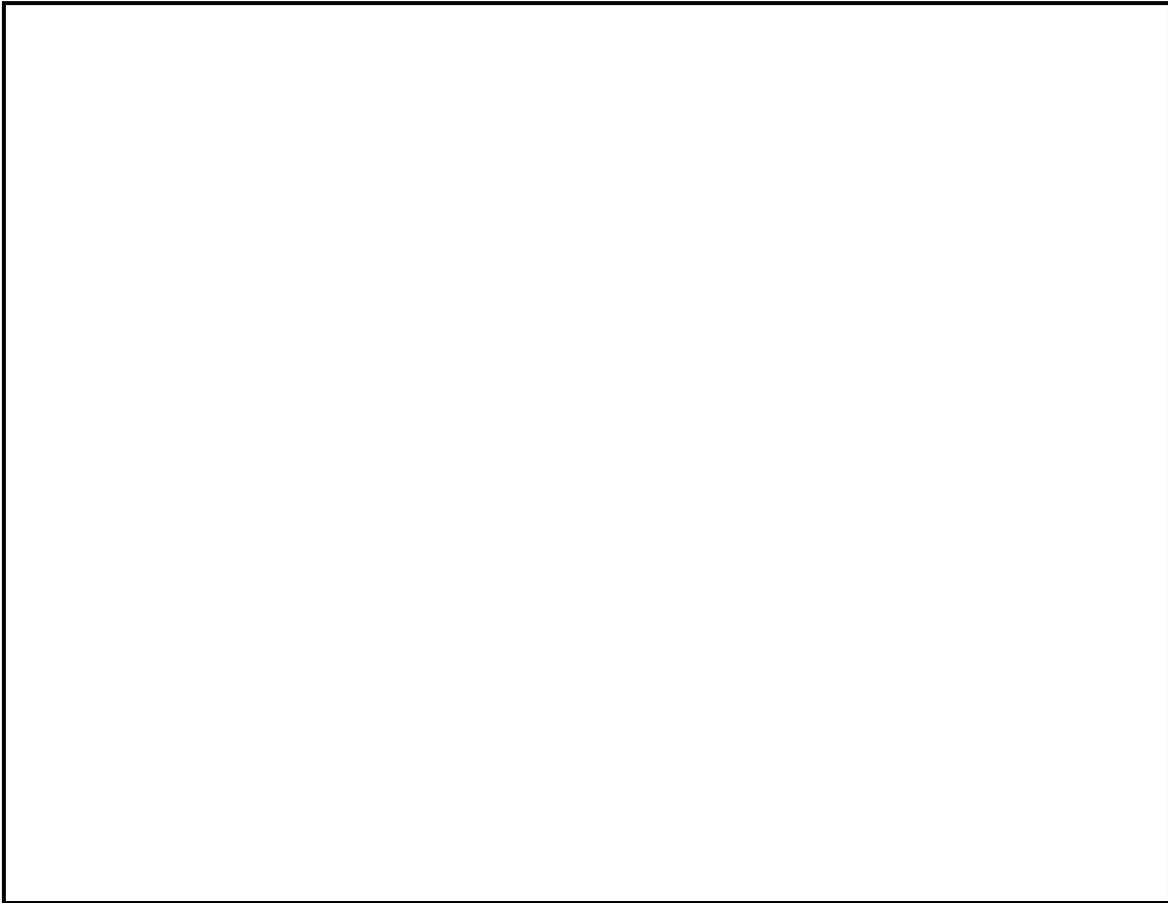


Figure 2 — Processus d'affiliation et de désaffiliation à un gang

Parmi les facteurs les plus déterminants quant au recrutement (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995), on retrouve, au niveau de l'environnement : la présence de gangs déjà établis dans le milieu, ainsi que les difficultés qu'éprouvent les institutions et les organisations traditionnelles à satisfaire les besoins des jeunes et à leur offrir des opportunités d'ordre social et économique (ex. : la famille, l'école, l'église, les organismes sociaux desservant les jeunes, la police, etc.). Du côté des individus, ces facteurs sont : la présence, dans son réseau, de personnes connaissant des membres de gang ou qui en font partie (connaissances, amis et membres de sa famille), des antécédents de comportements illégaux, l'isolement, les échecs scolaires, l'idée qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à faire partie d'un gang, la consommation de drogue, de même que l'existence de besoins ne pouvant être comblés par les institutions traditionnelles.

L'initiation

À propos de cette étape, Spergel (1995) estime qu'elle n'est pas une constante chez les gangs, alors que Knox (1991) est plutôt d'avis que cette étape est relativement généralisée. Cela dit, ces deux auteurs s'entendent au moins sur un point : les rituels d'initiation varient d'un gang à l'autre et couvrent un éventail d'activités. Par exemple, chez les garçons, ces rituels vont de la consommation de drogue et d'alcool, de la vente de drogue ou de l'obligation de se battre avec d'autres membres du gang, jusqu'à la participation à une activité à caractère délinquant ou criminel, telle que commettre un vol ou tuer un membre d'un gang opposé (Spergel, 1995). Du côté des filles, ces rites vont de l'obligation d'avoir une relation sexuelle avec un membre central du gang jusqu'à devoir se battre avec un membre central d'un gang féminin (Spergel, 1995).

L'obtention du statut de membre

Une fois qu'il a satisfait aux critères d'éligibilité du gang, le membre potentiel accède au statut de membre. Bien qu'on ne sache pas très bien comment ceux ayant ce statut progressent au sein d'un gang (âge, ancienneté ou démonstration d'habiletés particulières), on s'entend pour reconnaître que les membres d'un gang n'ont pas un rang égal ou équivalent (Clark, 1992; Knox, 1991; Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995). Règle générale, ils peuvent occuper diverses positions dont nous traiterons ultérieurement (section 2.3).

Le départ du gang ou le maintien des liens

Tout comme le soutenait Thrasher (1927, dans Covey, Menard et Franzese, 1992 et Spergel, 1995), il semble encore aujourd'hui que l'affiliation à un gang ne serait qu'une **étape transitoire** chez la majorité des membres de gang. En effet, la plupart des études récentes tendent à montrer que les jeunes quittent progressivement les gangs (LeBlanc et Lanctôt, 1997; Spergel, 1995).

Selon Covey, Menard et Franzese (1992) de même que Spergel (1995), les motifs invoqués pour s'éloigner d'un gang sont nombreux et variés, comme en témoigne la liste qui suit : le désir de se conformer aux attentes de la société, l'obtention d'un emploi stable et satisfaisant, le mariage ou le fait d'être devenu parent, la conversion religieuse, la prise de conscience des conséquences négatives à long terme de l'appartenance à un gang ou encore, les pressions exercées par la famille, notamment à cause des frais encourus par des arrestations multiples et des emprisonnements fréquents. Notons que pour Spergel (1995), il y aurait aussi certaines circonstances facilitant le départ : le déménagement de la famille dans un autre voisinage, le fait d'avoir appartenu à un gang peu longtemps ou encore, d'avoir fait partie d'un gang peu organisé ou dont les liens entre les membres sont faibles (peu de cohésion).

En ce qui concerne les membres qui maintiennent leurs liens avec le gang plus longtemps, ils se répartissent en deux groupes (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995) : d'un côté, il y a ceux qui ne sont plus officiellement membres du gang mais qui continuent à maintenir, à divers titres, des liens avec ce dernier, par exemple comme vétérans, experts ou pourvoyeurs de travail illégal; de l'autre, on retrouve ceux qui détiennent habituellement les positions centrales dans le gang. Outre que ces derniers semblent éprouver plus de difficultés à laisser le gang (Campbell, 1991 et Vigil, 1988 dans Covey, Menard et Franzese, 1992; Collins, 1979 dans Spergel, 1995), on observe également que ceux-ci sont plus influencés par le manque d'opportunités sociales et économiques.

2.2.3 Les besoins sous-jacents à l'affiliation à un gang (le pourquoi)

Lorsqu'on s'intéresse aux motifs qui conduisent les jeunes à rejoindre un gang, il importe de préciser que cet aspect est abordé dans la littérature non pas en termes de «facteurs d'attraction», mais plutôt sous l'angle de «**besoins**» (Arpin et al., 1994; Clark, 1992; Covey, Menard et Franzese, 1992; Fédération canadienne des municipalités, 1994; Jankowski, 1991; Kodluboy et Evenrud, 1993; Short, 1990; Spergel, 1995). **C'est dire que l'affiliation à un gang est conçue comme le moyen privilégié par certains jeunes pour satisfaire leurs**

besoins et pour s'adapter à leur environnement . Il faut de plus souligner que les recherches plus récentes nécessitent l'utilisation d'un cadre plus englobant pour expliquer les besoins motivant l'affiliation à un gang.

Un cadre explicatif

Comme nous l'avons déjà mentionné, on reconnaît maintenant que **l'affiliation à un gang est un processus d'ordre psychosocial**, c'est-à-dire incluant des facteurs interreliés et relevant à la fois de l'environnement et des individus. Partant de cette hypothèse, certains auteurs ont commencé à soutenir que le gang, en tant que forme particulière d'organisation sociale, aurait entre autres pour **fonction** de satisfaire les besoins que les institutions traditionnelles ne comblent pas adéquatement (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995). Pour reprendre l'expression de Covey, Menard et Franzese (1992, traduction libre, p. 186), **«le gang remplit un vide social**

En plus de cet élément d'explication, on constate que bon nombre d'auteurs conviennent à présent que **l'affiliation à un gang est un phénomène distinct de celui caractérisant l'appartenance à un groupe de pairs** (Covey, Menard et Franzese, 1992; Fédération canadienne des municipalités, 1994; Spergel, 1995). Bien que l'un et l'autre soient considérés comme une étape relevant du processus normal de développement des adolescents, on estime cependant que **l'affiliation à un gang résulte d'une situation de plus grande vulnérabilité** (Spergel, 1995). De ce point de vue, l'affiliation à un gang traduirait la quête de jeunes plus vulnérables d'une structure fournissant des opportunités à la fois pour se développer et pour obtenir un statut permettant d'exercer du pouvoir et de l'influence (Spergel, 1995). Mais ces arguments vont plus loin. Spergel (1995) est en effet d'avis que la recherche d'un statut chez les jeunes est l'aspect le plus déterminant dans l'explication de la violence exprimée par les gangs de jeunes, les besoins de nature plus primaire ne pouvant expliquer à eux seuls la dynamique conduisant à la violence. Pour lui, la violence assure une double fonction pour le gang : satisfaire les besoins personnels et sociaux de ses membres et maintenir et développer sa cohésion. Aussi, ces dernières hypothèses conduisent à proposer le cadre élaboré par Spergel (1995, traduction libre, p. 99) qui, toutefois, a été adapté dans le but de distinguer les besoins associés au processus normal de développement de l'identité personnelle et sociale, de ceux caractérisant une situation de plus grande vulnérabilité (Figure 3).

Figure 3 — Les besoins et la violence des gangs

Les besoins motivant l'affiliation à un gang

De façon générale, on reconnaît que **l'appartenance à un groupe de pairs est un phénomène caractérisant la période de transition**, et souvent de crise, **comprise entre l'enfance et la vie adulte**. Au nombre des besoins reliés à l'affiliation à un groupe au cours de ce stade de développement, se démarquent les

besoins de compagnonnage, de plaisir, d'apprendre à s'entendre avec un autre et de partage d'intérêts communs.

Si ces besoins existent chez tous les jeunes, ceux-ci sont couplés à des besoins tout aussi fondamentaux en regard du développement de l'identité quand les milieux dans lesquels ils évoluent sont inadéquats, à savoir : la protection physique, le soutien social, la solidarité, l'encadrement et la supervision d'adultes, ainsi que des opportunités pour développer leur estime et pour obtenir de l'argent. Quand ces besoins sont présents chez des jeunes évoluant dans des contextes où les opportunités sociales et économiques sont restreintes, ceux-ci vont, comme nous l'avons vu, tendre à s'affilier à des gangs dont les activités sont centrées sur le gain. **Le gang devient alors un moyen de s'adapter à un environnement plus hostile**. Mais lorsque ces besoins existent également chez des jeunes ayant cheminé dans des contextes davantage marqués par la désorganisation sociale, ils joindront plutôt un gang où la violence prédomine, dans la mesure où ceux-ci auront de plus en commun la quête d'une structure leur permettant de satisfaire les besoins suivants : la reconnaissance, la réputation et le statut (Spergel, 1995). Dit autrement, **le gang devient dans ce cas le moyen de satisfaire des besoins très intenses**

Par ailleurs, un groupe, peu importe sa nature, a aussi des besoins particuliers pour se maintenir et se développer, dont notamment un certain degré de cohésion entre ses membres. Pour Spergel (1995), c'est dans cette recherche d'équilibre entre, d'un côté, les besoins des membres du gang et, de l'autre, les besoins du gang, que la violence se manifeste. En d'autres termes, cela veut dire que ces deux ensembles de besoins s'influencent mutuellement et peuvent conduire, dans certaines occasions, à des manifestations extrêmes de violence. Brièvement, ces jeux d'influence peuvent se résumer comme suit :

- pour être reconnu et faire partie d'un gang (reconnaissance et statut), un jeune peut être amené à commettre ou à être impliqué dans des actes de délinquance et/ou de violence. En se soumettant à cette norme du gang, ce jeune contribue explicitement à renforcer la cohésion du groupe dont il veut faire partie;
- chez les individus qui veulent maintenir leur statut ou l'accroître, le recours à la délinquance et à la violence peut constituer un moyen leur permettant de se tailler une place au sein du gang (réputation). De même, cette recherche de pouvoir et d'influence peut aussi amener des individus à vouloir faire compétition à d'autres membres du gang. Dans un cas comme dans l'autre, les besoins de ces individus contribuent à stimuler la délinquance et la violence du gang et à établir de nouvelles normes de fonctionnement.

Considérant que, dans ces jeux d'influence, un jeune peut être appelé à commettre des actes qui peuvent outrepasser la quête de ses propres besoins, Spergel (1995) est d'avis que dans certaines circonstances «un jeune peut être pris dans un ensemble de processus inexorables pouvant faire de lui autant une victime qu'un offenseur» (traduction libre, p. 97).

2.3 LE FONCTIONNEMENT D'UN GANG

À ce sujet, les auteurs s'entendent pour dire que **la majorité des gangs de jeunes n'ont pas un niveau d'organisation très complexe** (Covey, Menard et Franzese, 1992; Klein, 1993; LeBlanc et Lanctôt, 1997; Spergel, 1995). En dépit de ce constat, les recherches révèlent tout de même que leur fonctionnement varie considérablement puisqu'ils prennent à l'heure actuelle une diversité de formes et de directions (Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991; Spergel, 1995). Mais si l'on accepte l'idée qu'un gang est une forme particulière d'organisation sociale, on peut donc, tel que le suggère Knox (1991), envisager son fonctionnement sous des angles habituellement utilisés pour étudier les organisations de type formel, soit : les facteurs favorisant le maintien d'un gang et son efficacité délinquante ou criminelle, les niveaux d'organisation et les paramètres internes et externes.

2.3.1 Les facteurs favorisant le maintien d'un gang et son efficacité délinquante et criminelle

Parmi les paramètres identifiés à ce propos, il semble qu'il y ait des éléments qui soient plus importants que d'autres en matière de prévention et d'intervention. En effet, les différences observées entre les gangs tendent à montrer qu'il y a certains facteurs qui sont davantage déterminants quant au maintien d'un gang et de son efficacité.

Pour qu'un gang puisse continuer d'exister, on estime qu'il doit (Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991; Spergel, 1995) :

- avoir autant une certaine hiérarchie que différentes catégories de membres;
- veiller à ce qu'un plus grand nombre possible de membres soit stable et à investir des énergies dans le recrutement de nouveaux membres;
- être en mesure de satisfaire les besoins socio-psychologiques et les intérêts monétaires de ses membres et, souvent, de leur famille (ex. : gains rapides d'argent, logements en meilleur état, faveurs) et d'offrir, à certains d'entre eux, des opportunités leur permettant d'accéder à des positions conférant du prestige et du pouvoir;
- être capable de disposer, en périodes de crise, notamment quand il y a des menaces d'attaque, des ripostes ou de la compétition pour les marchés de drogue, d'un nombre plus important de membres.

Quant aux facteurs favorisant l'efficacité délinquante et criminelle, on mentionne que pour y parvenir un gang doit (Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991; Spergel, 1995) :

- avoir des critères stricts relativement aux obligations et devoirs des membres;
- avoir un centre de commandement (clique), car c'est celui-ci qui détermine à la fois le caractère spécial et persistant du gang, ainsi que son pattern d'activités;
- pouvoir maintenir un certain niveau de cohésion au sein des effectifs, notamment en ayant des règles lui permettant de contrôler les conduites s'écartant des normes établies;
- avoir des alliances et des liens avec certaines catégories de personnes faisant partie de son milieu;
- disposer d'armes de toutes sortes si son objectif principal est d'obtenir de l'argent.

2.3.2 Les niveaux d'organisation

Pour comprendre le fonctionnement d'un gang, on peut en premier lieu avoir recours à une grille d'analyse plus générale, comme celle de Jankowski (1991). Cette grille comporte trois types distincts de **structure organisationnelle** : verticale/horizontale, horizontale/de type centre de commandement («horizontal/commission type») et influente («influential»). Brièvement, leurs caractéristiques et avantages respectifs sont résumés au tableau suivant (Tableau 1).

TABLEAU 1
Types de structure organisationnelle des gangs

| TYPE | CARACTÉRISTIQUES | AVANTAGES |
|------|------------------|-----------|
|------|------------------|-----------|

| | | |
|---|---|--|
| Verticale/horizontale | <ul style="list-style-type: none"> • Structure adoptée par la majorité des gangs organisés. • Leadership basé sur l'autorité et réparti en trois ou quatre postes clés : <ul style="list-style-type: none"> - président («godfather»); - vice-président; - seigneur de la guerre («warlord»); - trésorier. • Comprend des divisions pouvant être réparties dans d'autres quartiers, villes ou pays (provinces ou états); • Ce type de structure a évolué vers des coalitions, des confédérations, des «supergangs» et des nations. | <ul style="list-style-type: none"> • Plus grand contrôle des activités et des membres (centralisation). • Plus efficace quand l'un des principaux objectifs est le gain. • Favorise l'expansion du territoire et la diversification des opérations. • Permet de maintenir la culture et l'idéologie. |
| Horizontale/ de type centre de commandement | <ul style="list-style-type: none"> • Leadership assumé par trois ou quatre personnes partageant également l'autorité. • Aucun leader suprême. • À l'occasion, les leaders ayant une expertise particulière peuvent avoir un titre. | <ul style="list-style-type: none"> • C'est une structure de compromis entre ceux souhaitant une organisation verticale et ceux résistant à la centralisation (empêche le démembrement ou la division). • Convient à des gangs plus petits et dont les membres peuvent avoir entre eux des liens familiaux. • Peut être une façon de former un autre gang à partir de gangs ayant une structure influente. • Peut augmenter l'efficacité du gang en cas de menaces extérieures. |
| Influente (de type vertical) | <ul style="list-style-type: none"> • Leadership informel (2 à 4 leaders). • Leadership basé sur l'influence et le charisme. • Absence d'obligations et de titre. | <ul style="list-style-type: none"> • Convient aux gangs dont le membership est temporaire, à des gangs petits et venant de se constituer. • Facilite la prise de décisions. • Favorise le consensus. |

2.3.3 Les paramètres internes et externes

À l'image de toute organisation, un gang ne fonctionne pas en vase clos. Aussi, est-il possible d'envisager son fonctionnement à l'aide de paramètres reflétant, d'une part, son niveau de complexité interne et, d'autre part, ses rapports avec le milieu. En ce qui concerne le **fonctionnement interne** d'un gang, les travaux de Knox (1991) et de Spergel (1995) ont mis en lumière bon nombre de paramètres regroupés ci-après (Tableau 2).

2.3.3 Les paramètres internes et externes

À l'image de toute organisation, un gang ne fonctionne pas en vase clos. Aussi, est-il possible d'envisager son fonctionnement à l'aide de paramètres reflétant, d'une part, son niveau de complexité interne et, d'autre part, ses rapports avec le milieu. En ce qui concerne le **fonctionnement interne** d'un gang, les travaux de Knox (1991) et de Spergel (1995) ont mis en lumière bon nombre de paramètres regroupés ci-après (Tableau 2).

TABLEAU 2
Paramètres liés au fonctionnement interne d'un gang

| PARAMÈTRES | EXEMPLES |
|--|---|
| 1. Buts et objectifs (raison d'être) | <ul style="list-style-type: none"> • défense ou agressivité • territoire, riposte, prestige et réputation • gain économique |
| 2. Valeurs et symboles | <ul style="list-style-type: none"> • totems • tatous • signes de reconnaissance • slogans • code vestimentaire |
| 3. Normes | <ul style="list-style-type: none"> • adhésion, critères d'éligibilité (ethnie, sexe, etc.) • rituels d'initiation • conduites • participation aux activités • attribution de surnoms |
| 4. Règlements (écrits ou non) | <ul style="list-style-type: none"> • droits et obligations • mesures disciplinaires • consommation de drogue |
| 5. Structure (formelle ou informelle) | <ul style="list-style-type: none"> • hiérarchie entre les membres • chaîne de commandement • leadership : style et caractéristiques • division du travail en fonction du statut des membres |
| 6. Fonction(s) | <ul style="list-style-type: none"> • planification et organisation des activités • réalisation des activités • application des mesures disciplinaires • recrutement • initiation des membres |
| 7. Activités | <ul style="list-style-type: none"> • types d'activités : sociales, délinquantes et criminelles • degré d'activité : faible, sporadique et élevé • nature des activités criminelles : extorsion, trafic de drogue, jeu, prêts usuraires, prostitution, bagarres, vols et recels, etc. • niveau de criminalité et de violence |
| 8. Moyens disponibles | <ul style="list-style-type: none"> • armes • moyens de transport |
| 9. Territoire | <ul style="list-style-type: none"> • géographique (gangs peu développés) • géographique et symbolique (gangs très développés; dans ce cas, l'étendue du territoire devient aussi un moyen de montrer leur suprématie et leur puissance) |

Quant aux paramètres concernant le **fonctionnement externe** d'un gang, Knox (1991) fait état d'alliances et/ou d'ententes avec d'autres gangs, de même que de liens interpersonnels permettant au gang d'accomplir ses activités plus facilement ou de faire face aux conséquences de celles-ci (avocats, politiciens, policiers, etc.).

2.4 LA STRUCTURE D'UN GANG

Comme nous l'avons souligné auparavant, **les membres d'un gang n'ont pas, règle générale, un rang égal ou équivalent dans un gang** (Clark, 1992; Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991; Spergel, 1995). Il en est de même avec les gangs de jeunes, bien que l'on insiste sur le fait que leurs structures varient considérablement (Covey, Menard et Franzese, 1992; Klein, 1993; Spergel, 1995).

Quoiqu'on ne sache pas encore ce qui détermine ce rang (âge, ancienneté ou démonstration d'habiletés particulières), on convient toutefois de l'importance de distinguer, pour des fins de prévention et d'intervention, les rangs qu'ont les membres au sein d'un gang, notamment parce que :

- le rang constitue un indicateur du niveau d'engagement et de participation d'un membre aux activités du gang (Spergel et Curry, 1993; Vigil et Long, 1990). Dit autrement, ce ne sont pas tous les membres qui sont impliqués avec la même intensité dans les activités du gang;
- il y a des rangs qui sont plus déterminants que d'autres quant à l'orientation du gang vers la délinquance ou la criminalité (Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991; Spergel, 1995). C'est donc dire qu'il y a des positions plus déterminantes que d'autres en regard du type d'activités d'un gang et/ou de ses liens possibles avec des groupes d'adultes criminels (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995; Vigil et Long, 1990).

Concernant les rangs qu'occupent les membres au sein d'un gang, il existe différentes façons de les catégoriser et de les nommer (Clark, 1992; Hagedorn, 1988; Spergel, 1990, 1995; Vigil et Long, 1990; Yablonsky, 1962). Même si on observe plusieurs similitudes entre les typologies proposées, il n'en reste pas moins que les auteurs ne s'entendent pas sur le nombre de niveaux qu'une telle typologie doit inclure. Certains estiment qu'on devrait limiter ce nombre à deux, soit les membres centraux et les membres périphériques, ou encore, les membres réguliers et les recrues (Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991). D'autres sont d'avis que, pour des fins de prévention et d'intervention, ce nombre doit être supérieur, notamment parce que cela correspond à ce que les recherches ont mis en lumière (Curry et Spergel, 1992; Spergel, 1995). Comme, pour être utile, une typologie doit entre autres tenter de refléter le spectre de toutes les possibilités (Knox, 1991), l'idée d'une typologie plus détaillée est donc privilégiée.

S'inspirant largement des travaux de Spergel (1990; 1995), cette typologie distingue cinq rangs correspondant à autant de rôles. Pour chacun de ces rôles, leur influence sur le gang ainsi que les principales caractéristiques des personnes les exerçant sont précisées. Ces éléments sont résumés dans le tableau présenté à la page suivante (Tableau 3).

2.5 EN RÉSUMÉ

Même si l'appartenance à un groupe de pairs s'avère un phénomène plutôt normal au cours de l'adolescence, l'affiliation à un gang est un phénomène qui, en plus d'être transitoire et temporaire, ne s'observe que chez des jeunes ayant des besoins que les organisations et les institutions en place ne parviennent pas à combler adéquatement. Cependant, l'existence de ces jeunes plus vulnérables ne suffit pas à expliquer l'appartenance à un gang. En effet, il faut que ces jeunes évoluent également dans des contextes bien particuliers. Quand ces jeunes plus fragiles se retrouvent dans des milieux où les opportunités de se développer sont plus limitées et où le recours à des moyens illégitimes de subsistance est davantage toléré, ils auront tendance à former ou à rejoindre un gang dont les activités seront principalement centrées sur le gain économique. Par contre, s'ils proviennent de milieux davantage marqués par la désorganisation sociale, ils seront plus enclins à constituer ou à s'affilier à un gang dont les activités mettront surtout l'emphase sur la violence.

Bien que les gangs de jeunes n'aient pas un niveau d'organisation très complexe et que leur fonctionnement varie considérablement d'un gang à l'autre, ils tendent tout de même à opérer selon les

modalités observées dans les organisations formelles. Ainsi, les gangs peuvent se doter de valeurs, de symboles ou de règles de conduite, de la même manière qu'ils peuvent opter pour une structure dans laquelle les rangs et les rôles des membres sont relativement bien définis. Lorsque c'est le cas, les plus jeunes occupent généralement les positions inférieures, tandis que ceux qui sont plus âgés ont plutôt tendance à assumer des positions de commandement.

TABLEAU 3

Typologie des membres de gang et de leur rôle respectif

| RANG | RÔLE(S) | INFLUENCE DE CES RÔLES SUR LE GANG | CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES |
|---|--|---|--|
| <p>Membres centraux («hard core»)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ils forment la clique centrale qui assure le fonctionnement quotidien du gang. • Ils prennent les décisions importantes, établissent les standards. • Ils peuvent aussi agir comme recruteurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Les rôles de leader et de membre central assurent la stabilité au gang. • Ce type de membre est déterminant quant au niveau de violence qu'atteindra le gang. • Ils sont plus impliqués dans les activités délinquantes ou criminelles que les membres périphériques. | <ul style="list-style-type: none"> • Ils interagissent sur une base régulière les uns avec les autres et généralement facilement. • Ils commettent généralement leurs premières offenses plus jeunes que les autres types de membres. • Plus les membres de gangs ont des positions centrales et jouent des rôles actifs lorsqu'ils sont jeunes, plus ils ont des chances de poursuivre une carrière délinquante. |
| <p>Membres associés et périphériques</p> | <p>Ils ont des statuts inférieurs à ceux des membres centraux.</p> | <p>Ils peuvent avoir une participation irrégulière dans les activités du gang.</p> | <p>Leurs relations sont principalement avec les membres centraux.</p> |
| <p>Membres flottants ou ayant un statut spécial (les «floaters»)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'une sorte spéciale d'associés ayant des statuts plus élevés que ceux appartenant au groupe précédent. • Ils ne sont pas clairement identifiés comme des membres de gangs. • Ils peuvent être en relation avec plusieurs gangs. | <p>Ils sont souvent des agents du gang qui ont accès à des ressources spéciales ou qui peuvent répondre à ses besoins spéciaux. Par exemple, ils peuvent servir de négociateurs dans les périodes de conflits ou pour l'achat d'armes, de drogue, etc.</p> | <p>Ils tendent à avoir de l'entrepreneurship, à être bien respectés et articulés, et à avoir divers types de liens dans la communauté.</p> |
| <p>Recrues («wannabes»)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit d'aspirants ou de membres potentiels du gang. • Ils n'ont pas le statut de membre de gang. | <ul style="list-style-type: none"> • Ils servent à maintenir ou à accroître la taille et le statut du gang. • Ils peuvent être recrutés durant les périodes de crises ou de menaces intenses ou quand le gang a besoin de «talents» spéciaux. | <p>Ils sont habituellement de jeunes adolescents.</p> |

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Vétérans ou anciens «gangsters»</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Ils ne sont pas ou ne sont plus des membres actifs. • Ils tendent à tenir un rôle de conseiller. | <ul style="list-style-type: none"> • Ils exercent surtout leur influence au niveau des activités visant le gain. • Certains anciens leaders de gang, s'ils sont en prison, peuvent faire figure de héros ou de symbole pour le gang. | <ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit habituellement d'adolescents plus âgés, de jeunes adultes, ou de personnes ayant déjà fait partie du gang. • Ils peuvent ne pas être connus ou respectés par les membres plus jeunes. |
|---|---|--|--|

PARTIE 3

QU'EST-CE QU'UN GANG?

Les parties précédentes ont permis d'établir une distinction entre les gangs où prédomine la violence de ceux où c'est plutôt le gain économique qui prévaut. Elles ont aussi permis de constater l'existence de divers types de gang à l'intérieur de ces mêmes catégories. Il reste que le problème de la signification du concept de gang n'est pas résolu pour autant. Quand on considère qu'il n'y a pas encore de consensus dans un pays, tel les États-Unis, où l'on retrouve une longue tradition de recherche et des efforts concertés pour lutter contre ce problème, on peut concevoir que les intentions de cette section doivent être modestes. Aussi, nous nous limiterons, à partir des synthèses réalisées sur cette question et des critères avancés dans la littérature pour pallier à ce problème, à proposer ici des avenues de solution, notamment en regard de la notion de gang et de la typologie des gangs.

3.1 L'ABSENCE D'UNE DÉFINITION PARTAGÉE ET SES IMPACTS

Comme nous l'avons déjà souligné, **il n'y a pas, tant aux États-Unis qu'au Canada, de définition standardisée des concepts de gang, de membre de gang et d'incident de gang**. Plus précisément, on observe qu'à l'heure actuelle les définitions existantes tendent à refléter les intérêts et les préoccupations des acteurs, des groupes ou des organismes concernés (théoriciens, chercheurs, administrateurs, groupes communautaires, corps policiers, etc.) ainsi que le degré de gravité du phénomène dans un milieu ou une région donnée (Ball et Curry, 1995; Spergel, 1995). Selon Ball et Curry (1995), la confusion qui règne à ce sujet est telle qu'on peut difficilement comparer entre elles ces définitions sans être confronté à de graves erreurs logiques. Cela dit, Spergel (1995) souligne qu'il y a tout de même des définitions plus valables que d'autres, par exemple celles de la justice criminelle, quoique celles-ci ne soient pas non plus sans faille.

Même si certains remettent toujours en cause la nécessité de se doter d'une définition normalisée de ces trois concepts centraux, comme c'est le cas d'ailleurs aux États-Unis (Ball et Curry, 1995; Spergel, 1995), cette question ne saurait toutefois être écartée du revers de la main. Non seulement **les lacunes observées** ne permettent pas d'avoir une idée exacte de l'étendue du phénomène des gangs et de sa progression au fil des années, mais elles **posent de sérieux problèmes sur les plans de la prévention, de l'intervention et de la recherche** (Parks, 1995; Spergel, 1992; 1995). Selon Spergel (1992), cette situation porte en effet préjudice autant au développement des politiques et des programmes, qu'à l'évaluation et l'amélioration des interventions destinées à des groupes cibles ou à des catégories de membres de gang. En d'autres termes, **cela signifie que, si l'on veut optimiser les efforts des ressources impliquées dans cette problématique, il faudrait avant tout avoir une vision partagée de ce qu'est cette réalité et de ce à quoi elle renvoie concrètement**

3.2 LES TYPOLOGIES EXISTANTES

Pour peu que l'on s'attarde à la littérature portant sur le phénomène des gangs, on se rend vite à l'évidence que le problème de la définition du concept de gang est davantage complexe que ne l'est celui de la notion de membre de gang. Alors que sur ce dernier aspect les divergences concernent surtout le nombre de catégories à inclure dans une typologie et les critères définissant le statut de membre de gang, les débats se rapportant au concept de gang se situent pour leur part à plusieurs niveaux. En fait, ils soulèvent des questions touchant autant à la logique d'une définition et au nombre de catégories à considérer, qu'aux éléments propres à la problématique des gangs dont il faut tenir compte dans l'élaboration d'une typologie. De plus, il existe un éventail de typologies au sujet desquelles, on s'en doute, il n'y a pas de consensus. Aussi,

avant d'examiner les critères qui devraient guider les choix en ce domaine, faut-il s'arrêter sur les typologies disponibles. Pour ce faire, les synthèses réalisées par Covey, Menard et Franzese (1992), ainsi que Spergel (1995) seront utilisées.

3.2.1 Un survol

Dans le but de mettre en évidence l'un des problèmes soulevés par les typologies des gangs, Spergel (1995) s'est penché sur les dimensions employées pour classer ou catégoriser les gangs de jeunes. Au nombre de 16, ces dimensions sont, exception faite de l'âge et du sexe, les suivantes (Spergel, 1995, traduction libre, p. 79) :

TABLEAU 4
Dimensions utilisées pour classer les gangs de jeunes

| DIMENSION | CONTENU | SOURCE(S) |
|---|--|--|
| Sexe | <ul style="list-style-type: none"> • Masculin seulement. • Féminin seulement. • Mixte. | Camp et Camp, 1988. |
| Nature des activités | <ul style="list-style-type: none"> • Sociale. • Délinquante. • Violente. | Yablonski, 1962. Haskell et Yablonski, 1982. Jackson et McBride, 1985. |
| Finalité des activités | Défense ou agressivité. | New York City Youth Board, 1960. Collins, 1979. |
| | Territoire, riposte, prestige ou représentation. | Bobrowski, 1988. |
| Degré de criminalité | <ul style="list-style-type: none"> • Mineur. • Sérieux. • Mixte. | Pleines, 1987. |
| Niveau d'organisation | «Scavenger», territoriale et corporative. | Taylor, 1988. |
| | Verticale ou horizontale, clique spécialisée spontanée, alliance horizontale et gang violent. | Klein et Maxon, 1987. |
| | Vertical/horizontal, horizontal de type centre de commandement et influent. | Jankowski, 1991. |
| Stade de développement du gang | <ul style="list-style-type: none"> • Primaire. • Marginal. • Bien établi. | Collins, 1979. New York State Assembly, 1974b. |
| Degré d'activité | <ul style="list-style-type: none"> • Actif. • Sporadique. • Inactif. | Philadelphia Police Department, 1987. |
| Niveau de développement de la personnalité ou des désordres psychologiques de membres de gang | (Information non présentée). | Scott, 1956. Klein, 1971. Jackson et McBride, 1985. |
| Niveau d'implication des membres | <ul style="list-style-type: none"> • Régulier. • Périphérique. • Temporaire. • Situationnel. | Vigil, 1988a. |

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| Fonction du gang | <ul style="list-style-type: none"> • Socioémotive. • Expressive ou culturelle. • Instrumentale. | Berntsen, 1979. Huff, 1988. Skolnick, 1992. |
| Consommation et vente de drogue | (Information non présentée). | Fagan, 1988. |
| Développement culturel | <ul style="list-style-type: none"> • Traditionnel. • Non-traditionnel. • Transitionnel. | Vigil, 1988a. McBride, 1988. |
| Nouveaux types de gang | <ul style="list-style-type: none"> • Heavy metal. • Punk rock. • Satanique. • Skinheads. | Baca, 1988. Coplton, 1988. Buhmann, 1991. |

De leur côté, Covey, Menard et Franzese (1992) se sont engagés dans une démarche différente. Afin de proposer une typologie simple, mais qui tiendrait compte des éléments sur lesquels convergent les catégorisations existantes, ces auteurs ont en effet examiné huit des typologies couramment citées dans la littérature américaine. Leur travail est résumé au tableau de la page suivante (Tableau 5) (Covey, Menard, Franzese, 1992, traduction libre).

C'est ainsi que quatre catégories de gang ont été dégagées sur la base des trois critères suivants : le niveau de comportement illégal, le comportement illégal typique et la prévalence de ce type de gang. Pour ce qui est des catégories identifiées, on retrouve : 1) les gangs sociaux ou de territoire, 2) les gangs «retraitistes», 3) les gangs conflictuels ou violents, et 4) les gangs criminels.

Ce survol ne saurait être complet sans que l'on fasse référence à une typologie dont on n'a pas tenu compte dans les synthèses précédentes, soit celle de Spergel et Curry (1993). Sans entrer dans le détail, il importe de mentionner que cette typologie comporte une définition générale de la notion de gang et distingue huit types de groupes délinquants et/ou criminels, à savoir : 1) les groupes délinquants; 2) les pseudo-gangs («copycat gangs»); 3) la clique; 4) les gangs traditionnels de jeunes ou de territoire; 5) les bandes («posses ou crews»); 6) les gangs de jeunes orientés vers le gain économique ou gangs de rue; 7) les autres gangs de jeunes orientés vers la violence; 8) les organisations criminelles (jeunes et/ou adultes).

Quant à la pertinence ou l'utilité des typologies présentées, les critères présentés ci-après permettront de mieux en juger.

3.2.2 Des critères pour guider l'élaboration d'une typologie

De façon générale, la littérature présente des indications fort pertinentes en regard des principes sur lesquels il faut s'appuyer pour définir la notion de gang et élaborer une typologie. Plus précisément, ces indications se répartissent en deux groupes : le premier porte sur la logique propre à ce type de démarche, alors que le second renvoie à des considérations qui concernent plus spécifiquement la problématique des gangs.

Les critères d'ordre logique

Selon Covey, Menard et Franzese (1992), une typologie consiste en un «ensemble de règles utilisées pour classer des cas ou des objets d'étude (personnes, villes, nations) à l'intérieur de groupes plus ou moins homogènes, dans l'espoir que le fait de connaître à quel cas appartient un groupe donné puisse aider à comprendre ou à prédire son comportement» (traduction libre, p. 127).

En ce qui a trait à l'utilité ou à la pertinence d'une typologie, Knox (1991) est d'avis que cet aspect tient surtout à deux choses. La première est qu'une catégorisation doit être en mesure de refléter l'éventail des possibilités en regard du phénomène concerné. Quant à la seconde, elle consiste en ce qu'une typologie doit comporter des catégories qui s'excluent mutuellement. Ces points de vue ne sont toutefois pas partagés. Pour ce qui est d'abord de la dimension touchant à l'exhaustivité, Covey, Menard et Franzese (1992) estiment que ce critère est peu pertinent. S'appuyant sur les résultats de recherches empiriques, ils soutiennent que seules les typologies relativement simples ont été, dans le domaine de la criminologie, validées. En ce qui concerne la seconde dimension, Curry et Spergel (1992) considèrent que, bien qu'on devrait tendre vers cet objectif, les données recueillies sur la problématique des gangs et des groupes délinquants ne permettent pas un tel niveau de précision, car pour eux : «les caractéristiques des groupes sociaux, des groupes délinquants et des gangs de jeunes ne sont pas mutuellement exclusives, mais représentent des agrégats d'activités distinctes» (traduction libre, p. 382).

Relativement à la typologie des gangs, c'est donc dire que **la solution proposée devrait, tout en étant la plus pragmatique possible, comporter des catégories qui se démarquent surtout sur le plan des activités de nature délinquante ou criminelle**

TABLEAU 5

**Présentation des typologies des gangs
souvent citées dans la littérature américaine**

| AUTEUR(S) | CATÉGORIES DISTINGUÉES | CARACTÉRISTIQUE(S) |
|-------------------------------------|--|---|
| Cloward et Ohlin (1960) | 1. Gangs «retraitistes». | Gangs surtout orientés vers la consommation de substances illicites. |
| | 2. Gangs criminels. | Gangs principalement orientés vers le gain économique. |
| | 3. Gangs conflictuels. | Gangs surtout orientés vers la défense d'un territoire. |
| Spergel (1961) | 1. Gangs de type «racket». | Une variante des gangs criminels de Cloward et Ohlin. |
| | 2. Gangs centrés sur le vol. | Une variante des gangs criminels de Cloward et Ohlin. |
| | 3. Gangs conflictuels. | Correspondent en substance aux gangs conflictuels de Cloward et Ohlin. |
| | 4. Gangs axés sur la consommation d'alcool et de drogue. | S'apparentent aux gangs «retraitistes» de Cloward et Ohlin. |
| Yablonsky (1970) | 1. Gangs sociaux. | Leurs activités se concentrent autour des sports, des loisirs et de la délinquance mineure. |
| | 2. Gangs délinquants. | S'apparentent aux gangs criminels de Cloward et Ohlin. |
| | 3. Gangs violents. | Correspondent en substance aux gangs conflictuels de Cloward et Ohlin. |
| Feldman et al. (1985) | 1. Gangs de style «bagarre». | Ces gangs sont impliqués dans la violence, notamment en regard du territoire. |
| | 2. Gangs de style «entrepreneurship». | Ces gangs recherchent un statut par l'entremise de l'argent et la consommation de biens. Ils peuvent également être actifs dans la vente de drogue. |
| | 3. Gangs de style social et récréatif. | Ces gangs se caractérisent par un faible degré de violence ou de bagarre. |
| Taylor (1990) | 1. «Scavengers» . | Il s'agit de gangs de jeunes peu organisés. |
| | 2. Gangs de territoire. | Gangs organisés autour de la défense d'un territoire. |
| | 3. Gangs organisés. | Gangs similaires aux gangs criminels de Cloward et Ohlin. |
| Fagan (1989) | 1. Type 1 | Gangs caractérisés par des niveaux bas de comportements illégaux et de consommation de drogue. |
| | 2. Type 2 | Gangs caractérisés par des niveaux bas de comportements illégaux; forte prévalence du vandalisme, de la consommation et de la vente de drogue. |
| | 3. Type 3 | Gangs fortement engagés dans la plupart des comportements illégaux, mais modérément dans la consommation de drogue dures et la vente de drogue. |
| | 4. Type 4 | Gangs fortement engagés dans toutes les formes de comportements illégaux, incluant la consommation de drogue dures. |
| Schwendinger et Schwendinger (1985) | 1. Gangs intellectuels. | Gangs axés sur la performance scolaire et provenant de toutes les classes sociales. |
| | 2. Gangs sociaux. | Gangs issus habituellement des classes moyennes et élevées. Ils mettent l'accent sur les activités sociales et les «partys». |
| | 3. Gangs de gars de coin de rue. | Gangs provenant habituellement de la classe des travailleurs. Ils mettent l'emphase sur les activités sociales et les «partys». |

| | | |
|-------------------|---------------------------------|--|
| | 4. Gangs d'athlètes. | Gangs issus de toutes les classes sociales et ayant généralement une double affiliation. |
| | 5. «Surfers». | (Non disponible). |
| | 6. «Hot rodders». | (Non disponible). |
| Miller* (1980) | 1. Gangs de territoire. | (Non disponible). |
| | 2. Gangs orientés vers le gain. | (Non disponible). |
| | 3. Gangs axés vers le combat. | (Non disponible). |

* Notons que cette typologie distingue 12 types de groupes de jeunes contrevenants, dont trois seulement sont identifiés par Miller (1980) comme étant des gangs.

D'autre part, si l'on veut que la typologie retenue soit précédée d'une **définition générale du concept de gang**, il faut aussi tenir compte des recommandations de Ball et Curry (1995). À cet égard, ils recommandent **de privilégier**, comme principe de base, **des définitions plus abstraites que concrètes dans lesquelles on retrouverait autant l'idée d'un groupe ou d'un système social, que celle des patrons récurrents de comportements et d'activités qui le caractérisent**. C'est pourquoi ils estiment **préférable que la dimension des activités illégales ne fasse pas partie de la définition de gang**, car l'essence générale du terme suggère que l'essence d'un gang tient dans sa faiblesse relativement aux normes conventionnelles, plutôt que dans un engagement opposé à celles-ci.

Les critères relatifs au phénomène des gangs

Du côté des critères se rapportant plus spécifiquement à la problématique, on observe davantage d'unanimité dans la littérature. En premier lieu, certains auteurs sont d'avis qu'une «bonne» typologie des gangs devrait **inclure des formes de gang plus contemporains** pouvant manifester des niveaux élevés de violence, comme par exemple les Skinheads ou les groupes sataniques (Knox, 1991; Spergel, 1995). En second lieu, on s'entend pour dire qu'une telle typologie devrait aussi être en mesure de **traduire le degré de menace ou de danger que les catégories proposées représentent pour la société, notamment en regard de leur patron de comportements criminels et leur niveau de violence** (Covey, Menard et Franzese, 1992; Knox, 1991). De même, plusieurs auteurs conviennent de la nécessité de **distinguer les groupes délinquants et les organisations d'adultes criminels des gangs de rue ou de jeunes** (Klein, 1993; Knox, 1991; Parks, 1995; Spergel, 1995). Dans cet ordre d'idées, Knox (1991) propose de n'utiliser la notion de gang que pour les groupes caractérisés par la **récurrence** de leurs comportements illégaux, tandis que Curry et Spergel (1992) croient plutôt que ce terme devrait être réservé pour les groupes délinquants ou criminels présentant un certain niveau de **stabilité**. Pour sa part, Klein (1995) insiste sur l'importance de ne pas situer sur le même continuum les groupes d'amis ou d'adolescents, les groupes délinquants et les gangs, car le premier type de groupe sert surtout à des fins de socialisation. Enfin, Spergel (1995) recommande de distinguer les groupes identifiés sur la base de **deux critères additionnels**, à savoir le **degré de contrôle d'un territoire**, ainsi que **le niveau d'organisation du groupe**.

Outre ces considérations, il faudrait à notre avis ajouter un critère qui n'est pas mentionné dans la littérature américaine mais qui reflète davantage la réalité des gangs de rue de Montréal. En effet, nous avons déjà souligné que les gangs de la région montréalaise étaient surtout composés d'individus âgés entre 14 et 25 ans, c'est-à-dire d'adolescents et de jeunes adultes. Aussi, dans le but de mieux traduire cette particularité, nous estimons que **l'expression «gang de jeunes» devrait être exclue de la terminologie** privilégiée pour définir et catégoriser les gangs.

3.3 VERS UNE TYPOLOGIE DES GANGS

Partant de l'ensemble des critères précisés précédemment, nous allons maintenant proposer une définition du concept de gang, ainsi qu'une typologie des gangs. Mais avant de poursuivre, il est nécessaire de

rappeler que l'objectif recherché ici est de présenter des avenues de solution face à un problème au sujet duquel même les experts américains ne s'entendent toujours pas.

3.3.1 Une définition de la notion de gang

De façon générale, il existe peu de définitions du concept de gang permettant de satisfaire aux critères formulés par Ball et Curry (1995), à savoir un certain degré d'abstraction, l'idée de système social et de patrons répétitifs de comportements et d'activités et l'absence de référence à la dimension des activités illégales. Dans les faits, seules les définitions suggérées par Ball et Curry (1995 : 240), Klein (1993 : 89) et Spergel et Curry (1993 : 388) rencontrent en partie ces exigences. De ces propositions, on peut tenter de dégager cette définition :

Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des communautés culturelles et ils opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités.

3.3.2 Une typologie des gangs

D'après la littérature, une typologie devrait, pour être pertinente et utile, satisfaire à tout le moins à ces exigences : 1) prendre en compte des formes de gang plus contemporains; 2) traduire le degré de dangerosité que chacun des types de gang distingués représente pour la société (pattern de comportements criminels et niveau de violence); 3) être en mesure de **différencier les groupes** délinquants, les gangs et les organisations criminelles; et 4) **refléter le niveau d'organisation** du groupe et le **degré de contrôle d'un territoire**. À cause de ses implications en matière de prévention, d'intervention et de recherche, une typologie des gangs devrait aussi permettre d'établir des distinctions relativement précises entre les catégories retenues. **Or, les typologies et les synthèses considérées dans cette partie ne permettent pas d'atteindre un tel niveau d'exactitude, principalement parce que les indications relatives aux patterns de comportements criminels et de violence sont plutôt vagues. Aussi nous est-il tout au plus possible, à ce moment-ci, de présenter une première classification des gangs et des groupes délinquants et criminels.**

Vue d'ensemble

Partant des typologies présentées précédemment, dont notamment celles proposées par Covey, Menard et Franzese (1992) ainsi que Spergel et Curry (1993), nous suggérons qu'une typologie répondant aux paramètres identifiés plus haut prenne en compte ces catégories : 1) les pseudo-gangs; 2) les groupes délinquants; 3) les gangs de territoire; 4) les gangs violents à visée idéologique; 5) les gangs de rue; 6) les organisations criminelles.

Si, tout comme l'a fait la Fédération canadienne des municipalités (1994), on veut également transposer cette classification sur un continuum tentant de montrer le niveau de dangerosité que ces groupes et gangs constituent pour la société, et fournir des indications sur leur niveau d'organisation, nous proposons de la représenter comme suit (Figure 4) :

**Figure 4 - Représentation du degré de
dangerosité des gangs et des groupes délinquants/criminels**

Contenu de la typologie

Quant à la définition et aux caractéristiques de ces gangs et groupes délinquants/criminels, on les retrouve dans le tableau des pages suivantes (Tableau 6).

3.4 EN RÉSUMÉ

Lorsqu'on tente de définir ce qu'est un gang et de classifier la diversité des gangs observés au fil des années, on se heurte à des problèmes de taille. Même si l'on peut identifier dans la littérature des critères qui devraient permettre de surmonter ces obstacles, il reste que les typologies existantes manquent dans l'ensemble de précision, surtout en regard des caractéristiques qui devraient servir à distinguer les gangs les uns des autres. Considérant que les experts américains ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur ces questions, une première classification des gangs et des groupes délinquants et criminels est donc proposée dans le but d'alimenter les discussions futures entre les instances concernées. Toutefois, attendu les conséquences de l'absence de définition et de classification normalisées sur les plans de la prévention, de l'intervention et de la recherche, il importe de mentionner que de tels débats ne sauraient être reportés.

PARTIE 4

QUI SONT LES JEUNES QUI FONT PARTIE D'UN GANG ET QUELS FACTEURS LES RENDENT PLUS VULNÉRABLES?

Jusqu'à présent, seules des caractéristiques très générales des jeunes appartenant à des gangs ont été soulevées. Entre autres, nous avons souligné qu'ils étaient en quelque sorte carencés relativement à la satisfaction de leurs besoins affectifs, psychologiques et sociaux. De même, nous avons indiqué que ces jeunes évoluaient dans des contextes particuliers et dont l'influence était considérable quant aux types de gang auxquels ils avaient tendance à s'affilier ou qu'ils tendaient à constituer. Mais dans une optique de prévention et d'intervention, ces informations, quoique pertinentes, sont insuffisantes. Voilà pourquoi cette partie a pour but de tracer un portrait plus détaillé des jeunes faisant partie des gangs et de dégager les facteurs, tant individuels qu'environnementaux, qui favorisent l'affiliation à un gang ainsi que la formation et le développement des gangs.

4.1 LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES QUI FONT PARTIE D'UN GANG

Bien que les chercheurs aient largement contribué à documenter cet aspect de la problématique des gangs, force est de constater que, pour les États-Unis du moins, les données les plus récentes proviennent surtout d'études ayant été conduites au cours des années 80 (Parks, 1995). Par contre, **pour le Québec** et en particulier pour la région de Montréal, la situation diffère : **les recherches sont peu nombreuses, mais les données disponibles ont au moins l'avantage d'être issues d'études menées dans les années 90** (Arpin et al., 1994; LeBlanc et Lanctôt, 1997).

La littérature présente une autre particularité dont il faut aussi faire mention. En effet, les auteurs déplorent, tant aux États-Unis qu'au Québec, **un manque flagrant d'informations concernant les membres féminins appartenant aux gangs** (Arpin et al., 1994; Covey, Menard et Franzese, 1992; Parks, 1995; Spergel, 1992, 1995). Cela dit, même s'il faut principalement s'appuyer dans cette section sur les écrits américains, nous tenterons tout de même de distinguer les caractéristiques propres aux membres masculins de celles se rapportant aux membres féminins et de mettre en évidence les caractéristiques ayant été observées parmi la population québécoise.

De façon générale, les données concernant cette dimension du problème des gangs proviennent de différentes sources (Arpin et al., 1994; Ball et Curry, 1995; Blondin, 1993; Clark, 1992; Covey, Menard et Franzese, 1992; Howell, 1994; LeBlanc et Lanctôt, 1997; Parks, 1995; Spergel, 1995; Thornberry, à paraître). Elles ont été regroupées sous neuf thèmes : l'âge, la distribution au sein des gangs, le statut socio-économique, l'ethnicité, les traits de personnalité, la famille, les comportements scolaires, la consommation d'alcool et de drogue et les autres caractéristiques. Afin d'en alléger la présentation, l'usage d'un tableau est privilégié (Tableau 7, page suivante).

Cette synthèse, aussi intéressante soit-elle, ne saurait être complète sans que l'on traite de l'intelligence ou du développement intellectuel des membres des gangs. Toutefois, aussi pertinente que pourrait s'avérer cette question, dans une perspective de prévention, il reste que les résultats actuellement disponibles invitent à la prudence (Spergel, 1995). Certes, il existe des données tendant à montrer que l'intelligence des membres de gang est généralement inférieure à la moyenne (Klein, 1993) ou encore, que quelques membres centraux peuvent faire preuve d'un entrepreneurship supérieur à la moyenne (Jankowski, 1991). Sauf que, dans

l'ensemble, ces résultats sont isolés et quelque peu contradictoires. C'est pourquoi ils ne font pas partie du portrait que nous avons dégagé.

TABLEAU 7

Caractéristiques des membres masculins et féminins

| THÈME | CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES MASCULINS | CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES FÉMININS |
|--------------------------------|--|---|
| Âge | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont recrutés entre 11 et 15 ans. • Ont en moyenne 19 ans. • La durée de l'affiliation à un gang est souvent égale ou inférieure à un an. <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'affiliation à un gang est généralement inférieure à un an tant chez les préadolescents que chez les adolescents. • À Montréal, selon les estimations de 1989, ils sont âgés entre 14 et 25 ans. | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Joignent les gangs entre 12 et 13 ans. • Quittent les gangs entre 16 et 18 ans et plus tôt que les membres masculins. <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La durée de l'affiliation à un gang est généralement inférieure à un an tant chez les préadolescentes que chez les adolescentes. • Ont leurs premiers contacts avec le gang entre 11 et 14 ans. |
| Distribution au sein des gangs | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentent environ 90% de l'ensemble des membres de gangs. | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentent environ 10% de l'ensemble des membres de gangs. |
| Statut socio-économique | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leurs parents ont un niveau d'éducation peu élevé. <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leurs parents ont un statut socioéconomique faible. | <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leurs parents ont un statut socio-économique faible. |
| Ethnicité | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes caucasiens joignent davantage les gangs «blancs» (Skinheads, sataniques). • Les estimations étaient en 1992 : 4% blancs, 47% africains-américains, 43% hispanophones et 6% asiatiques. <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils sont souvent issus des communautés culturelles les plus récemment installées au Québec. | |

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| <p>Traits de personnalité</p> | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentent quelques déficiences au niveau de l'organisation de la personnalité. • Ont un fort sentiment d'isolement. • Ont peu d'estime de soi. • Ont un regard sinistre sur la vie. <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ont une vision noire de la réalité. • Rejetent les normes sociales. | <p>États-Unis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ont peu d'estime de soi. • Sont plus rebelles et peuvent rejoindre les gangs pour choquer leurs parents ou leurs pairs. • Éprouvent des difficultés à rencontrer les exigences de la vie en société. • Se montrent méfiantes envers les figures d'autorité et sont impulsives. <p>Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ont une faible image de soi, même si elles perçoivent leur participation au gang de façon positive. <p>Le gang a principalement pour fonction d'être un pourvoyeur d'affection.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ont des perceptions idéalisées du gang. • Ont une vision noire de la réalité. • Rejetent les normes sociales. |
|-------------------------------|--|---|

TABLEAU 7 (suite)

Caractéristiques des membres masculins et féminins

| THÈME | CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES MASCULINS | CARACTÉRISTIQUES DES MEMBRES FÉMININS |
|---|--|--|
| <p>Famille</p> | <p><i>États-Unis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proviennent de familles dysfonctionnelles. • Sont issus de familles monoparentales où le père est absent. • Tendent à manifester de la violence envers leurs parents, notamment le père. • L'encadrement et les modèles parentaux sont déficients. <p><i>Québec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manquent de supervision parentale. | <p><i>Québec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manquent de supervision parentale. • Éprouvent souvent des malaises dans leur milieu familial (absence d'un parent, violence conjugale, parents alcooliques ou toxicomanes). |
| <p>Comportements scolaires</p> | <p><i>États-Unis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Font preuve d'absentéisme scolaire. • Ont de piètres performances académiques. • Ont une expérience scolaire insatisfaisante qui les conduit au décrochage. • Peuvent vivre des expériences négatives avec leurs professeurs. <p><i>Québec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accusent de lourds déficits à l'école, surtout au plan relationnel. | <p><i>États-Unis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ont de piètres performances académiques. <p><i>Québec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accusent de lourds déficits à l'école, surtout au plan relationnel. • Peuvent faire face à des difficultés scolaires, tels des retards pédagogiques ou de l'absentéisme. |
| <p>Consommation d'alcool et de drogue</p> | <p><i>États-Unis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont plus enclins à consommer de l'alcool et des stimulants. • Ont rarement une dépendance à la drogue et ceux qui en vendent, n'en consomment habituellement pas. • Membres périphériques et temporaires sont davantage des consommateurs de marijuana; les membres réguliers peuvent prendre avec le temps dans d'autres types de drogue, souvent l'héroïne. | |
| <p>Autres caractéristiques</p> | <p><i>États-Unis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sont plus enclins que les filles à s'engager dans des comportements violents sérieux et persistants lorsqu'ils sont en gang. • Peuvent faire montre de déviance sexuelle ou de promiscuité sexuelle. • Sont exposés aux pairs délinquants. • Ont eu des contacts avec la police à cause de comportements délinquants. • Ont été victimes d'agression. | <p><i>États-Unis :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ont des taux de délinquance plus bas que les membres masculins. • Sont généralement des membres périphériques et exercent des rôles de nature auxiliaire. Elles servent généralement à combler les besoins sexuels et d'estime des membres masculins, bien que certaines évoluent dans des gangs exclusivement féminins. <p><i>Québec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Leurs comportements sont dictés par les garçons du gang. • N'occupent pas de positions centrales au sein du gang. |

4.2 LES JEUNES À RISQUE

De l'avis de Spergel (1995), les facteurs de risque constituent, depuis plusieurs années déjà, un aspect de la problématique des gangs à propos duquel beaucoup d'efforts ont été investis. Mais quand on discute de facteurs de risque, de quoi parle-t-on exactement? Sans s'étendre sur le sujet, on peut simplement mentionner qu'il s'agit des «risques individuels ou environnementaux qui augmentent la vulnérabilité d'une personne quant aux conséquences négatives possibles sur son développement» (Small et Luster, 1994 : 112 dans Thornberry, à paraître, traduction libre, p. 4). En d'autres termes, cela signifie que l'on s'intéresse **aux facteurs typiques reliés à l'histoire des individus qui sont plus fortement associés à une trajectoire de vie négative, lorsqu'ils sont accumulés**(Miller, 1995 dans Thornberry, à paraître).

En ce qui concerne les facteurs favorisant chez les jeunes l'appartenance à un gang, les synthèses les plus récentes permettent de les répartir en **quatre catégories**, à savoir : **la famille, l'école, les pairs et les individus** (Parks, 1995; Spergel, 1995; Thornberry, à paraître). Tout comme nous l'avons fait dans la section précédente, ces facteurs sont cette fois encore présentés à l'aide d'un tableau (Tableau 8).

TABLEAU 8
Facteurs de risque associés aux jeunes

| Catégorie | Facteurs |
|-----------|---|
| Famille | <ul style="list-style-type: none"> • Faible statut socioéconomique et pauvreté. • Monoparentalité et bris de liens familiaux. • Familles plus nombreuses. • Faibles stratégies de gestion de la famille. • Discipline parentale inappropriée. • Peu d'encadrement et de contrôle de la part des parents. • Peu d'implication de la famille. • Peu d'affection dans les relations parents-enfants. • Avoir un frère ou une soeur membre d'un gang. • Absence de modèles parentaux. • Attitudes pro-violence de la part des parents. |
| École | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir peu d'espoir quant à sa réussite scolaire. • Avoir peu d'aspirations liées aux études. • Vivre des échecs scolaires. • Avoir des parents ayant peu d'espoir pour leur enfant sur le plan scolaire. • Frustrations vis-à-vis de l'école. • Être étiqueté négativement par les professeurs. • Ne pas avoir de modèle positif parmi ses professeurs. • Vivre de la marginalité. • Être dans une classe où il y a des membres de gangs. • Être «dans le trouble» à l'école. |

| | |
|-----------|---|
| Pairs | <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir des relations avec des délinquants (risque le plus important dans cette catégorie). • Avoir des amis consommant de la drogue. • Avoir des amis ayant déjà eux-mêmes été membres de gang. |
| Individus | <ul style="list-style-type: none"> • Faible estime de soi (mais les résultats s'y rapportant sont contradictoires). • Attitudes pro-gang. • Plus grande tolérance vis-à-vis de la déviance. • Être compétitif. • Être propriétaire d'une arme. • Consommation abusive de drogue. • Avoir un dossier de délinquance, notamment pour des actes d'agressivité. • Avoir été approché pour faire partie d'un gang. • Appartenir au groupe d'âge dans lequel on recrute les nouveaux membres (11 à 15 ans). • Faire partie d'un groupe ou d'une minorité ethnique. • Être un immigrant récent. |

4.3 LES MILIEUX À RISQUE

Comme nous l'avons déjà indiqué, il y a des contextes plus critiques que d'autres quant aux risques que les jeunes s'y retrouvant forment un gang ou rejoignent un gang existant. En général, ces milieux se distinguent par une combinaison de facteurs relevant autant de la désorganisation sociale que de la pauvreté et, dans une moindre mesure, par des facteurs associés au racisme. Sans reprendre tout ce qui a été mentionné à ce propos, il peut être utile de rappeler dans cette section certaines caractéristiques propres à ces contextes et de mentionner d'autres particularités que nous n'avons pas soulevées jusqu'à maintenant.

En ce qui regarde plus spécifiquement les **facteurs reliés aux milieux où prédominent la désorganisation sociale**, ceux apparaissant les plus importants sont (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995; Thornberry, à paraître) : des liens fragmentés entre les organisations et les institutions en place qui desservent notamment les jeunes, des niveaux élevés de dépendance envers l'État et de maladies mentales et physiques, ainsi que des taux élevés de mobilité résidentielle et des changements importants au sein de la population, résultant principalement des vagues successives d'immigration.

Pour ce qui est des **environnements où c'est la pauvreté qui prévaut**, les principaux facteurs de risque sont (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995; Thornberry, à paraître) : des taux élevés de criminalité et de délinquance, un manque d'opportunités sociales et économiques, une sous-culture tolérante face à l'appartenance aux gangs et l'utilisation de moyens illégaux pour subsister, des gangs déjà établis dans le voisinage, des drogues disponibles dans le quartier et des classes sociales défavorisées.

Quant aux facteurs associés au **racisme**, il semble que ce soit un accès limité au pouvoir, aux privilèges, au prestige et au marché du travail qui se démarque sur ce plan (Covey, Menard et Franzese, 1992; Spergel, 1995).

Par ailleurs, même si l'école n'est qu'une des composantes de ces environnements, il est nécessaire de souligner qu'elle constitue **un milieu souvent très critique pour les jeunes plus vulnérables**. En effet, l'école peut non seulement faire partie du territoire d'un gang, mais elle est aussi un lieu privilégié pour recruter de nouveaux membres (Kodluboy et Evenrud, 1993; Parks, 1995). De plus, quand l'école se trouve dans un quartier autre que celui de résidence, les risques que ces jeunes échappent au contrôle des parents sont encore plus élevés que si elle est située à proximité du lieu de résidence familiale (Hagedorn, 1988 dans Bursik et Grasmick, 1993; Huff, 1989 dans Parks, 1995; Kodluboy et Evenrud, 1993).

En terminant, il faut également redire que, du moins pour les États-Unis, les banlieues et les petites villes sont devenues depuis plusieurs années déjà de nouveaux milieux à risque (Huff, 1992 et Ingersoll, 1982 dans Parks, 1995; Spergel, 1995; Stephens, 1993; Thornberry, à paraître). Dans une perspective de prévention à plus long terme, cet aspect particulier du phénomène des gangs mérite quelques considérations.

4.4 EN RÉSUMÉ

À maints égards, les jeunes appartenant aux gangs diffèrent de ceux qui n'en font pas partie. De fait, ils proviennent surtout de familles monoparentales, socio-économiquement défavorisées et dans lesquelles la supervision et les modèles parentaux sont déficients. Au chapitre de la personnalité, ces jeunes ressentent un fort sentiment d'isolement, ont une faible estime de soi et une vision plutôt sinistre de la réalité. À l'école, ils tendent à accuser des déficits importants qui, progressivement, les conduisent au décrochage. En général, ils sont plus enclins que les jeunes de leur âge à consommer de façon abusive de l'alcool et de la drogue. En outre, on les retrouve dans des environnements davantage marqués par la désorganisation sociale et la pauvreté. Quant à leurs premiers contacts avec les gangs, ils surviennent à la préadolescence et souvent, à l'école. Par contre, ces jeunes ne semblent pas se distinguer de leurs vis-à-vis sur le plan du développement intellectuel. Bien que l'identification de ces caractéristiques soit principalement issue de la littérature américaine, les données disponibles laissent croire que les jeunes Québécois affiliés aux gangs ont plusieurs

points communs avec les membres de gangs américains, notamment le fait d'être majoritairement de sexe masculin et issus des communautés culturelles. Aussi, dans une perspective de prévention et d'intervention, ces données sont des plus utiles.

PARTIE 5

DANS QUELLE MESURE LES GANGS SONT-ILS RESPONSABLES DE LA MONTÉE DE LA VIOLENCE ET DE LA CRIMINALITÉ JUVÉNILES?

Considérant que du côté du public et des chercheurs, les préoccupations actuelles sont tournées vers la montée de la violence et la criminalité des jeunes, nous examinerons d'abord dans quelle mesure le phénomène des gangs et le portrait actuel de la violence et de la criminalité juvéniles peuvent s'enchaîner. Pour ce faire, nous nous pencherons particulièrement sur les statistiques et les travaux permettant de connaître et de départager la responsabilité des gangs en regard de cette dure réalité. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les activités des gangs en portant une attention spéciale à la diversité et l'instabilité qui les caractérisent. Dans un troisième temps, les positions de quelques auteurs sur le lien possible entre les gangs et les organisations criminelles seront présentées. Finalement, sous la rubrique des taux de récidive juvénile et adulte, on retrouvera une analyse portant sur les gestes posés en tant que membre de gang à l'adolescence et leur lien possible avec une éventuelle carrière criminelle.

5.1 LA VIOLENCE ET LA CRIMINALITÉ DES GANGS

Si les gangs d'aujourd'hui soulèvent avec autant de force la peur et l'indignation, c'est parce que la violence et la criminalité juvéniles y sont fermement associées. Il ne fait pas de doute que ces phénomènes ne sont pas étrangers. Mais savons-nous vraiment dans quelle mesure ils s'unissent?

Malheureusement, les statistiques officielles ne répondent que partiellement à cette question puisqu'elles ne font pas de distinction entre les crimes ou les gestes de violence posés par des membres de gang ou par d'autres jeunes n'appartenant pas à ces groupes (Fédération canadienne des municipalités, 1994). Cela dit, et parce qu'elles sont éloquentes, les statistiques traitant de la violence et de la criminalité des jeunes considérés dans leur ensemble méritent tout de même d'être prises en compte.

Chez les américains, le nombre d'individus, âgés de 12 à 17 ans, arrêtés pour crimes violents, a augmenté de 67% entre 1970 et 1990 (Risbil et Davidson, 1993). Le nombre d'arrestations pour crimes contre la propriété, évalué dans la même période et pour le même groupe d'âge, n'accuse toutefois qu'une augmentation de 6%. Chez les Canadiens, il y a tout lieu de croire que la violence a évolué de la même façon, sans cependant être aussi élevée que celle perpétrée par nos voisins du Sud. En effet, le *Rapport du comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes* (1995) fait état d'un «plafonnement relatif, depuis 1980, des crimes contre les biens (à quelques exceptions près, les vols de véhicules, par exemple) et d'autre part, d'une croissance des agressions interpersonnelles (les voies de fait principalement) qui s'est accélérée durant les années 1980-1992» (p. 19). Bien qu'elles soient cohérentes avec les chiffres américains, ces données ne révèlent pas, par contre, la place relative qu'occupent les jeunes au sein de ce tableau.

En puisant dans des statistiques publiées par le Ministère de la Sécurité publique (1992 dans le *Rapport du comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes*, 1995), il est possible toutefois de traiter spécifiquement de ce groupe d'âge, les 12-17 ans, et mieux encore, de tracer le portrait de la réalité québécoise. De fait, ces statistiques indiquent que le nombre de contrevenants juvéniles a augmenté de 200% au cours de la période comprise entre 1984 et 1992 et que sur le nombre calculé en 1992 (n = 4 430), 81% (n = 3 593) ont été arrêtés pour voies de fait. Ces chiffres révèlent également que **la progression des**

agressions interpersonnelles caractérise le profil criminel des Québécois de moins de 18 ans , un constat qui vaut autant pour les jeunes Montréalais . Effectivement, de plus en plus d'adolescents sont accusés de voies de fait sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, comme en témoigne l'augmentation de 54,2% du nombre d'adolescents accusés de crimes violents entre 1986 et 1992 (Rapport du comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes, 1995).

Sans révéler la part exacte qui revient aux gangs dans le tableau actuel de la violence et de la criminalité juvéniles, il est permis de croire que ces données pourraient très bien en être le reflet. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre l'avis émis dans le Rapport du comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes (1995) : **«un des facteurs qui semblent expliquer l'augmentation des actes de violence chez les jeunes (...), c'est l'augmentation des actes d'agression en groupe. L'augmentation de la violence physique pourrait donc être due à l'augmentation de la violence en groupe. L'augmentation de cette violence coïnciderait avec le phénomène des gang violentes ou conflictuelles »** (sic, p. 24). En outre, cette dernière observation permet aussi de penser **que la dynamique même des groupes ou des gangs aurait changé, conduisant à un nombre plus élevé d'actes d'agression et expliquant en bonne partie les changements récents qu'on observe au niveau de la violence et de la criminalité juvéniles .** Mais encore là, on ne sait pas si cette nouvelle dynamique est le fait des gangs ou des individus qui les composent. **Selon nous, l'hypothèse la plus plausible est que la violence et la criminalité des gangs relèvent de l'effet d'interaction entre l'individu et le groupe.**

Concernant cette dynamique, Thornberry (à paraître) fait remarquer que le rôle du groupe apparaît plus évident que ne l'est celui de l'individu, car il semble que le modèle de la facilitation est celui qui trouve le plus d'appui dans la littérature. Brièvement, ce modèle soutient que le climat normatif du gang, ainsi que le processus de groupe, constitueraient des agents facilitateurs de la délinquance et de la violence. Ainsi, le gang procurerait des occasions que l'individu isolé n'aurait pas. S'appuyant sur les résultats de l'étude de Battin et al. (1996), Thornberry soutient même qu'il émergerait des gangs significativement plus d'actes de violence que de n'importe quel autre groupe de pairs délinquants. Cet avis n'est cependant pas partagé par Covey, Menard et Franzese (1992). D'après ces auteurs, la délinquance des gangs serait la même que celle perpétrée par d'autres groupes : les actes de délinquance commis par les gangs seraient seulement plus nombreux mais ils mettraient en cause les mêmes facteurs, dont le plus important relève de l'association à des amis tolérant les comportements antisociaux.

Outre le modèle de la facilitation, celui de la sélection sociale aurait aussi ses appuis dans la littérature, comme le reconnaît Thornberry (à paraître). Selon ce modèle, les gangs recruteraient des individus déjà disposés à la délinquance et à la violence, dénonçant ainsi la part de l'individu dans la dynamique de la violence et de la criminalité des gangs.

Chacun de ces modèles contient sans doute une part de vérité et le plus probable, à notre avis, est que le groupe et l'individu agissent en interaction dans cette dynamique de violence et de criminalité. Si ces modèles n'illustrent pas cette interaction, celui de Spergel (1995) le fait très explicitement. Pour cet auteur, en effet, l'individu qui s'affilie à un gang accuse généralement des déficiences au niveau de l'organisation de sa personnalité, lesquelles sont de nature à faciliter son adaptation au gang qui, en retour, lui fournit ce qui lui manque le plus : un statut. **L'individu y trouve l'avantage de ne plus être seul et rejeté et obtient, de plus, un statut significatif au sein d'un groupe qui, lui-même, a accédé à un certain statut et qui le conserve en utilisant la violence ou la menace de violence pour afficher son identité et pour être reconnu.** Mais, si la violence est commise au nom de l'honneur, elle peut également servir à exprimer des frustrations extrêmes et de la rage à l'égard de problèmes personnels et sociaux qui ne touchent ni le gang, ni son fonctionnement. **La violence sert donc à la fois à satisfaire les besoins des membres, liés aux faiblesses de leur personnalité, et à développer et à maintenir la sous-culture du gang .** Toutefois, il

importe de souligner que cette violence se manifeste souvent de façon situationnelle et pour des fins reliées principalement aux processus de groupe. **Ainsi, l'individu, bien qu'il soit vulnérable et qu'il présente des besoins témoignant des faiblesses de l'organisation de sa personnalité, pourrait être pris dans des processus inexorables faisant de lui à la fois la victime et l'agresseur . Il est l'agresseur, parce qu'il commet des actes de violence, en son nom ou au nom du groupe, et la victime, parce que s'il ne commet pas cette violence, le gang qui lui procure le statut dont il a le plus besoin, court le danger de perdre son propre statut et son identité.** Il faut aussi mentionner que certains individus sont plus sensibles que d'autres à cette escalade de la violence et de la délinquance parce qu'ils recherchent davantage de pouvoir et d'influence à l'intérieur du gang, en l'occurrence ceux aspirant aux postes clés dont ceux de leader et de membre central.

Or, si la dynamique des gangs conduit maintenant à un nombre plus élevé d'actes d'agression, ce changement ne saurait être attribué qu'aux gangs seulement. À notre avis, l'individu qui s'y joint doit aussi être considéré, quoi qu'il est permis de croire que l'affiliation à un gang pourrait le rendre plus vulnérable qu'il ne l'était auparavant.

Pour terminer cette section, dont le but est de mieux comprendre comment s'agencent le ph énomène des gangs et le portrait actuel de la violence et de la criminalité juvéniles, quelques études recensées par Thornberry (à paraître) ne pourraient pas être passées sous silence. De fait, celles-ci tentent d'établir, sur l'ensemble des actes de délinquance commis dans une population donnée, quel pourcentage d'entre eux sont commis par des membres de gang, ce que très peu d'études ont tenté de faire jusqu'à maintenant à cause, sans doute, de la méthodologie qu'exige cet exercice, à savoir de constituer des échantillons représentatifs de membres de gang et de non-membres de gang. Par ailleurs, afin d'être en mesure de mieux saisir la portée des résultats, il faut savoir que si, par exemple, les membres de gangs représentent 10% de la population étudiée (échantillon total composé de membres et non-membres représentatifs), ils ne pourront être jugés responsables de la majorité des actes de délinquance que s'ils le sont pour plus de 10%.

La première étude commentée par Thornberry (à paraître) est celle de Fagan (1990), menée dans les régions de San Diego, de Los Angeles et de Chicago où le taux de prévalence de membres de gang était évalué à 23%. Sur l'ensemble des actes de délinquance commis par les deux groupes inclus dans l'échantillon total, 66% des assauts criminels, 65% des assauts mineurs et 65% des voies de fait ont été commis par des membres de gang. De plus, 69% des membres de gang étaient impliqués dans des activités illégales de même que 70%, dans la vente de drogue. Dans le cas du *Rochester Youth Development Study*, Thornberry (1996) évalue que le tiers de l'échantillon total était composé de membres de gang qui comptèrent, sur une période de quatre ans, pour les deux tiers des actes de délinquance autorévélés. Ils ont été jugés responsables également de 90% des actes de délinquance sérieux, de 80% des actes de délinquance accompagnés de violence et de 73% des ventes de drogue rapportées. Dans une étude conduite dans la région de Seattle, Battin, Hill, Hawkins, Catalano et Abbott (1996) ont calculé un pourcentage de 15% de membres de gang qui ont été trouvés responsables de 85% des voies de fait et de 50% d'autres formes de délinquance (assauts mineurs et vente de drogue). Enfin, dans une enquête d'une durée de quatre ans, menée dans la région de Denver, Esbensen et Huizinga (1993) évaluent que 6% de membres de gang étaient imputables de 35% des offenses sérieuses, de 55% des offenses commises dans la rue et 42% de ventes de drogue.

Bien que ces résultats amènent à penser que les membres de gang sont responsables de la grande majorité des actes de délinquance, leur interprétation commande cependant la prudence . D'une part, parce que ces résultats dépendent très fortement des définitions des notions de gang et de membre de gang qui ont été employées par les chercheurs. D'autre part, parce qu'ils ne permettent pas de conclure que tous les gangs sont aussi délinquants les uns que les autres car, comme nous l'a montré la partie 4, les gangs, selon leur orientation, peuvent être engagés dans la violence et la criminalité à des degrés fort différents.

5.2 LES ACTIVITÉS DES GANGS

En regard des niveaux de violence et de criminalité dont sont capables certains gangs, il ne serait pas étonnant que **les activités des gangs s'apparentent à celles des organisations criminelles**. Knox (1991) confirme cette observation et, pour n'en nommer que quelques-unes, citons **l'extorsion, le trafic de drogue, le jeu, le prêt d'argent, la vente de marchandise volée, la prostitution, les agressions et les combats avec des gangs rivaux** (Esbensen et Huizinga, 1993, dans Howell, 1994 ; Knox, 1991). Toutefois, **les gangs s'adonnent, règle générale, à la criminalité de manière changeante, c'est-à-dire qu'ils peuvent, d'une année à l'autre ou même d'un mois à l'autre, opter pour de nouvelles activités** (Block et Block, 1993 dans Howell, 1994; Spergel, 1992). **On peut donc difficilement déterminer leur champ de spécialisation. Au mieux, on peut penser que, durant chaque épisode (d'un mois ou d'un an), les gangs ne se concentrent que sur quelques activités à la fois plutôt que de s'engager régulièrement dans des actes criminels très diversifiés**(Sheley, Zhang, Brody et Wright, 1995).

L'âge des membres, la taille et le niveau de structure du gang pourraient tout de même servir de repères puisqu'ils sont associés à certaines activités et à certains niveaux de violence et de criminalité. Les batailles et les actes commis pour le gain relèvent plus souvent de l'initiative des jeunes du début de l'adolescence, tandis que les gestes les plus violents sont plus souvent posés par les jeunes de la fin de l'adolescence (Spergel, 1992). De même, les gangs qui contiennent le plus grand nombre de membres sont davantage concernés par le vol, la possession et la vente de drogue, tandis que les gangs les plus petits s'occupent plutôt de questions de défense du territoire qui peuvent s'accompagner, toutefois, des gestes les plus létaux. De plus, les gangs dont la structure est formelle sont ceux qui présentent les niveaux les plus élevés de délinquance (Fagan, 1989 dans Sheley, Zhang, Brody et Wright, 1995), un constat sur lequel s'appuie d'ailleurs la typologie proposée dans la partie 4. Cependant, à l'intérieur même d'un gang, la délinquance des membres centraux et des membres périphériques seraient de niveaux comparables (Esbensen et Huizinga, 1993 dans Howell, 1994).

5.3 LES GANGS SONT-ILS LIÉS AUX ORGANISATIONS CRIMINELLES

S'il est encore difficile de déterminer le champ de spécialisation des gangs, il ne faut pas se surprendre de ce que le lien des gangs avec les organisations criminelles ne puisse pas non plus être certifié. Considérant la violence de certains gangs contemporains, de même que leur consommation de drogue et leur implication dans la vente de stupéfiants, on pourrait néanmoins être porté à le croire.

Mais, selon Spergel (1995), ces phénomènes n'appartiennent pas nécessairement à une même chaîne. Envisagée sous cet angle, la probabilité d'une contribution aux activités des organisations criminelles devient donc moins évidente. Du point de vue de l'auteur, il est plus vraisemblable que ces réalités soient distinctes et séparables, ayant des causes différentes. La consommation de drogue, par exemple, serait en rapport avec la personnalité du jeune, la violence, avec le statut social et le trafic de drogue, avec le manque d'argent. Cette position trouve un appui chez Reiner (1992 dans Spergel, 1995) qui soutient que, même si les membres de gangs sont de plus grands consommateurs et de plus grands vendeurs de drogue que ceux qui ne font pas partie des gangs, cela ne signifie pas pour autant que les gangs font partie d'organisations criminelles liées à la drogue. De l'avis de ce dernier, il est indéniable qu'il s'agit de phénomènes séparés, la majorité des jeunes membres de gangs continuant d'être principalement concernés par les rivalités entre gangs. La vente de drogue ne serait pour eux que d'intérêt secondaire et serait perçue comme un emploi à temps partiel. À cela s'ajoute aussi l'étude de Klein, Maxson et Cunnigham (1991) montrant qu'aucun lien ne peut être établi entre les gangs et la recrudescence de la vente de drogue aux États-Unis. Quoi qu'il en soit, les données provenant du système judiciaire indiquent des relations consistantes entre les gangs, la consommation de drogue et la vente de drogue (Davidson, 1987; Camp et Camp, 1985; Ditnitz et Huff, 1988 dans Spergel, 1995).

Or, Spergel (1995) convient qu'il y a sans doute des théories ou des faits montrant que les jeunes s'engagent dans la trajectoire des gangs en commençant par la violence, pour ensuite s'adonner à la consommation de drogue puis, au trafic de drogue. C'est dire que les gangs se transformeraient peu à peu en

organisations criminelles. Mais comme des exceptions significatives ont aussi été observées, **les preuves ne sont donc pas encore suffisantes pour avancer que les gangs évoluent naturellement vers les organisations criminelles.** De ce fait, il serait d'autant plus difficile de conclure sur la modification du marché criminel, liée aux activités des gangs. Il faut dire que peu de criminologues ne s'aventureraient eux-mêmes à répondre à cette question, à moins d'extrapoler ou de mener une recherche en bonne et due forme. Cette affirmation s'appuie sur les commentaires de Marc LeBlanc, de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, de Pierre Tremblay, de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, et de Jacques Laplante, de l'École de criminologie de l'Université de d'Ottawa.

5.4 LES TAUX DE RÉCIDIVE JUVÉNILE ET ADULTE CHEZ LES MEMBRES DE GANG

Sachant qu'un faible pourcentage seulement de jeunes membres de gangs cheminent vers une criminalité sévère et soutenue (Spergel, 1995), la dernière conclusion apparaît d'autant plus évidente. Dans un même ordre d'idées, Lasley (1992) confirme que les gangs sont encore majoritairement composés de jeunes, laissant ainsi entendre que **l'affiliation à un gang au cours de l'adolescence est un phénomène passager**. Par contre, des études longitudinales ont démontré que **ceux qui, à l'adolescence, ont déjà été impliqués dans des activités criminelles en tant que membres de gangs, avaient plus de chance de persister dans un patron de criminalité** et qu'ils pouvaient devenir des criminels plus dangereux, comparativement à de jeunes délinquants restés en dehors des gangs (Spergel, 1995). **Il faut donc porter une attention toute particulière aux membres de gangs ayant commis des offenses sévères.**

Plus près de nous, **des données montréalaises** (LeBlanc et Lanctôt, 1997), provenant de différents échantillons composés de préadolescents (10-12 ans) et d'adolescentes et d'adolescents (14 ans en moyenne) recrutés(es) dans la communauté, ainsi que de filles et de garçons (12 à 18 ans) judiciairisés(es), **corroborent que la participation à un gang demeure généralement un phénomène transitoire et passager**. Dans tous ces échantillons, le pourcentage de jeunes ayant adhéré à un gang pour un an au plus s'est avéré plus élevé que le pourcentage de jeunes y ayant adhéré pour plus de deux années et ce, dans un rapport allant de 1,5:1 à 3,5:1. D'autre part, des données obtenues auprès de 307 garçons du début de la trentaine, recrutés dans la communauté, montrent que, comparativement à ceux qui n'ont pas révélé avoir fait partie d'un groupe de motards après l'âge de 18 ans, ceux qui déclarent avoir fait partie de tels groupes sont en proportion plus nombreux à avoir adhéré à un gang au cours de l'adolescence de façon persistante (27% de persistants contre 12% de temporaires parmi ceux qui ont adhéré à un gang au cours de l'adolescence, chez les membres ou ex-membres d'un groupe de motards; 73% de persistants et 88% de temporaires parmi ceux qui ont adhéré à un gang au cours de l'adolescence, chez ceux qui sont restés en dehors des groupes de motards). De plus, les auteurs observent ces mêmes tendances à partir d'un échantillon de 247 adolescents judiciairisés. Bien que les auteurs en concluent que «[...] **les adolescents qui participent à une bande marginale pour une longue période au cours de l'adolescence ont davantage de chances de continuer leur participation à une bande au cours de la jeunesse**» (p. 19), il convient de préciser ici que les échantillons dont découlent ces résultats sont relativement petits (34 garçons de l'échantillon conventionnel et 26, de l'échantillon judiciairisé, ont révélé avoir fait partie d'un groupe de motards après l'âge de 18 ans). Il faut de plus ajouter que la majorité des jeunes ayant révélé leur participation à un groupe de motards n'avaient pas adhéré à un gang au cours de l'adolescence, ce qui signifie que **le gang ne doit pas être considéré comme un préalable à l'adhésion au groupe de motards.**

5.5 EN RÉSUMÉ

La mise en commun des statistiques officielles sur la criminalité et la violence juvéniles, de l'avis des experts et des résultats de quelques études récentes analysant la part des membres de gangs sur la totalité des actes de délinquance juvénile, laisse croire que le phénomène des gangs et la montée de la violence et de la criminalité chez les jeunes pourraient être liés. Par ailleurs, s'il faut reconnaître la violence et la criminalité des gangs contemporains, ceci ne signifie pas pour autant que tous les gangs doivent être considérés capables de la même violence et de la même criminalité. Selon leur orientation, ils peuvent s'y adonner à des degrés fort différents. Compte tenu de la violence et de la criminalité de certains gangs, il s'avère que les activités des gangs ressemblent à celles des organisations criminelles. Mais la diversité et l'instabilité sont encore ce qui les caractérise le plus et ces ressemblances avec les organisations criminelles ne signifient pas que les gangs y sont associés. À ce chapitre, la preuve n'a pas encore été établie. De plus, l'affiliation à un gang au cours de l'adolescence n'annoncerait pas le début d'une carrière criminelle puisqu'elle est, pour la majorité des jeunes, un phénomène transitoire et passager. Cependant, les jeunes ayant commis des offenses sévères en tant que membres de gang sont plus à risque de poursuivre dans la voie de la criminalité et méritent, de ce

fait, une attention toute spéciale. Des données montréalaises indiquent également qu'il conviendrait de veiller sur ceux qui tendent à prolonger leur séjour au sein d'un gang.

PARTIE 6

QUELLES SONT LES SOLUTIONS CONNUES COMME EFFICACES ET PROMETTEUSES?

La littérature américaine, une fois de plus, constitue notre principale source pour rédiger cette partie sur les solutions connues comme efficaces et prometteuses. Puisqu'à certains égards, des écarts importants s'inscrivent entre les réalités américaine et québécoise, les programmes présentés doivent être considérés surtout comme des guides et non comme des modèles. Aussi, faut-il les voir comme des expériences dont il faut s'inspirer pour les adapter à nos besoins distincts et spécifiques.

D'autre part, il importe de préciser que les programmes retenus ne concernent pas toujours directement le problème des gangs, mais peuvent s'adresser à des problématiques limitrophes, telles la délinquance et les troubles du comportement. Ou encore, ils peuvent sembler parfois s'éloigner totalement du problème parce qu'ils s'attaquent aux toutes premières causes, de même qu'à des populations qui ne présentent aucune difficulté apparente. Quoi qu'il en soit, nous les avons tout de même considérés, estimant que tous les programmes présentés peuvent servir à des fins de prévention, à l'exception de ceux qui se sont soldés par un échec et qui méritaient d'être décrits en guise de mise en garde. Compte tenu de la perspective adoptée dans cette partie, vous comprendrez que notre objectif n'était pas de couvrir absolument tous les programmes existants. Nous nous sommes limités aux plus reconnus et aux plus significatifs, toujours avec le même souci de faire des constats et de dégager des principes pouvant servir à ceux ou celles qui voudraient répéter et adapter ces expériences.

6.1 LE CADRE ADOPTÉ POUR PRÉSENTER LA RECENSION DES PROGRAMMES

Pour systématiser cette démarche, nous avons élaboré un cadre, que nous avons choisi de tracer à partir des deux dimensions suivantes : 1) **la cible de l'intervention** et 2) **le moment de l'intervention**. Le premier critère nous a permis de classer les programmes sous quatre rubriques soit : 1) **l'individu**, 2) **la famille**, 3) **l'école et les pairs** ainsi que 4) **la communauté et les institutions**. Mais, dans les catégories les plus larges (famille, école et communauté), la règle veut que l'individu demeure toujours une cible de l'intervention. Par exemple, un programme de prévention mené en milieu scolaire peut poursuivre un double objectif : aider l'individu (développement, apprentissage) tout en voulant bonifier l'école (environnement physique et climat). Quant au deuxième critère, il sert à distinguer, dans les quatre catégories découlant du premier critère, les programmes : 1) **opérant en amont du problème soit, avant même qu'il n'existe**, 2) **opérant au moment où le problème émerge** et 3) **opérant au moment où le problème est à un stade avancé**. Dans la littérature, on dit de ces programmes qu'ils font respectivement 1) de la **prévention primaire**, 2) de la **prévention secondaire** et 3) de la **prévention tertiaire**.

Pour diviser les programmes selon ces trois niveaux de prévention, l'âge peut aussi être utile puisqu'il peut, dans une certaine mesure, être associé au degré de sérieux du problème. Par exemple, nous savons qu'en travaillant auprès des plus jeunes nous avons, règle générale, les meilleures chances d'intervenir avant même que le problème ne se manifeste. C'est d'ailleurs pourquoi les programmes de prévention primaire s'adressent souvent aux familles qui ont de très jeunes enfants ou se déroulent à l'école élémentaire. Or, la prévention du problème des gangs n'échappe pas à ce principe liant la prévention primaire à la jeune enfance. Pour identifier les groupes d'âge pouvant être associés aux autres niveaux de prévention, rappelons-nous ce que les parties précédentes nous ont révélé. Nous savons que les jeunes sont sollicités et qu'ils s'affilient à un

gang généralement entre l'âge de 9 et 14 ans. De ce fait, ce groupe d'âge devient lié à l'émergence probable du problème et, si nous le voulions, nous pourrions l'associer à la prévention secondaire. D'autre part, comme l'organisation et la structure des gangs veulent que les positions de leaders ou de membres du noyau dur (où l'on retrouve normalement les plus criminalisés) n'appartiennent pas aux plus jeunes, nous aurions tendance à associer la prévention tertiaire du problème des gangs au groupe des 16 ans et plus. **Toutefois, la souplesse est de rigueur pour associer l'âge au degré de sérieux du problème et, en aucun cas, ces deux dimensions ne doivent être considérées comme des synonymes**. Bien que nous venions d'indiquer que les plus jeunes représentent la meilleure cible de la prévention primaire, il demeure en effet que les interventions réservées à cette démarche peuvent aussi servir à des plus vieux qui ne présentent aucune difficulté. Nous reconnaissons également que de très jeunes adolescents sont parfois capables d'une incroyable violence et que certains d'entre eux doivent, par conséquent, participer à des programmes de prévention tertiaire. Une fois de plus donc, nous recommandons la souplesse et nous ajoutons même qu'il faut éviter de cloisonner l'intervention en la séparant catégoriquement, selon qu'elle s'adresse aux jeunes avec ou sans difficulté. En d'autres mots, **nous sommes d'avis que les moyens à privilégier pour prévenir l'apparition du problème (formation, dissuasion, amélioration des conditions de vie) doivent aussi être mis à profit pour éviter que le problème ne s'aggrave**.

Peu importe le moment de l'intervention, que ce soit avant que le problème existe, alors qu'il est en émergence ou lorsqu'il est très avancé, la même stratégie est toujours de rigueur : tenter de soustraire ou de réduire les facteurs de risque avant que le problème apparaisse ou qu'il empire. Et puisqu'il est question de facteurs de risque, notons que la partie 4 de ce rapport a mis en lumière des facteurs associés au risque de faire partie d'un gang chez l'individu, dans la famille, à l'école, dans le groupe de pairs, de même que dans la communauté, laquelle inclut ici les institutions et le contexte social. C'est dire que le canevas ayant servi à organiser les informations sur les facteurs de risque est le même que celui que nous avons choisi pour présenter la recension des programmes de prévention. Ainsi, il sera plus aisé de reconnaître les facteurs de risque auxquels s'adressent les programmes présentés. Aussi, partant des recommandations de Hawkins, Catalano et al. (1992), nous suggérons de porter une attention égale à chaque catégorie de programme, car ces auteurs sont d'avis que **les stratégies de prévention dont les effets sont durables sont celles qui s'adressent à la fois à l'individu, à la famille, à l'école et à la communauté**. D'autre part, si la stratégie de l'élimination ou de la réduction des facteurs de risque est centrale dans le domaine de la prévention, elle n'est toutefois pas la seule. Comme bien d'autres, Hawkins, Catalano et al. (1992) vantent aussi **les mérites de la proaction, c'est-à-dire la stratégie qui consiste à introduire ou amplifier les facteurs de protection**. Parmi les facteurs de protection les plus déterminants, ces auteurs citent : 1) **la possibilité de développer des liens significatifs**, 2) **la possibilité d'accéder à des alternatives** («opportunity provision»), 3) **la possibilité de développer des habiletés** et 4) **la possibilité d'obtenir de la reconnaissance**. **Mieux encore, une stratégie de prévention sera plus efficace si elle prévoit diminuer les facteurs de risque, en même temps qu'elle prévoit augmenter les facteurs de protection**. Non seulement la faiblesse (chez l'individu ou dans l'environnement) est alors soustraite, mais elle est remplacée par une force (chez l'individu ou dans l'environnement) qui diminue les chances que cette même faiblesse ne se manifeste ou n'handicape l'individu à nouveau.

6.2 RECENSION ET SYNTHÈSE DES PROGRAMMES EXISTANTS

6.2.1 Les programmes centés sur l'individu

La littérature révèle que l'individu est bien souvent la cible des programmes d'intervention et de prévention dans les domaines de la violence, de la délinquance et des gangs de rue. Ces programmes se regroupent en trois grandes catégories selon qu'ils adoptent la voie : 1) de la sensibilisation et de la formation pour donner le moyen aux jeunes en général de mieux résister aux pairs négatifs (prévention primaire) ou 2) des services et des opportunités pour offrir des alternatives aux jeunes les plus à risque et peut-être modifier

ainsi leur parcours (prévention secondaire) ou 3) des traitements et de la réhabilitation pour tenter de corriger chez les jeunes en difficulté leurs comportements et attitudes inappropriés en espérant que ceci puisse les écarter du danger de la récidive (prévention tertiaire). Des programmes d'intervention individuelle appartenant à ces trois catégories sont décrits ci-après.

6.2.1.1 La sensibilisation et la formation

Dans la catégorie des programmes axés sur la sensibilisation et la formation, il convient de nommer le programme **GREAT *Gang Resistance Education Training***, mis sur pied en 1991 par le **Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms** de la police de Phoenix pour lutter contre le problème des gangs. Ce programme, très classique en son genre, s'inspire du programme **DARE, *Drug Abuse Resistance Education Program***, et s'adresse aux jeunes du primaire. Huit sessions de 45 à 60 minutes, à raison d'une par semaine sont dispensées par des officiers de police ayant eux-mêmes reçu une formation d'une durée de 40 heures. **Les policiers informent les jeunes sur le phénomène des gangs et les forment également pour qu'ils acquièrent des habiletés qui leur serviront à mieux résister à la pression des pairs et à l'influence des gangs.** On espère de plus renforcer leur capacité de résistance en travaillant sur leurs comportements et attitudes à l'égard de la violence ainsi que sur leur estime de soi.

Bien qu'il prenne appui sur un programme très répandu au États-Unis, il semble que le programme GREAT n'ait pas d'impacts substantiels. De fait, une étude évaluative avec pré-test (n = 2029) et post-test (n = 1723), menée après la troisième année d'implantation du programme, montre, à partir d'une mesure comportementale autorévéelée, que ce programme ne fait qu'améliorer légèrement les habiletés de résistance des participants et que le même pourcentage d'étudiants affirme faire partie d'un gang aux deux étapes de l'étude (Palumbo et Ferguson, 1995).

L'efficacité du programme GREAT n'est donc que très relative et ceci n'est pas surprenant puisque les résultats du programme dont il s'inspire ne seraient pas notables non plus. Pourtant, ce programme a été largement utilisé et ce serait encore le cas d'ailleurs. Les auteurs de l'étude évaluative offrent une réponse à ce mystère : à défaut d'être une solution efficace, ce programme posséderait une valeur symbolique parce qu'il témoigne d'une volonté de s'occuper du problème, mais qui coûte cher toutefois. Aussi, si nous voulions adapter ce programme, parce que nous sommes d'avis que la participation des policiers représente un aspect intéressant, il faudrait au moins tenter d'identifier les principaux facteurs qui font obstacle aux changements souhaités chez les jeunes.

Selon le modèle de prévention de Hawkins, Catalano et al. (1992), il semble que cet obstacle vienne du caractère strictement individuel du programme. Bien que ce soit avec la meilleure volonté que l'on forme les gens, on oublie trop souvent qu'ils sont confrontés à un environnement complexe, exerçant toujours une très forte influence sur eux, même s'ils maîtrisent de nouvelles habiletés. Mais, comme il ne serait pas non plus efficace d'adopter une approche exclusivement environnementale, parce qu'il reste que l'individu possède un rôle actif vis-à-vis de son environnement, nous ne pourrions pas nous détourner totalement des interventions individuelles. C'est pourquoi d'autres résultats de l'étude évaluative ci-haut mentionnée valent la peine d'être rapportés pour pousser plus loin l'investigation des éléments pouvant nuire à la réussite de ce programme. Ces résultats viennent des commentaires de quelques étudiants, obtenus dans le cadre de séances de focus-group. Ils révèlent que les jeunes ne croient pas que tous les gangs sont mauvais et qu'ils peuvent même les percevoir comme une alternative importante pour eux. Cette critique laisse donc entendre que l'opinion des jeunes sur le sujet des gangs se forme sans doute plus rapidement qu'on ne pourrait le croire. Sachant ceci, il serait peut être plus approprié à l'avenir de **faire d'abord des enquêtes auprès des jeunes afin que le contenu des rencontres d'information soit plus conforme à leur niveau de connaissances.** Cette critique soulève également la possibilité que **des rencontres formelles avec des adultes, d'autant plus s'ils représentent les forces de l'ordre, ne soient pas indiquées pour les convaincre qu'il y a mieux à faire que de participer aux activités d'un gang.** Ou encore, le volet proactif du programme GREAT n'est peut-

être pas assez développé. **Dit autrement, savoir résister aux gangs (prévention) est une chose, et développer des habiletés sociales (proaction) pour pouvoir entretenir des relations interpersonnelles positives ou constructives indépendamment des circonstances en est une autre, encore plus utile et qui, certainement, peut renforcer l'effet de la première.**

6.2.1.2 La stratégie récréative et les programmes d'employabilité

C'est avec une approche bien différente que, durant l'été de l'année 1992, des policiers de quartier de la région de Washington sont intervenus auprès de 315 **jeunes du début du secondaire, évalués à risque de consommation abusive d'alcool ou de drogue ou encore, de se joindre à un gang criminel**. Ces policiers, accompagnés d'autres employés du corps de police et de bénévoles rattachés à la prévention du crime (50 personnes étaient impliquées en tout), ont mis en application **le programme *Copy Kids* dont le but consiste principalement à soumettre aux jeunes des modèles appropriés pour les amener à percevoir différemment l'école et l'emploi, tout en leur donnant l'opportunité de s'amuser et d'exécuter des tâches qui les mettent en valeur** (Thurman, Giacomazzi et Bogen, 1993).

Le programme s'étend sur une période d'une semaine et comprend diverses activités, dont le nettoyage d'endroits publics, des visites d'entreprises, des échanges avec des adultes venant présenter leur profession, des tirages et d'autres activités leur permettant de passer du temps avec les accompagnateurs (visite du jardin japonais et cours de poterie). Il est à noter que les jeunes participants reçoivent un montant de 40 dollars et, autre fait intéressant, que les policiers ne revêtent leur uniforme qu'à partir de la quatrième journée du programme.

Ce programme peut bien sûr être critiqué en raison de sa courte durée qui rend difficile l'évaluation de ses impacts à long terme; d'autres diront qu'il est voué surtout à redorer l'image des policiers de quartier ou encore que sa réussite apparente peut dépendre de l'argent que l'on donne aux participants. Ces critiques contiennent sans doute une part de vérité mais ne rendent pas justice au caractère distinctif de ce programme qui, à notre avis, le rend digne de mention. **Il comprend en effet des dimensions récréative et relationnelle qui laissent croire que les instigateurs du programme considèrent, avec raison selon nous, que les jeunes peuvent apprendre davantage lorsqu'ils ont du plaisir et lorsqu'ils peuvent, dans une certaine mesure, développer des liens avec leurs enseignants**. Il semble, par ailleurs, que les résultats de l'évaluation du programme sont assez positifs. Cette évaluation s'avère plutôt rigoureuse dans la mesure où elle s'appuie à la fois sur les observations-terrain d'un chercheur qui assumait un rôle de bénévole et sur divers commentaires obtenus par le biais de séances de focus-group avec les jeunes participants (5 groupes de 8 à 12 jeunes), d'entrevues téléphoniques auprès des parents des participants (n = 47) et de questionnaires complétés par les policiers et les bénévoles (n = 28). Toutes ces sources confirment que ce programme comporterait des avantages. Les observations du chercheur ont révélé que, souvent, les jeunes se sont vantés du bon travail qu'ils avaient accompli, qu'ils ont manifesté de l'intérêt pour plusieurs activités d'information et que ceux qui avaient été accompagnés des mêmes personnes tout au long du programme étaient devenus intimes avec elles. Les jeunes ont dit avoir aimé les activités du programme ainsi que les personnes impliquées, bien que les réponses soient quelque peu mitigées en ce qui concerne les policiers (ceux ayant eu des problèmes avec la police auparavant ont éprouvé plus de difficulté à établir des liens de confiance). Ils se sont dits encouragés à poursuivre leurs études, ont révélé diverses aspirations professionnelles et tous ont avancé qu'ils recommanderaient ce programme à un ami. Du côté des parents, plusieurs vertus sont aussi attribuées au programme, en raison notamment de l'acquisition d'un sens des responsabilités chez l'enfant, constaté par la moitié d'entre eux. Il semble enfin que les policiers et les bénévoles ont conservé la même perception positive à l'égard du programme après l'avoir mis en application.

L'intérêt d'utiliser des stratégies récréatives auprès des jeunes à risque de faire partie d'un gang ou de s'enliser davantage dans ce problème est aussi reconnu par Lovell et Pope (1993). Ces auteurs s'appuient sur une définition du Public Policy Forum (1991) pour avancer que ces stratégies peuvent

favoriser le développement des jeunes et être appropriées dans un contexte de prévention et d'intervention (ce que nous avons pu constater avec le *Copy Kids*). Cette définition des stratégies récréatives souligne que des efforts doivent être consentis pour donner de bons modèles aux jeunes et privilégier l'acquisition de comportements positifs. Elle propose aussi que nous devons leur offrir l'opportunité de s'appropriier le contrôle de leurs expériences et de participer à la vie de la communauté. **C'est dire que les projets qui emploient ces stratégies peuvent dépasser largement l'objectif du jeu et du plaisir et être, tout autant, mis au service de l'éducation et même de l'appropriation du pouvoir (empowerment).** Ces stratégies sont généralement associées à d'autres services (formation, soutien académique, soutien pour la recherche d'emploi, services de santé physique et psychologique, etc.) dans le cadre de programmes de prévention assez vastes. Ceci est le cas de quatre programmes, dont certains s'adressent à de plus jeunes (7 à 11 ans) et d'autres, à de plus âgés (13 à 19 ans) : **1) le *New-Jersey's School-Based Youth Services Program*, 2) le *Boston Safe Neighborhood's Program*, 3) le *El Puente*, et 4) le *Boys and Girls Clubs of America*** (Lovell et Pope, 1993). Bien qu'aucune donnée ne soit disponible pour discuter de l'efficacité de ces programmes, **il est de notre avis qu'il peut être stratégique d'offrir divers services et de s'attaquer ainsi à plusieurs facettes de la vie de l'individu (santé, rendement scolaire, recherche d'emploi) pour qu'il puisse de cette façon réunir ses forces pour mieux affronter les risques de son environnement.** Et bien que l'individu soit le point de mire de ces programmes, **ces derniers ne peuvent qu'entraîner un certain mouvement de l'environnement puisqu'ils requièrent la participation de diverses organisations, privées ou publiques, pour offrir leurs services**. Leur bon fonctionnement repose d'ailleurs sur la concertation des efforts de la communauté, selon l'une des recommandations des auteurs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les programmes adoptant les stratégies récréatives couvrent généralement plusieurs autres services. Parmi ces derniers, **l'aide à l'emploi** est certainement l'un de ceux que l'on offre le plus souvent. Dans le contexte économique actuel, cette particularité n'est pas étonnante et sachant que l'absence d'ouvertures au niveau du travail n'est pas sans rapport avec l'affiliation des jeunes aux gangs (Corsica, 1993; Jankowski, 1991 et Spergel, 1995), il est encore plus tentant d'offrir ces services.

Bien que leur pertinence semble aller de soi, les services d'aide à l'emploi, auxquels nous pouvons associer aussi les programmes d'employabilité, ne sont pas toutefois si simples à faire fonctionner. Cela dépend, en grande partie, de l'énorme changement des enjeux du monde du travail qui demande de considérer désormais de nombreux paramètres. Pour illustrer ces nouvelles considérations, soulignons par exemple qu'il est maintenant risqué d'apprendre aux jeunes à travailler sans leur donner d'outils et sans les superviser ensuite pour les rendre plus efficaces dans leurs recherches d'emploi et leur permettre aussi de s'adapter plus facilement aux dynamiques des milieux de travail où ils souhaitent s'insérer. Ne pas en tenir compte équivaudrait à courir le risque que cette occasion d'apprendre un métier se transforme en cauchemar pour les jeunes. Autrement dit, il faut être vigilant et ne pas placer les jeunes devant le risque d'être blâmés ou responsabilisés des problèmes structurels de notre système en panne d'emplois et hautement compétitif. **Or, parmi les mots clés, il y a formation professionnelle, oui certes, mais aussi accompagnement et formation aux habiletés sociales qui prépareront les jeunes à affronter l'obstruction et l'aliénation que leur réserve le monde du travail.**

Ces observations trouvent écho dans les caractéristiques de quatre programmes d'employabilité que Corsica (1993) place au rang de ceux qui présentent le plus grand potentiel : **1) le *Youth Build*, 2) le *Gang Peace First*, 3) le *Bay Area Youth Employment Project Consortium/Youth Opportunity Program* et 4) le *Project Match*.** Corsica les classe ainsi parce qu'**ils se rapprochent également d'un idéal qu'il décrit de la façon suivante : 1) l'approche adoptée doit être centrée sur la personne et doit donc faire preuve d'une sensibilité aux besoins particuliers de chaque individu, 2) les participants doivent être impliqués dans les décisions, 3) les programmes doivent véhiculer une idéologie en faveur des jeunes et 4) ils doivent aussi perdurer dans le temps avec une flexibilité au niveau de leur structure et être en lien avec les ressources de la communauté.**

Cependant, des données d'évaluation ne sont disponibles que pour deux des programmes d'employabilité ci-haut mentionnés soit, le *Bay Area Youth Employment Project Consortium/Youth Opportunity Program* et le *Project Match*. Très brièvement, nous pouvons résumer que le premier réussit mieux que le deuxième à maintenir la participation des jeunes tout au long de la démarche, lesquels semblent d'ailleurs, dans une bonne proportion, s'engager dans une trajectoire prometteuse . De fait, des 16 participants qui, au moment de leur entrée dans le programme, en étaient à leur dernière année d'études secondaires, 14 ont bel et bien réussi à la compléter et ont même été acceptés au collège. **Cet indice de réussite du programme invite à préciser que ce dernier s'adresse à des jeunes de 14 à 21 ans auxquels il permet de poursuivre leurs études, tout en étant rémunérés pour un travail à temps partiel** . Il faut noter que, dans le cadre d'une telle initiative où, enfin, l'école et le travail sont combinés, les jeunes n'ont pas à faire de compromis pour un travail à venir mais incertain. Ce travail existe dans l'immédiat et c'est sans doute pourquoi ils trouvent la force de reprendre la route de l'école qui, pour plusieurs d'entre eux, est synonyme d'échec et de marginalisation depuis le début du primaire. En toute apparence, ce projet s'inspire de modèles développés en Allemagne et au Japon, pays qui sont parmi les premiers à avoir établi la combinaison école-travail et que l'on cite souvent en exemple dans le domaine des programmes d'employabilité. Au Japon, des décrocheurs qui bénéficient de tels programmes peuvent même être placés dans des milieux de travail qui veillent à leur supervision et à leur formation tout au long de leur vie.

Il semble en fait que la plupart des jeunes membres de gang peuvent difficilement s'insérer dans le système d'éducation traditionnel, qu'il faut, de toute évidence, revoir. Comme le dit si bien Spergel (1995), **l'école doit permettre à l'individu d'apprendre de différentes façons et doit accepter d'emprunter divers chemins afin d'atteindre ses buts éducatifs**. Spergel (1995) cite aussi les recommandations de la *Commission Grant (1988)* pour défendre l'expansion, la flexibilité et l'adéquation de l'éducation, de même que la formation et les **programmes d'employabilité conçus spécialement pour les jeunes désavantagés à qui l'on doit accorder plus de chances de succès**. À la rigueur, **ces programmes doivent même considérer les besoins personnels** de ces jeunes (santé, hébergement, déficit au niveau des habiletés de base, etc.) pour rendre encore plus probable leur succès.

Ce dernier passage invite à souligner que la nécessité de s'occuper d'abord des individus et de leurs besoins fondamentaux revient à maintes reprises dans la littérature. Le paragraphe précédent montre que **les meilleures formules donnent priorité au besoin de réussite et d'accomplissement des jeunes** . Dans cet ordre d'idées, Spergel (1995) est d'avis que **l'apprentissage coopératif donne de bons résultats auprès des jeunes membres de gangs qui demandent de développer rapidement un lien et une identification au groupe (besoin d'appartenance)**. Le même auteur relate aussi l'importance de **guider les jeunes avec sensibilité, d'entretenir des liens chaleureux (besoin d'amour)** avec ces derniers et de les supporter dans leur lieu de travail et de formation. À cet égard, il faut noter que dans certaines écoles allemandes qui ont adopté un système «apprenticeship» (combinaison école-travail) pour former des décrocheurs et les mener à la diplomation, les professeurs sont responsables non seulement de la qualité de l'enseignement mais également de la réussite personnelle et académique de leurs étudiants. La structure de ces programmes allemands veut aussi que les tandems professeur-étudiant perdurent (6 ans), ce qui permet à la relation significative de s'installer et de faire son effet. Et pour répondre à **un dernier besoin fondamental de l'individu soit, celui de se sentir utile**, il faudrait de plus, comme le souligne Spergel (1995), que **l'école forme les jeunes à répondre adéquatement aux demandes actuelles du marché de l'emploi**

Ces commentaires très positifs à propos du *Bay Area Youth Employment Project Consortium/Youth Opportunity Program*, ne peuvent toutefois nous empêcher de rappeler la difficulté qu'a rencontrée le *Project Match* à maintenir la participation des jeunes. À notre avis, cette difficulté traduit **le défi majeur des programmes d'employabilité : faire valoir aux jeunes que le travail constitue une meilleure perspective que le gang**. Les résultats d'une étude de Jankowski (1991) corroborent ce fait. L'auteur ajoute que l'on peut identifier trois moments principaux de sortie des programmes : 1) les jeunes

quittent le programme avant de l'avoir complété; 2) ils complètent le programme pour se trouver ensuite un travail qui, toutefois, ne sera que passager et se terminera par un départ volontaire; et 3) ils complètent le programme mais refusent ensuite de prendre le travail offert. Les résultats d'une recherche de Hagedorn (1988) sont aussi très instructifs; ils nous apprennent que les jeunes membres de gangs hésitent généralement à s'engager dans des programmes d'employabilité parce qu'ils ne croient pas sincères leurs instigateurs : ils voient ces derniers comme faisant davantage partie du problème que de la solution et perçoivent une ambivalence de leur part à leur offrir un suivi. **Ces observations confirment un commentaire de Spergel (1995) à l'effet que cette stratégie de prévention voulant que l'on offre des alternatives aux jeunes dans le but de modifier leur parcours est devenue plus difficile à mettre en opération ces dernières années.** Les jeunes ne voient plus l'avantage de bénéficier de services sociaux ou de thérapies individuelles. Il ne jugent plus comme une ouverture concrète à de plus grandes possibilités l'occasion de recevoir des services de préparation à l'emploi, de participer à des formations, des supervisions, des stages ou même d'obtenir un emploi. **Ces observations font penser que les jeunes croient de moins en moins en ce que nous pouvons leur offrir.** Comme le dit Spergel (1995), peut-être devons-nous songer bientôt à leur offrir d'autres opportunités qui viendront plutôt de nouvelles réglementations, d'une redistribution des ressources, ainsi que d'une mobilisation et d'une organisation des communautés.

Les résultats de l'étude de Jankowski (1991), mentionnée ci-haut, incitent à pousser encore plus loin notre réflexion en montrant que les membres de gangs coopéreraient aux programmes d'employabilité pour trois raisons principales : 1) pour payer des dettes contractées avec le gang, 2) dans l'espoir d'obtenir un emploi payant et 3) pour saisir l'occasion d'entretenir ou de renforcer des contacts à travers lesquels ils opéraient déjà avant leur entrée dans le programme. En fait, ces constats nous renvoient à d'autres problèmes fondamentaux. Le premier est sans équivoque celui de l'expérience du gain rapide auquel nombre de ces jeunes ont eu accès et qui disqualifie la plupart des emplois pouvant leur être offerts. Il est indéniable que l'argent constitue un puissant agent de motivation chez ces jeunes, mais encore, les chapitres précédents nous ont aussi appris qu'il n'est pas le seul. **Il y a aussi la possibilité d'être valorisé, d'obtenir un statut, d'avoir un groupe d'appartenance, etc.; c'est pourquoi, à notre avis, il peut y avoir d'autres explications au fait que ces jeunes refusent les emplois qui leur sont offerts.** Nous ne voulons pas, comme bien d'autres, nous acharner à dénoncer leur soi-disant apathie mais préférons explorer l'envers de la médaille, ce qui nous apparaît beaucoup plus constructif. **Quels sont donc exactement ces emplois que nous leur proposons? Sont-ils intéressants et valorisants pour les jeunes? Ces derniers peuvent-ils y trouver l'espoir d'être reconnus si l'on considère qu'ils représentent une menace dans la plupart des milieux qu'ils fréquentent?** En toute honnêteté, pouvons-nous affirmer que leur présence au travail est partout la bienvenue?

Si ces questions dérangent, qu'en est-il alors du problème de la désorganisation sociale que soulèvent aussi avec force les observations de Jankowski? Ces participants qui profitent des programmes d'employabilité essentiellement pour entretenir leurs contacts avec la communauté ne viennent-ils pas, en effet, alourdir la preuve que la criminalité perpétrée par de très jeunes personnes peut trouver son utilité dans notre société? Cette société qui, de toute évidence, abrite des milieux disloqués, totalement détachés des principes et des valeurs devant normalement être promus par l'ensemble du système? **Quels sont donc ces milieux et les individus qui s'y trouvent et quels sont les motifs qui les incitent à se servir de la criminalité?** Ce sont bien sûr d'autres grandes questions, auxquelles il n'est pas facile de répondre mais qui n'en demeurent pas moins incontournables : si nous désirons vraiment aider ces jeunes et contribuer à ce que des changements durables s'installent dans leur trajectoire, il semble que nous n'ayons pas d'autre choix que de nous occuper de leur niche.

Les travaux de Jankowski (1991) s'avèrent précieux pour approfondir l'analyse sur cette question. L'auteur note entre autres, aux États-Unis (ceci serait à vérifier au Québec), la tendance de certains parents à encourager leur enfant à s'engager dans un gang. Le gang peut être considéré salubre par certaines

communautés locales qui, sans doute, n'espèrent plus de changement au niveau social et valorisent la résistance dont sont capables les gangs. Ces gangs rempliraient aussi une fonction importante de protection vis-à-vis des communautés locales. En effet, les milieux défavorisés, dont émergent plusieurs gangs, sont généralement de forte densité et, de ce fait, sont propices aux conflits et suscitent chez les résidents la crainte des attaques personnelles. Pour ces gens, les gangs pourraient offrir une meilleure protection que la police parce qu'ils sont mieux intégrés à la communauté, qu'ils sont par conséquent plus aux faits des déplacements des étrangers et qu'ils peuvent entreprendre des actions immédiates envers les individus menaçants. En retour, les communautés locales protégeraient aussi les gangs qui, sans elles, ne pourraient pas poursuivre leurs activités illégales et subiraient sans cesse le harcèlement des policiers. Jankowski va même plus loin en ajoutant que la vraie raison pour laquelle les habitants des quartiers où opèrent les gangs sont peu coopératifs avec les policiers n'est pas la peur des représailles mais bien les liens étroits qu'ils entretiennent avec les gangs. Par contre, les gangs doivent être vigilants s'ils veulent conserver la collaboration des résidents. Ils doivent constamment entretenir leur confiance et se montrer en mesure de répondre à leur besoin de protection. Si un gang échoue en cela, le contrat s'annule. Il peut s'ensuivre une plus grande ouverture des gens du quartier aux représentants de la police et peut-être même la fin du gang.

Cette section, qui devait être réservée aux programmes centrés sur l'individu, nous projette déjà dans des sphères beaucoup plus larges. Le fait est que le gang n'émerge pas dans un vacuum culturel, social, politique et économique, mais bien dans la communauté (Knox, 1991) et qu'il est impossible de se soustraire à cette réalité même si, en principe, l'individu devrait être ici notre seul point de mire. **Le gang étant le symptôme d'un malaise social profond, il ne pourrait pas être endigué, comme phénomène, sans joindre aux efforts ciblant l'individu ceux visant tous les milieux (famille, école, communauté, institutions) dans lesquels il évolue et qui exercent une très forte influence sur lui**

6.2.1.3 La réhabilitation

En général, les programmes de réhabilitation visent à corriger chez les jeunes leur façon de gérer leur violence. Cette dimension tiendrait en effet un rôle important dans la dynamique de leur délinquance et de leur criminalité. Nous abordons ces programmes de façon critique, dans la mesure où, bien souvent, ils adoptent une approche unilatéralement individuelle, sans égard aux réalités des milieux d'où proviennent les jeunes. Toutefois, ils s'appuient sur des méthodes d'intervention des plus sophistiquées dans le domaine de la réadaptation. Ainsi, **ces programmes pourraient certainement trouver leur place dans une approche préventive plus globale ciblant à la fois les plus vieux et les plus jeunes de même que les individus les plus «négatifs» comme les plus «positifs»**. Il ne faut pas oublier que les jeunes «cauds» font partie des facteurs de risque à «soustraire» de l'environnement des plus jeunes, moins avancés dans le problème.

Le programme ART Aggression Replacement Training est souvent cité pour son approche multidimensionnelle qui lui garantit une meilleure efficacité. Il couvre en effet trois dimensions : 1) la dimension comportementale, 2) la dimension affective et 3) la dimension cognitive (Goldstein et Glick, 1994). Il s'appuie sur un rationnel découlant de la théorie de l'apprentissage social pour soutenir qu'un individu qui n'entretient pas de relations interpersonnelles appropriées, ne possède ni ne maîtrise les habiletés et les comportements requis (dimension comportementale). Mais la faiblesse des capacités sociales de cet individu ne serait pas la seule chose à considérer puisque ce dernier ne serait pas non plus en mesure de contrôler adéquatement son agressivité (dimension affective), ce qui pourrait faire obstacle à l'apprentissage des comportements prosociaux. Ceci exige donc une intervention simultanée sur les habiletés sociales et sur le contrôle de l'agressivité, soutenue par l'éducation à la morale (dimension cognitive).

Aussi, le programme ART dispose de plusieurs outils pour sa mise en opération. Ceux généralement mis au service de la dimension comportementale sont : 1) le modeling où l'on fait écouter, regarder et entendre dans un premier temps, 2) le jeu de rôle où l'on fait mettre en pratique les comportements observés et décortiquer ensuite les mises en situation, 3) la rétroaction qui permet aux participants de prendre conscience

de leurs performances ainsi que des points à améliorer et 4) le transfert des apprentissages où l'on enseigne les principes généraux et amène à reconnaître les points communs dans les jeux de rôle, afin que les habiletés acquises puissent être répétées dans diverses circonstances. Ce dernier moyen serait d'autant plus efficace si l'on fait vivre des succès aux participants (ils refont plusieurs fois les exercices dans lesquels ils excellent déjà), si l'on utilise une grande variété de stimuli et si l'on donne des récompenses sociales extérieures au contexte de l'entraînement. Pour la dimension affective, on utilise également 1) le modeling, 2) le jeu de rôle et 3) la rétroaction, avec des contenus différents ; les jeunes apprennent surtout à contrôler leur colère et à relaxer. Pour la dimension cognitive finalement, on emploie surtout la discussion en groupe, structurée autour d'exemples de cas exigeant des participants qu'ils prennent position. Les jeunes ne sont donc pas endoctrinés, mais bien interpellés sur le plan personnel, approche qui, selon nous, peut contribuer à une meilleure assimilation des apprentissages.

Hollin (1993) résume avec simplicité les conclusions que nous pouvons tirer de l'évaluation que Glick et Goldstein (1987) ont faite de ce programme. En premier lieu, il note que le programme ART semble profitable principalement pour les jeunes qui ont commis des offenses moins sévères. En effet, comparativement aux jeunes des groupes contrôle, ces participants ont acquis certaines habiletés et ont amélioré leurs comportements en institution. Après leur libération, ils ont de plus obtenu de meilleures évaluations de leurs agents de probation. En contrepartie, ces jeunes auraient fait preuve d'une moins forte amélioration au niveau de leur raisonnement moral en comparaison d'autres participants au programme ayant commis des offenses plus sévères (meurtre, agression sexuelle et crime violent). Cependant, cette deuxième catégorie de participants montre moins de changements au niveau des comportements institutionnels.

S'inspirant du programme ART, le programme EQUIP *Equiping Peers to Help One Another* (Gibbs, 1993) se penche également sur la morale, la colère et le comportement, mais diffère du premier en faisant participer les jeunes seulement au moment où ils sont jugés réceptifs et prêts à entreprendre un pareil travail. Les auteurs soutiennent que le programme contribue à une amélioration radicale des comportements institutionnels (baisse de l'opposition aux normes et de l'utilisation des comportements coercitifs pour influencer les pairs) de même qu'à une diminution importante de la récidive chez les participants (la moitié moins), calculée un an après les libérations.

Bien que ces programmes contribuent à modifier les comportements des jeunes en institution, ces derniers pourront-ils se comporter de la même façon, sans l'appui de leur entraîneur, lorsqu'ils retourneront dans leur milieu d'origine? Pour employer un terme scientifique, nous nous inquiétons du problème de la généralisation de la réponse et cette préoccupation rejoint celle de Hollin (1993) qui, plus encore, soulève le problème de la généralisation du stimulus. **Il questionne en effet la probabilité que les habiletés acquises dans le cadre de ces programmes puissent se transformer en habiletés pour résister à la délinquance.** De fait, la limite de ces programmes est de s'en tenir aux dimensions affectives, comportementales et morales liées à la délinquance, sans tenir compte des dimensions sociale et environnementale.

D'autre part, Hollin (1993) fait aussi une observation fort intéressante quant à l'utilisation des données criminelles comme source d'information pour évaluer l'efficacité des programmes de réhabilitation. En s'appuyant sur des résultats de recherche (Davidson, Redner, Blackely, Mitchell et Emshoff, 1987 dans Hollin, 1993), il indique en effet que des écarts importants peuvent s'inscrire entre les taux de récidive officiels rapportés par la police et ceux rapportés directement par les jeunes réhabilités. **Fort curieusement, il semble que les rapports officiels peuvent révéler une récidive moins élevée que celle avouée par les jeunes eux-mêmes; de plus, ces jeunes n'accordent, à toutes fins pratiques, aucun pouvoir de changement au programme auquel ils ont participé.** Il va sans dire que ce résultat nous laisse perplexes. Durant leur séjour au centre de réhabilitation, ces jeunes auraient-ils simplement appris à mieux déjouer le système?

Si l'analyse des programmes de réhabilitation peut nous amener à pointer des limites importantes, elle peut aussi nous aider à identifier les ingrédients distincts des programmes qui réussissent le mieux à faire diminuer les comportements criminels des jeunes délinquants. **Parmi ces ingrédients, nous identifions notamment la participation de la famille, de même que la possibilité de sortir du cadre institutionnel pour appliquer le programme dans la communauté** (Hollin, 1993). Ces observations font écho à l'approche que nous préconisons (Hawkins, Catalano et al. 1992) et confirment que **la part de l'environnement ne doit jamais être négligée, même dans le cadre de la réhabilitation des individus les plus violents et les plus criminalisés**. D'ailleurs, l'auteur affirme lui-même ceci : «effectivement, une bonne approche cognitivo-behaviorale doit tenir compte que des changements comportementaux résulteront aussi bien de modifications de l'environnement que de modifications chez l'individu» (traduction libre, p. 75).

6.2.2 Les programmes centrés sur l'environnement

La littérature fait état d'un certain nombre de programmes qui visent plus spécifiquement l'environnement du jeune. Nous les distinguons ici selon l'un des trois milieux auxquels ils réfèrent principalement soit, 1) la famille, 2) l'école et les pairs, 3) la communauté et les institutions. Précisons que l'individu est inclus dans ces milieux et que, par ailleurs, l'efficacité de l'intervention effectuée dans chaque milieu dépend de la participation des deux autres.

6.2.2.1 La famille

Les écrits sur la prévention des gangs révèlent que la contribution de la famille aurait été envisagée principalement au moment où le problème est très avancé. Les programmes visant surtout la famille sont donc essentiellement des programmes de prévention tertiaire. Certains d'entre eux se fondent sur l'approche systémique qui, apparemment, donne de bons résultats pour la réhabilitation des jeunes membres de gang.

Selon l'approche systémique, le fonctionnement de la famille ne peut être compris qu'en analysant toutes ses parties. Dans cette perspective, on ne pourrait tenter de modifier les comportements inadéquats d'un jeune sans considérer globalement la dynamique familiale et sans connaître quelles fonctions ses comportements remplissent dans le système pris dans son ensemble. Pour rétablir le fonctionnement d'un pareil système, il est essentiel au moins d'enseigner les rudiments d'une bonne communication et de nommer la fonction systémique des comportements du jeune. Ces principes de base sont appliqués dans le *Functional Family Therapy* (Alexander et al., 1981 dans Horne, 1993) qui semble donner d'assez bons résultats en comparaison d'autres approches dont l'une est centrée sur l'individu uniquement, l'autre étant d'orientation psychanalytique. **Il s'avère en effet, d'après les résultats de l'étude évaluative de follow-up effectuée deux ans et demi après le traitement, que l'approche systémique introduit plus de changements dans la famille et que les jeunes y ayant participé sont de moins grands récidivistes.**

Tout comme l'approche systémique, l'**approche multisystémique** consiste en une intervention familiale, en incluant toutefois d'autres systèmes, tels l'école et les pairs, que nous savons également impliqués dans la dynamique des comportements antisociaux chez les jeunes (Henggeler, Melton et Smith, 1992). Dans son traitement, l'intervenant s'appuie aussi bien sur les forces individuelles que sur les forces des interactions, dans la famille surtout, pour tenter d'éliminer le plus grand nombre de problèmes pouvant être en lien direct ou indirect avec les comportements antisociaux du jeune. Les résultats de cette approche qui se fonde sur le modèle écologique sont éloquentes. **Plusieurs indices donnent à croire en effet que de jeunes délinquants (âge médian = 15 ans) recrutés au Département des Services à la Jeunesse de la Caroline du Sud ont été avantagés par ce traitement** (n = 43 au pré-test et n = 33 au post-test). Cette conclusion s'appuie notamment sur diverses comparaisons effectuées avec d'autres jeunes délinquants du même âge et du même milieu ayant suivi le parcours qui leur est réservé habituellement (n = 41 au pré-test et n = 23 au post-test). Cinquante-neuf semaines après avoir été référés, les jeunes du groupe expérimental présentaient un taux de récidive (nouvelle arrestation) de 20% inférieur à celui de l'autre groupe. Plus important encore, le placement

a pu être évité dans 80% des cas chez les jeunes du groupe ayant reçu le traitement, ce qui n'a été le cas que de 32% des jeunes du groupe contrôle. Aussi faut-il noter que les familles ont également bénéficié de ce traitement puisqu'au post-test, elles étaient plus cohésives, alors que les familles sans traitement spécifique l'étaient moins. Ce post-test a également permis de constater que les jeunes traités faisaient preuve d'une moins grande agressivité dans leurs rapports avec les pairs, tandis que chez les jeunes du groupe contrôle, la qualité de leurs relations sociales était demeurée inchangée.

En outre, le potentiel de l'approche multisystémique transparait dans les travaux d'une seconde équipe de recherche (Borduin, Mann, Cone, Henggeler, Fucci, Blaske et Williams, 1995). Cette fois, les jeunes délinquants et leur famille ont été référés par le personnel de la Cour Juvénile de la région du Missouri et le groupe expérimental (n = 92 au pré-test et n = 70 au post-test) est comparé à un groupe de jeunes ayant reçu un traitement individuel (n = 84 au pré-test et n = 56 au post-test). Ce traitement spécifique réservé au groupe contrôle comporte l'avantage de le rendre plus homogène comparativement à celui de l'étude précédente. Il est vrai que, dans la dernière étude, nous ne pouvions qu'inférer, à toutes fins pratiques, l'absence d'autres types de traitement chez le groupe contrôle puisqu'aucun suivi systématique n'a été effectué sur ce point.

De façon générale, la nouvelle étude indique que l'approche multisystémique l'emporte sur l'approche individuelle. Pour ne relever que les gains des familles du groupe expérimental, notons que celles-ci ont montré une meilleure cohésion au post-test, s'accompagnant de liens plus supportants entre les membres ainsi que d'une baisse des conflits. À ce deuxième temps de mesure, la détresse chez les parents (évaluée par un instrument de symptômes autorévélés) était aussi moins importante et ces derniers ont rapporté que leur enfant avait moins de problèmes de comportements. De plus, quatre ans plus tard, une étude follow-up a confirmé le maintien de cette amélioration comportementale mesurée chez les jeunes participants. Seulement 26,1% d'entre eux ont été arrêtés au moins une fois après 4 ans, alors que dans le cas des jeunes suivis en traitement individuel, ce pourcentage est de 71,4%. Par ailleurs, selon d'autres indicateurs, les récidivistes du groupe expérimental auraient commis des offenses moins graves que celles du groupe contrôle.

Horne (1993) attribue un potentiel important à l'approche systémique pour le traitement (réhabilitation) des jeunes membres de gangs. Pour être fidèle à sa pensée, il faudrait même ajouter qu'**il porte un jugement très négatif à l'égard des programmes qui agissent sans la famille, les voyant inévitablement voués à l'inefficacité. Ceci ne signifie pas toutefois que l'intervention familiale et que la réussite de cette intervention soient gagnées d'avance**. Horne (1993) précise d'ailleurs que la prévention requiert un certain engagement de la communauté, qui, de son côté, doit offrir des ressources dédiées au soutien des changements souhaités dans les familles. Parks (1995) ajoute avec justesse qu'il est souvent difficile de convaincre ces familles de participer au traitement parce qu'elles nient généralement la possibilité de tenir un certain rôle dans la dynamique du problème. Plus encore, «à partir du moment où leurs fils fait partie d'un gang, les parents ont perdu le contrôle. Bien que certains parents possèdent les meilleures intentions et qu'ils désirent s'impliquer, ils ne feront généralement pas partie de la solution» (Conley, 1991, cité par Spergel, 1995, traduction libre, p. 258).

Au-delà de l'efficacité que peuvent avoir certains programmes d'intervention tertiaire, plusieurs auteurs sont d'avis que les programmes d'intervention familiale les plus efficaces pour la prévention de la délinquance sont ceux qui font de l'éducation auprès des parents alors que leurs enfants sont très jeunes (Hawkins, 1989 dans Spergel, 1995). Règle générale, ces programmes de prévention primaire ou secondaire visent à enseigner aux parents des connaissances et des habiletés de base pour qu'ils puissent devenir de bons agents de socialisation pour leurs enfants et encadrent adéquatement leur famille. Sachant combien de jeunes membres de gang sont privés de la supervision de leurs parents, la pertinence de ces programmes dans une démarche de prévention du problème des gangs s'impose d'elle-même. Les programmes de prévention primaire misent aussi sur le développement social et intellectuel maximal des enfants. Ils peuvent donc contribuer d'autant plus à prévenir la délinquance dans la mesure où ils donnent aux enfants des

outils indispensables pour leur réussite à l'école, réussite qui n'apparaît généralement pas dans la trajectoire des jeunes engagés sur la voie de la délinquance.

Le *Perry Preschool Project* est l'un des programmes d'intervention précoce (prévention primaire) les plus reconnus aux États-Unis. Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc (1994) expliquent que ce programme s'inscrit dans le mouvement du *Head Start* qui a débuté dans les années 1960 et qui a été pensé dans le but d'améliorer les compétences sociales des enfants de milieux défavorisés. Il s'adresse à la fois aux enfants (3 à 5 ans) et à leurs parents. Certaines composantes de ce programme contribuent plus significativement à son succès. Les enfants bénéficieraient plus particulièrement d'activités de jeu à caractère sensoriel, cognitif, social et affectif, tandis que les parents tirent avantage surtout de l'enseignement de base qui leur est offert à propos du développement de l'enfant, ainsi que de l'assistance qui leur est donnée pour se trouver un logement et s'intégrer à la communauté (Lazar, 1983 dans Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc, 1994). Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc (1994) concluent que ce programme donne de bons résultats à court et à long terme. Ces résultats se traduisent, entre autres, par de meilleures habiletés sociales chez l'enfant, moins de décrochage scolaire, de meilleures relations avec les membres de la famille et moins de délinquance juvénile. Du côté des parents, des effets positifs, notamment au niveau de la discipline, seraient aussi présents, mais plus ténus. Il s'avère néanmoins que l'engagement des parents dans le programme constitue un déterminant des impacts de ce dernier.

Au Québec, l'intervention précoce auprès des enfants et de leur famille possède aussi son histoire, notamment avec le programme *Apprenti-Sage* (Piché, Roy et Couture, 1992 dans Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc, 1994) qui s'adresse à des enfants présentant des risques élevés d'inadaptation psychosociale. L'enfant est stimulé, peu après la naissance, sur le plan moteur, cognitif et social et, pour sa part, le parent est formé dans le but de développer diverses habiletés et connaissances. Il apparaît que l'enfant gagne à participer à ce programme en raison de l'amélioration de son fonctionnement intellectuel et de ses habiletés sociales.

Il peut être tout autant justifié de viser l'amélioration des compétences de parents dont l'enfant est plus âgé ou qui présente des signes avant-coureurs du problème, tels des troubles du comportement (niveau de prévention secondaire). En s'inspirant notamment des travaux de Forhand et McMahon (1981) et de Patterson, Cobb et Ray (1983), Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc (1994) résumant bien les objectifs de programmes de formation qui s'adressent à ces gens : 1) transmettre des notions de base de l'apprentissage social, 2) apprendre à analyser leur comportement de même que celui de leur enfant, 3) apprendre à gérer les comportements de l'enfant et 4) soutenir les parents dans cette démarche. Ces auteurs expliquent également qu'une difficulté importante qu'éprouvent généralement ces parents dans l'éducation de leur enfant dépend d'une attention trop grande accordée aux comportements négatifs tandis que les comportements positifs sont ignorés. Il peut suffire de faire dévier l'attention des parents pour que l'enfant manifeste moins de comportements négatifs. Il semble que ces programmes de formation puissent contribuer à une amélioration comportementale durable chez l'enfant (McMahon et Forehand, 1984, McMahon et Wells, 1989, et Webster-Stratton, 1984 dans Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc, 1994).

Au terme de cette section sur la famille, il peut sembler que nous soyons sortis du cadre de notre mandat voulant que nous fassions la recension des solutions connues comme efficaces et prometteuses dans la lutte contre les gangs. Mais la complexité du problème et la priorité que nous devons y accorder nous ont interdit de nous contenter de ce qui existe déjà et nous ont imposé une réflexion beaucoup plus globale et plus approfondie sur les stratégies à privilégier. **Et comme la stratégie de l'action précoce** (agir surtout en amont du problème) **est sans doute la plus importante** (ce qui vaut d'ailleurs aussi pour la prévention du suicide, de la consommation de drogue ou du décrochage scolaire, etc.), **nous avons voulu combler le vide de la littérature en matière d'intervention familiale en proposant les programmes d'intervention précoce et de formation et de soutien aux compétences parentales qui, selon nous, peuvent éviter que certains jeunes s'affilient à un gang.**

6.2.2.2 L'école et les pairs

L'école, comme second lieu crucial pour le développement et l'apprentissage à la socialisation après la famille, se doit aussi d'être au nombre des milieux participant à la prévention du phénomène des gangs. **Sa participation est d'autant plus indispensable qu'on ne saurait nier que l'école primaire et secondaire est souvent privilégiée par les gangs pour le recrutement des nouveaux membres et qu'elle constitue un centre névralgique leur permettant de s'exécuter dans divers domaines** (intimidation, extorsion, vol, assauts, vente de drogue), **d'organiser des rencontres et de délimiter leur territoire** (Ingersoll, 1982 dans Parks, 1995; Kodluboy et Evenrud, 1993, Stephens, 1993). Les gangs ne sont pas non plus sans miner l'atmosphère des écoles par l'infiltration de la menace et de la peur, comme l'indique l'enquête du *National Adolescent Health* menée en 1987 (Zinsmeister, 1990 dans Kodluboy et Evenrud, 1993). En effet, 8% des jeunes ayant participé à cette enquête ont révélé qu'ils s'absentaient de l'école au moins une journée par mois en raison de la peur qui les assaille. Il est même reconnu que le personnel de l'école lui-même peut contribuer à l'émergence du problème puisque certains étudiants se joindraient à un gang pour se protéger et se libérer de diverses formes d'attaques venant des professeurs (Padilla, 1990 dans Parks, 1995). Plus encore, les administrateurs scolaires qui établissent des règlements arbitraires et oppressifs et qui les appliquent de façon inconsistante, pourraient être mis en cause dans les problèmes du vandalisme, de la violence et de la constitution des gangs à l'école (Ingersoll, 1982 et Miller, 1992 dans Parks, 1995).

Devant ces considérations, on ne saurait être cohérent ou même pertinent en continuant d'utiliser l'école comme lieu de sensibilisation des jeunes uniquement. **Il faut se rendre à l'évidence que les jeunes sont à ce point sensibilisés au problème qu'ils y sont confrontés quotidiennement. La reconnaissance de ce phénomène serait déjà une meilleure solution pour eux.**

Dans cet ordre d'idées, Stephens (1993) conseille d'identifier avec précision les formes et l'étendue du phénomène dans l'école c'est-à-dire, de procéder à une évaluation détaillée de la situation pour **se donner ainsi une définition locale du problème, avant de s'engager dans l'action**. À cette fin, il propose deux instruments. Le premier permet de relever des faits (vente de drogue, graffiti, abandons scolaires, incidents raciaux, confrontations physiques, habitudes vestimentaires) qui serviront à tracer un certain portrait du phénomène. Le deuxième, plus curieusement, est dédié à l'administration scolaire et son but est de défaire un certain nombre de mythes au sujet des gangs. Apparemment, l'auteur ne croit pas non plus que les jeunes soient ceux qui puissent bénéficier le plus d'une sensibilisation au phénomène. Sa position n'est sans doute pas étrangère au fait que les administrateurs scolaires sont reconnus pour leur tendance à nier et à minimiser les activités criminelles pouvant avoir lieu tout près ou à l'intérieur de leur école (Kodluboy et Evenrud, 1993).

Mais, pour bien identifier l'état de la situation, il faut avec plus d'insistance encore, selon Kodluboy et Evenrud (1993), **bien documenter les incidents reliés aux gangs**, de même que tous les autres comportements violant la loi. Mais encore faut-il pouvoir reconnaître et différencier les gangs et il ne revient certainement pas à l'école, tenant compte de l'ensemble de sa mission, de développer cette expertise. **Il lui faut donc de l'aide, celle de la police représentant certainement la plus pertinente à cet égard**

Des officiers de police de la ville de Los Angeles ont offert cette aide dans le cadre du programme *Granada Hills High School* (Rattay et Lewis, 1990) implanté dans un collège de milieu défavorisé, dans lequel une trentaine de gangs étaient en activité à ce moment. Dans ces circonstances, le mot d'ordre fut de créer un environnement sécuritaire redonnant le droit à tous les étudiants de fréquenter librement leur école. Il fallait également se prendre en main avec les ressources disponibles et mettre en place un programme qui soit le plus simple possible. Guidés par ces priorités, les policiers ont donc procédé à l'identification des gangs et transmis, à la population étudiante, leur savoir dans ce domaine. Ceci permit à plusieurs étudiants de contribuer au projet et d'autres moyens ont aussi été adoptés afin de renforcer cette opération : un nouveau code vestimentaire fut établi et les parents ont été réunis afin de les mettre au courant de cette politique. De

plus, les membres de gangs ont bénéficié d'un service de counselling et tout autre étudiant éprouvant des difficultés académiques, d'un service de tutorat. Dans l'urgence de la situation, les instigateurs du programme n'ont pas non plus oublié certains éléments fondamentaux soit, de travailler à instaurer des liens de confiance de même qu'un meilleur climat à l'école.

En l'absence de données découlant d'une évaluation rigoureuse, qui dans un pareil contexte pouvait difficilement trouver sa place, nous apprenons tout de même que la sécurité se serait améliorée sur le campus, que des membres de gangs auraient trouvé le moyen de s'en sortir et qu'une meilleure communication se serait installée dans l'école. Ces quelques indices sont donc de bon augure et **nous notons avec encore plus d'intérêt comment tous les acteurs ont réussi à établir une collaboration étroite tout en jouant le rôle qui leur revient naturellement. De fait, les policiers ont identifié des suspects, les parents ont exercé leur part de contrôle pour que le code vestimentaire soit respecté, les étudiants ont tenu certaines responsabilités et l'école a veillé à leur redonner un climat sain et favorable pour leur développement et leurs apprentissages. En d'autres mots, ils ont créé un partenariat.**

Comme il est question ici de partenariat et que ce concept s'avère être une autre stratégie centrale dans le domaine de la prévention, il est important de le définir. Avant tout, précisons que peu d'études se sont attardées à définir ce concept qui, pourtant, est très largement employé. Pour éviter d'en faire encore une fois un concept «fourre-tout», nous nous inspirons des propos de Jean-Marie Bouchard (1994) pour le définir de la façon suivante : «le partenariat est une association de personnes se reconnaissant des droits, des pouvoirs égaux et des rôles complémentaires et qui prennent leurs décisions par consensus».

Vu que, selon leurs observations, une équipe en partenariat police-école peut fonctionner, certains recommandent que les systèmes scolaires établissent des liens formels avec les organismes ayant pour mandat de faire appliquer la loi (Kodluboy et Evenrud, 1993; Stephens, 1993). La Fédération canadienne des municipalités (1994) fait d'ailleurs état que des policiers sont désormais affectés de façon systématique dans certaines écoles canadiennes, agissant comme personnes ressources et comme agents de liaison auprès des élèves, des parents, des enseignants et des cadres du conseil scolaire. Selon les auteurs américains, on devrait même mettre en place une législation qui puisse faire de l'école une zone libre des gangs et de leurs activités criminelles et violentes. Autrement dit, la priorité consiste à refaire de l'école un lieu de développement et d'apprentissage pour les jeunes et, **pour certains, celle-ci pourrait justifier à elle seule l'adoption d'une politique de tolérance zéro.** Comme le souligne le *Rapport du comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes* (1995), **cette mesure de prévention à court terme possède de nombreux mérites dont celui de pouvoir faire diminuer de façon substantielle les manifestations de la violence à l'intérieur de l'institution et d'afficher ses engagements à l'égard de la dévalorisation de la violence à l'ensemble de la communauté. Notons toutefois que cette mesure comporte aussi ses limites du fait qu'elle n'aurait aucune efficacité si, par exemple, le problème devait se déplacer dans une autre école et qu'elle ne contribue pas nécessairement à l'acceptation et à l'intériorisation des valeurs et des normes qu'elle véhicule.** De plus, Spergel (1995) ajoute que l'école qui ne se centre que sur la sécurité est souvent celle qui nie le problème des gangs et que le tandem police-école peut éprouver des difficultés à identifier des critères communs pour distinguer le crime de l'indiscipline, ce qui entraîne parfois des problèmes au niveau du partage des responsabilités. Enfin, Knox (1991) fait une réflexion encore plus fondamentale sur le problème de la présence des gangs dans les écoles. Il impute à ces dernières une responsabilité sociale vis-à-vis de ces jeunes, affirmant qu'elles ne doivent pas les expulser sans savoir si le gouvernement est en mesure de prendre la relève. Selon l'auteur, **l'abandon et l'expulsion de ces jeunes par le milieu scolaire ne semble, par conséquent, pas être une vraie solution au problème des gangs**

Sans pouvoir trancher ce débat, nous avons tout de même l'assurance d'une chose, et les écrits sont formels : **il n'y a pas de mesure ou de stratégie unique qui puisse contrer efficacement le phénomène des**

gangs. L'école n'échappe pas à ce principe et, en ce sens, Stephens (1993) se fait un excellent guide, montrant les multiples voies que devrait prendre l'action pour contrer le problème des gangs à l'intérieur d'une école. Il propose en effet : 1) d'instaurer des programmes visant la non-violence et la résolution de conflits si l'on s'adresse à l'école primaire, 2) de faire de la sensibilisation au phénomène des gangs, 3) de clarifier les attentes au niveau des comportements, 4) d'établir un code vestimentaire, 5) de comprendre la signification des graffiti et gérer ces derniers, 6) d'offrir une ligne anonyme pour que les crimes des gangs puissent être rapportés, 7) de donner du soutien et de protéger les victimes, 8) d'habiliter le personnel scolaire et les enseignants à reconnaître les activités des gangs, 9) d'instituer une politique de gestion des visiteurs externes, 10) de former et d'informer systématiquement les parents pour les aider à éloigner leurs enfants des gangs, 11) d'impliquer également ces derniers dans la supervision des activités des gangs dans l'école ainsi que d'autres représentants du milieu, 12) de mettre en place un réseau de prévention et d'intervention dans la communauté (étudiants, parents, officiers de police, représentants du système judiciaire et leaders de la communauté), 13) de coopérer avec les représentants de la loi, 14) d'offrir un programme d'activités parascolaires et 15) d'amener les jeunes à s'impliquer dans la communauté.

Un peu de la même manière, Parks (1995) croit que les écoles aux prises avec le problème des gangs devraient à la fois revoir leur structure et adapter en conséquence les contenus de leurs programmes d'enseignement (ceci nous rappelle les recommandations qui ont été faites dans la section sur les programmes d'employabilité), mettre sur pied des programmes de loisirs et tenter l'expérience de la médiation. **Il faut dire toutefois que la médiation auprès des membres de gangs ne fait pas l'unanimité dans la littérature.**

La médiation, faut-il d'abord préciser, a pour but d'accroître les habiletés de communication et de résolution de problèmes chez les jeunes afin de diminuer les situations conflictuelles et de lutter ainsi contre la violence dans les écoles. En d'autres mots, cette méthode forme des jeunes à devenir médiateurs pour qu'ils puissent aider leurs pairs à régler leurs différends. On lui attribue donc des vertus parce qu'on estime que la médiation peut contribuer à diminuer considérablement la violence (Fédération canadienne des municipalités, 1994; Smith, 1993) et parce qu'elle permet aussi aux jeunes de pratiquer régulièrement la résolution de problème, ce qui peut contribuer à ce que les acquis s'installent réellement et perdurent. Le rôle de médiateur confère aussi aux jeunes un statut de modèle vis-à-vis de leurs pairs qui favorise, entre autres, le développement du leadership et d'une meilleure estime de soi.

Parmi d'autres exemples de programmes, nous retrouvons celui d'une école de la région du Nouveau Mexique abritant trois gangs rivaux causant divers problèmes, qui tenta l'expérience de la médiation. Une table de médiation fut organisée afin que des représentants des trois gangs puissent discuter avec trois représentants de l'école. Des séances de médiation ont été tenues pendant six semaines et, au terme de ces rencontres, les gangs se seraient engagés à ne plus provoquer de disputes dans l'école, tandis que l'administration leur concédait le droit de porter leurs couleurs si aucune dispute n'éclatait durant une période de deux semaines au moins. Un programme de médiation fut également mis en place à l'intérieur de l'école afin de gérer les conflits pouvant survenir dans le futur. Ces ententes et cette procédure auraient été suivies d'une diminution de la violence de même que d'une amélioration de la sécurité dans l'école (Smith, 1993). Bon nombre de jeunes auraient pu aussi éviter le système judiciaire, ce qui représente un avantage de ce programme non dénué d'intérêt, selon nous.

Toutefois, nous savons que les disputes, les bagarres ou même l'intimidation ne représentent qu'une infime partie des dangers auxquels sont soumis les élèves qui fréquentent des écoles où s'activent des membres de gangs. **C'est pourquoi nous sommes d'avis que les ententes établies à travers la médiation dans l'expérience que nous venons de décrire ne font qu'effleurer le problème. Pis encore, certains considèrent qu'il peut être dangereux d'appliquer cette méthode dans le cadre de la prévention des gangs parce qu'elle pourrait légitimer cette option et même renforcer la cohésion à l'intérieur de ces groupes (Kodluboy et Evenrud, 1993)**

De façon plus générale, Kodluboy et Evenrud (1993) ne recommandent pas de recourir aux activités de groupes de pairs pour lutter contre les gangs dans les écoles . Ces activités sont rarement efficaces et il vaut mieux que le rôle de leader, de médiateur ou de modèle soit tenu par des adultes. Si, par contre, les activités de groupes de pairs ont quand même lieu, les auteurs insistent alors sur la responsabilité du système scolaire de les guider et de les superviser de près et de veiller très activement au développement des comportements prosociaux. Selon Gottfredson (1987 dans Spergel, 1995), la stratégie des groupes de pairs auprès de jeunes présentant des troubles de comportements peut au mieux contribuer à augmenter le sens du contrôle interne si elle est exercée à l'école primaire. À l'école secondaire toutefois, les effets peuvent s'avérer négatifs. En fait, l'auteur avance que «il peut être plus utile d'éviter complètement les interactions entre pairs délinquants plutôt que de tenter de changer leur nature» (traduction libre, p. 256).

Feldman, Caplinger et Wodarski (1983) ont cependant mené une expérience de ce genre qui se démarque à plusieurs points de vue. Ils ont pu en effet démontrer que la stratégie des groupes de pairs peut fonctionner auprès des jeunes délinquants, mais dans des conditions bien particulières. Celles-ci exigent de jumeler des jeunes antisociaux à des jeunes prosociaux, les seconds étant en plus grand nombre que les premiers, et que l'expérience soit conduite par un adulte (un éducateur) expérimenté. Fondamentalement, cette expérience fait la preuve que **les stratégies proactives** (jumelage à des pairs prosociaux qui aideront les pairs antisociaux à développer des habiletés sociales), **généralement réservées aux démarches de prévention primaire, peuvent servir aux étapes de prévention subséquentes** . Elles semblent répondre en effet à des besoins qui sont tout autant présents chez des jeunes à risque ou vivant des problèmes sérieux que chez n'importe quel autre jeune. Aussi, cette expérience permet de rappeler que **les groupes de pairs demeurent, règle générale, une stratégie à privilégier auprès des jeunes** (Emsansky, 1991).

Si l'école ne peut pas se permettre d'employer, hors de tout doute, la médiation ou les groupes de pairs pour contrer le problème des gangs, il demeure qu'elle peut utiliser plusieurs autres stratégies. Tout un arsenal lui semble d'ailleurs nécessaire pour affronter ce phénomène, comme l'indique la liste des moyens que proposent Stephens (1993) et Parks (1995) dans les paragraphes précédents. Il faut dire que les facteurs pouvant être mis en cause dans ce phénomène sont multiples. **En somme, il ne fait pas de doute que l'école ne peut se libérer de l'emprise des gangs sans l'aide d'autres milieux C'est pourquoi, Stephens (1993) croit qu'une équipe d'intervention et de prévention doit être constituée de divers acteurs clés** : des enseignants, des étudiants, des parents, des représentants de la loi, des juges locaux, des procureurs, des agents de probation et de correction, des agents des services sociaux, des employés des parcs et des centres récréatifs, les membres des églises locales, des leaders du monde des affaires, des représentants des hôpitaux locaux, des conseillers et des élus parmi les citoyens. Bien que nous soyons d'avis qu' **une équipe de travail trop volumineuse ne peut pas être fonctionnelle** , nous remarquons qu'il aurait pu même ajouter à sa liste les administrateurs scolaires et les représentants d'autres organismes communautaires. Pour contrer le problème de consommation des drogues, un problème tout aussi inquiétant et complexe que les gangs, Hawkins, Catalano et al. (1992) recommandent aussi de former un groupe, l'équivalent d'un comité aviseur, de 15 à 20 personnes. Selon nous, environ sept personnes déléguées de ce même groupe pourraient ensuite se réunir pour former un comité de travail.

Dans la perspective où des interventions en amont du problème des gangs seraient privilégiées et où l'école primaire serait donc au nombre des milieux visés, il serait tout aussi pertinent de miser sur la formation d'une équipe école-communauté (Spergel, 1995). Une telle équipe, qui réunirait par exemple des parents et des représentants de diverses institutions, permettrait à l'école de mieux identifier ses problèmes et de les gérer, d'être ainsi plus près de ses élèves et de leurs besoins, de leur donner la preuve qu'elle s'occupe d'eux réellement et de contribuer ainsi à développer un climat sain dans le milieu, de même qu'un sentiment d'appartenance chez les élèves. Tous ces éléments peuvent constituer des antidotes contre la violence et le problème des gangs à l'école. **Et si ces principes valent pour l'école primaire, il va de soi qu'ils valent aussi pour l'école secondaire. La continuité des opérations est essentielle** . Au niveau secondaire

toutefois, un nouvel ingrédient doit s'ajouter : il s'agit de former et de **sensibiliser les professeurs aux besoins émotifs et sociaux des adolescents** (Spergel, 1995). D'autre part, il y aurait lieu d'**apporter du soutien aux élèves qui vivent le passage du primaire au secondaire**, une période charnière et déterminante de la qualité des années qui suivront. Sur ce, il faut mentionner un programme reconnu, le *School Transitional Environment Project*, mis en application notamment par Felner et Adam (1988) et spécialement conçu pour aider des jeunes à vivre leur entrée au secondaire. Fondé sur une intervention s'inspirant de l'écologie sociale (une attention particulière est accordée aux contextes physique et social pouvant causer des difficultés d'ajustement chez les jeunes), ce programme protégerait les participants d'une baisse significative de leur rendement scolaire, de même que d'une augmentation de l'absentéisme. Les participants montrent également moins d'indices de problèmes émotifs et comportementaux que les non-participants. Dans le cadre d'une action globale et précoce contre le problème des gangs en milieu scolaire, ce programme serait certainement à considérer.

Or, pour que les jeunes et toutes les autres personnes concernées par le problème des gangs tirent un réel avantage du travail d'une équipe école-communauté, cette dernière doit s'engager dans une action coordonnée et concertée. Ceci n'est pas seulement un idéal à atteindre mais bien une condition nécessaire. Cependant, la concertation et la coordination feraient encore partie des principaux défis auxquels est confrontée la majorité des équipes de prévention et d'intervention. De fait, Kodluboy et Evenrud (1993) font le constat d'un manque flagrant de coordination entre les services et de l'absence d'imputabilité par rapport aux résultats obtenus dans le cas particulier des efforts de prévention des gangs effectués, notamment, sous l'égide des services sociaux.

Quoi qu'il en soit, l'école représente un excellent terrain pour la mise sur pied d'une démarche visant la prévention des gangs chez les jeunes, non seulement parce qu'elle vit de très près cette réalité mais aussi, parce qu'elle constitue un milieu unique permettant à la fois de réunir tous les acteurs essentiels et de coordonner leurs efforts

6.2.2.3 La communauté et les institutions

Les premiers projets communautaires voués à la lutte des gangs ont vu le jour dans les années 1930, notamment dans la région de Chicago, avec le *Chicago Area Project* qui accordait un certain pouvoir social et politique à des communautés locales pour l'amélioration des quartiers. **À cette époque, on se basait déjà sur la théorie de la désorganisation sociale pour justifier l'implication de la communauté** (Howell, 1996). Klein (1995) explique quelques principes ayant guidé l'action de ce programme : 1) la délinquance vient de l'effet des groupes plutôt que de l'individu, 2) les structures de la communauté doivent surtout être mises en cause et 3) le développement et l'organisation communautaire, donnant aux résidents le pouvoir d'identifier leurs problèmes et de déterminer leurs solutions, peuvent contribuer à sa réduction. **Le quartier, donc, plutôt que l'individu, constituait l'unité opérationnelle** et, en l'absence de données d'évaluation, Klein (1995) estime tout de même qu'il est tout à fait probable que ce programme ait contribué à faire diminuer le taux de délinquance dans ces quartiers. **Selon ce même auteur, une retombée non négligeable de ce programme est aussi d'avoir favorisé le développement de plusieurs services dans la communauté et de donner la preuve que les résidents de quartiers peuvent s'organiser de façon durable et efficace pour affronter le problème des gangs**

Encore aujourd'hui, comme nous l'avons déjà souligné, la désorganisation sociale est au coeur de nos préoccupations. En effet, Knox (1991) croit qu'**une communauté ne peut contrer le problème des gangs qu'en adoptant des politiques larges qui outrepasseront la criminalité des gangs. Plus encore, il soutient qu'il faut refaire l'infrastructure de la communauté de même que les liens entre les institutions. En somme, il faut redonner une nouvelle identité à notre communauté.** Dans ce même ordre d'idées, Klein (1995) affirme que **les gangs ne représentent que le produit d'une communauté qui entraîne**

l'inadaptation. L'auteur est d'avis que **si les structures de cette communauté ne sont pas modifiées, les gangs persisteront, peu importe les transformations des valeurs, la répression et les autres efforts consentis au niveau communautaire.** Ainsi, l'accès au travail doit être au nombre de nos objectifs, de même que la bonification des écoles et la création de programmes de santé et de soutien aux familles. Pour Klein (1995), l'organisation communautaire constitue à ce point une solution prometteuse qu'il met également au rang des priorités la formation pour l'acquisition d'habiletés requises à l'organisation communautaire ainsi que le soutien pour l'appropriation du pouvoir des résidents des quartiers. Il souligne d'ailleurs très pertinemment que chaque communauté locale devra développer son propre programme adapté.

Si les propos de ces auteurs montrent bien les torts que peut causer la désorganisation sociale, il nous apparaît moins évident toutefois que l'organisation communautaire puisse être de taille, comme semble le prétendre Klein (1995), devant un tel fléau. À moins que le sens donné à l'organisation communautaire ne soit pas seulement synonyme de mobilisation ou d'implication des gens des communautés locales, mais représente plus globalement une approche communautaire systémique. Telle que le propose Spergel (1995), cette approche concerne à la fois les individus et les institutions et s'appuie sur les liens et sur la concertation. En d'autres mots, peu importe les intentions de Klein (1995), nous sommes d'avis que **devant la désorganisation et l'appauvrissement (phénomène à ne pas évacuer) de la société actuelle, l'organisation communautaire doit s'étendre également aux institutions et aux politiques sociales, puisque le simple citoyen ne peut pas être le seul porteur du changement social.** Si ces jalons n'étaient pas nécessaires auparavant, ils le sont certainement maintenant, compte tenu des niveaux de complexité et de gravité qu'ont atteint les problèmes sociaux.

Pour compléter l'histoire des initiatives communautaires dans la lutte contre les gangs, nous devons citer au moins deux autres projets notoires : le *House of Umoja* et le *Broader Urban Involvement and Leadership Development (BUILD)*. Tous deux ont eu recours à l'organisation communautaire pour venir en aide aux jeunes à risque et, parfois même, à des jeunes éprouvant des difficultés encore plus importantes. **Les annales de la lutte contre les gangs révèlent en fait que les projets communautaires ont surtout visé les niveaux secondaire et tertiaire de la prévention.** Avant d'entamer la description de ces deux programmes, il importe de préciser que **l'organisation communautaire que nous privilégions (voir au paragraphe précédent) est différente pour une raison de plus puisqu'elle veut s'adresser directement aux causes du problème, associées notamment à la désorganisation sociale et à la pauvreté, et qu'elle s'insère ainsi au niveau primaire de la prévention des gangs.**

Le *House of Umoja* fut conduit dans les années 1970, dans la région de Philadelphie; il constituait une sorte de sanctuaire pour les jeunes délinquants et jeunes membres de gangs. Certains y résidaient, d'autres pas, et tous pouvaient bénéficier de divers services (emploi, éducation, counselling individuel). Le *House of Umoja* se distingua par la promotion d'une philosophie de paix qui donna lieu, entre autres choses, à des sommets pour la médiation des gangs. Si cette stratégie peut comporter des risques à l'échelle d'une école, comme nous l'avons vu précédemment, elle peut aussi s'avérer très hasardeuse à une échelle communautaire. Dans une critique à l'égard des rencontres de trêves (rencontres de leaders de gangs), Klein (1995) explique en effet que ces activités légitiment le leadership des chefs, contribuent à exagérer les rivalités et à répandre les rumeurs sur les conflits entre les gangs. De plus, elles solidifient les structures des gangs et renforcent la cohésion. Cette faille du *House of Umoja* témoigne du fait que **les premières initiatives communautaires ont bien souvent été plus audacieuses que planifiées ou même fondées sur une bonne compréhension du phénomène des gangs.** Ce programme a eu malgré tout le mérite d'avoir fait bouger les gens de la communauté et d'avoir offert des services aux jeunes en difficulté. L'évaluation de Woodson (1981 dans Howell, 1996) indique aussi que le nombre de décès dans la ville où fut appliqué le *House of Umoja* passa de 33 en 1973 à 6 en 1976 et diminua même à 1 en 1977. Cependant, ces chiffres ne font que le portrait de la violence la plus extrême pouvant être perpétrée par les gangs et restent muets quant aux délits ou aux autres formes d'agressions que ces groupes peuvent exercer.

De son côté, le *BUILD*, un projet de la région de Chicago associé à la même période que le précédent (1969), **semble avoir été mieux planifié, s'appuyant sur des bases théoriques clairement identifiables, pour poursuivre un objectif plus précis** : éviter que les jeunes ne rejoignent un gang. La théorie de l'apprentissage social aurait inspiré les instigateurs de ce projet pour développer deux volets. Le premier était constitué de 12 rencontres en classe servant à informer les jeunes sur le phénomène des gangs et le deuxième, destiné aux jeunes à risque, leur offrait des services et des alternatives (activités récréatives, formation à l'emploi, assistance sociale et à l'éducation). Les résultats de l'évaluation, plus rigoureuse que celle décrite au dernier paragraphe, sont aussi plus explicites sur les effets directs de ce programme. Thompson et Jason (1988 dans Howell, 1996 et dans Knox, 1991) ont évalué le programme en comparant deux groupes provenant d'écoles différentes mais demeurant toutefois la cible du même gang pour son recrutement. L'une des écoles fut désignée au hasard pour être l'hôte du programme. Les résultats, compilés à la fin de l'année scolaire, révèlent qu'un seul des jeunes ayant reçu les services (deuxième volet) du programme (n = 74) se serait joint au gang alors que ceci aurait été le cas de quatre des jeunes du groupe contrôle (n = 43).

On remarque que le programme *BUILD* est axé sur la stratégie récréative, sur les services et sur les alternatives, tout comme certains des programmes décrits au début de cette cinquième partie, classés sous la rubrique «individu». Il trouve ici sa place sous la rubrique «communauté», pour respecter les écrits qui l'insèrent dans la vague des projets communautaires, comme tous les programmes qui adoptent les mêmes stratégies. Pour chasser la confusion que pourrait induire ce petit paradoxe, il convient de préciser que, **bien que l'on fasse du communautaire, le niveau d'intervention (la cible du changement) ne constitue pas toujours la communauté mais peut être tout autant l'individu** (Risbil et Davidson, 1993). **La communauté (ses gens, ses services) se trouve alors au service des modifications souhaitées chez l'individu**. Si l'on reprend la catégorisation des programmes selon qu'ils visent surtout des changements chez l'individu ou dans les milieux (famille, école, communauté), il apparaît que la vocation communautaire du projet *BUILD* est, à nos yeux, moins manifeste que ne l'est celle, par exemple, du *Chicago Area Project*. Nous convenons néanmoins que **le projet BUILD est digne de mention parce qu'il a été parmi les premiers projets de ce genre (coordination de divers services communautaires) à avoir été planifié, sur les bases d'un modèle théorique, dans le but d'atteindre un objectif spécifique**.

Cette caractéristique du programme *BUILD* le distingue tout particulièrement d'une vague d'interventions de rue («detached workers») ayant marqué fortement le courant des projets dits communautaires dans la lutte contre les gangs. C'est dans les années 1940 que les premiers intervenants ont quitté leurs locaux pour descendre dans la rue et faire diverses activités, informer et accompagner les membres de gangs (Howell, 1996). Comme Klein (1995) le précise, ces intervenants étaient encouragés à se montrer sympathiques, ouverts, affectueux et compréhensifs envers ces derniers. Parfois, ils tenaient un rôle de guide ou de mentor. Souvent, ils allaient dans les familles, dans les écoles et tentaient d'établir des contacts pour favoriser l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi. Plusieurs de ces projets dépassaient largement le travail de rue, s'inscrivant dans une démarche plus globale d'organisation communautaire. Ils offraient donc divers services et visaient à développer les alternatives (formation et counselling individuel). **Le bris des conventions pour mieux tendre la main aux membres de gangs était en soi une idée fort vertueuse, mais il s'avère malheureusement que la grande majorité des projets du genre** (le *Midcity Project* dans la région de Boston, le *Group Guidance Program* dans la région de Los Angeles, le *Chicago Youth Development*, le *Mobilization for Youth*, le *San Diego Street Youth Program*, le *Roxbury Project*) **sont soldés par un échec**. Si, dans certains cas, les effets sur la criminalité (ou sur les autres indices choisis pour mesurer l'impact de ces projets) n'ont été que négligeables, dans d'autres cas, ils ont même été néfastes, le programme ayant contribué à renforcer la cohésion du gang, cohésion qui peut avoir un effet positif sur le crime. Aussi, Spergel (1995) décrète que cette stratégie ne peut pas faire le poids devant un problème qui relève à la fois de l'éducation, de l'emploi et de la communauté et nous renvoie donc, une fois de plus, à la nécessité d'instituer de profonds changements sociaux. Klein (1995), pour sa part, fait la remarque qu'on ne sait pas très bien si l'objectif de ces programmes était de contrôler les gangs, de traiter les troubles de la

personnalité des membres, de permettre à ces derniers d'accéder à des alternatives, de transformer leurs valeurs ou de prévenir la délinquance. **En somme, une stratégie peut être inefficace parce qu'elle ne peut pas répondre aux vraies causes du problème, mais aussi parce que ses objectifs sont flous ou même, trop nombreux**

Les intervenants de la rue ont aussi collaboré à des projets d'intervention de crise, dont le *Crisis Intervention Network (CIN)* et le *Community Youth Gang Service (CYGS)*, développés dans le milieu des années 1970. Ils contribuaient alors à la surveillance des gangs en avertissant les policiers dans les cas de situations d'urgence. Selon Klein (1995), ces programmes qui marquèrent la transition entre le travail traditionnel des intervenants de la rue et la répression policière, n'auraient pas conduit, notamment le *CYGS*, à des résultats plus concluants. Certains de ces projets ont également reçu l'appui des résidents des quartiers (mobilisation communautaire) dont le *Crisis Intervention Services Project (CRISP)*, par exemple, mené dans la région de Chicago. Au terme de cette expérience, on aurait compté un nombre moins élevé d'offenses sévères (homicides), quoique autant d'offenses moins sévères (recrutement, intimidation, voies de fait) dans les secteurs expérimentaux comparés à des secteurs témoins (Spergel, 1986 dans Howell, 1996). Si ce projet a réussi à faire diminuer la violence, (aspect rejoignant le plus les intérêts des gens qui s'impliquent en raison d'une attaque personnelle ou de l'agression d'un proche), il n'aurait pas réussi par contre à évincer les gangs des quartiers. Il faut dire que, selon les propos de Jankowski (1991), les gangs entretiennent généralement des liens étroits avec leur communauté locale. Aussi, Spergel (1995) explique que la mobilisation communautaire comporte ses limites. Il lui attribue surtout le pouvoir de faire diminuer la peur plutôt que la criminalité. Il voit bien sûr un certain danger à faire participer les résidents des quartiers où la violence et la criminalité ont atteint des niveaux élevés. Mais ces craintes sont peut-être inutiles puisque, de toute façon, les résidents qui habitent les quartiers les plus violents et les plus désorganisés sont généralement les plus réticents à s'engager dans l'action. Malgré ces critiques, l'auteur mentionne quelques projets dont le *Mothers Against Gangs*, le *Mothers Against Drink Drivin*, le *Parents Against Murdered Children*, le *Parents Against Gangs in Communities* et le *Neighbors Against Gang Violence*, des initiatives dignes de mention pour être nées d'un désir de changement chez les résidents. Certains de ces programmes, notamment le dernier qui est aussi le plus récent, ont pris une telle expansion qu'ils ressemblent davantage à des projets d'organisation communautaire, réunissant des églises, des centres de jeunes, des centres d'emploi, des policiers de même que des intervenants jeunesse et des agents de probation. **L'organisation plutôt que la simple mobilisation de la communauté est peut-être la clé de leur succès**

Les représentants de la loi

Cette section fait d'abord le point sur la répression à laquelle sont associés ici tous les termes suivants : arrestation, poursuite en justice, condamnation et correction. C'est dire que nous jetons un regard très global sur cette stratégie qui relève des fonctions des représentants de la loi dont font partie les policiers. La littérature laisse bien entendre que la répression ne doit pas être exclue du registre des mesures à prendre pour lutter contre les gangs. Bien que les policiers soient parmi les seuls à pouvoir la mettre en application, cette stratégie n'est cependant pas la seule à laquelle ces derniers doivent être relégués. Comme nous le verrons plus loin, les policiers peuvent intervenir à d'autres niveaux.

Ainsi, le recours à la répression est encore fréquent et ceci s'explique, en partie du moins, par l'intensification du problème des gangs, de la violence et de la criminalité de même que par l'insuccès des programmes d'organisation communautaire impliquant les intervenants de la rue (Klein, 1995). **Bien que plusieurs moyens puissent être imaginés pour châtier les gangs et leurs membres, peu d'entre eux semblent conduire à des résultats concluants. De ce fait, plusieurs chercheurs les mettent en doute .** Citons tout de même deux programmes notoires pour illustrer quelques-uns de ces moyens : l'**Opération Hammeret l'Opération Hardcore**

Dans le cadre de la première opération, la section antigang (une force d'une centaine de policiers) de la ville de Los Angeles est descendue dans la rue afin de procéder à l'arrestation massive de 1 453 jeunes dont la plupart ont été relâchés; 60 seulement ont été retenus et 32 ont dû se présenter devant les tribunaux. De l'avis de Klein (1993), cette opération représente l'un des pires exemples parmi les programmes de répression qui existent. Les résultats incitent en effet à nous interroger sur l'utilité et sur le coût d'un tel arsenal. Malgré tout, il semble bien que l'on ait répété l'opération à d'autres reprises.

L'Opération Hardcore, elle aussi menée dans la région de Los Angeles, s'appuie plutôt sur le renforcement de la loi. Cette dernière aurait permis de poursuivre en justice les membres de gangs ayant commis les offenses les plus graves. Certains jugent efficace cette stratégie de poursuites sélectives parce qu'elle aurait donné lieu à plus de condamnations accompagnées de charges sévères et à moins de libérations que si les procédures usuelles avaient été suivies (Dahmann 1981 dans Klein, 1993). Cette expérience aurait obtenu beaucoup de considération, ce qui est aussi le cas du *Hawaii Youth Gang Response System* qui favorise également les poursuites contre les membres de gangs les plus criminalisés, tout en prévoyant des activités préventives et éducatives dans le but de réduire le problème des gangs. Selon certains auteurs, les résultats préliminaires de l'évaluation de ce programme seraient encourageants (Howell, 1996).

Malgré ces impressions et ces considérations, il reste que les programmes qui utilisent la répression n'auraient pas plus souvent fait l'objet d'évaluation rigoureuse que les projets d'organisation communautaire. Ceci n'empêche pas Klein (1995) de leur attribuer un certain pouvoir de dissuasion et de prévention du problème des gangs. Son opinion à cet égard se distingue de celle de la majorité des auteurs qui, entre autres, affirment que l'approche punitive est coûteuse et qu'elle ne peut pas freiner l'épidémie de la violence (Risbil et Davidson, 1993). Spergel (1995) ajoute en plus que si la répression a permis de procéder à plus d'arrestations et de prolonger les séjours en prison des criminels, elle a aussi contribué à l'aggravation du problème des gangs.

Ce manque de consensus à l'égard des mérites de la répression invite à la nuance. **La solution réside peut-être dans la façon d'appliquer cette stratégie**. En ce sens, il y aurait lieu, certainement, de considérer les recommandations de Knox (1991) qui juge **essentiel d'émettre des réponses différenciées, tenant compte du fait que les gangs peuvent être engagés dans la violence et la criminalité à des degrés fort différents**. Les explications de Klein (1993) sont aussi très utiles. L'auteur nous met en garde à l'effet que **la répression ne peut fonctionner que si elle porte un message dissuasif**. Il constate cependant que **la plupart de ces programmes ne sont pas porteurs d'un tel message et qu'en outre, peu d'attention est accordée à la perception des jeunes à l'égard de celui-ci**. En prenant l'exemple de l'*Opération Hammer* décrite ci-haut, on peut imaginer que son message n'est pas dissuasif. Il peut même porter à croire que la police est incompétente et que les plus faibles seulement sont ceux qui se font arrêter. La dynamique des gangs ne devant pas être négligée dans l'analyse du processus de la transmission du message, il faut voir comment ce dernier sera récupéré par le groupe et s'il peut conduire (en gardant l'exemple de l'*Opération Hammer*) à une plus forte cohésion dont découlera peut-être un plus haut niveau de criminalité. Cela dit, Klein (1993) **ne remet en cause ni la théorie de la dissuasion, ni l'utilité des programmes de répression** mais bien comment ces derniers font l'opérationnalisation de la dissuasion. Du point de vue de l'auteur, **s'ils sont bien conçus et bien appliqués, ils peuvent sans aucun doute contribuer à faire diminuer la criminalité des gangs**.

D'autre part, Klein (1993) fait remarquer que depuis l'application des premiers programmes de répression, bien des choses ont changé, notamment les méthodes et les technologies dont disposent les policiers pour comprendre les gangs et suivre leurs déplacements. **Ces nouvelles conditions pourraient contribuer à l'amélioration du travail des policiers affectés aux sections antigang, les rendant ainsi plus efficaces dans l'application de la loi**. Dans ce contexte, **ils peuvent aussi mieux s'ouvrir à d'autres options, telles les options d'orientation proactive**

De plus, le temps et l'expérience ont conduit à l'évidence que la répression apposée en actes isolés ne mène nulle part et c'est sans doute pourquoi un changement s'opère également dans l'approche des policiers qui, graduellement, se retournent vers la communauté dans l'espoir de trouver de meilleures solutions aux problèmes des jeunes et des gangs de rue . Spergel (1995) constate aussi ce virage en le décrivant dans ces termes : «la nouvelle stratégie des policiers repose sur un contrôle rationnel de la société et sur une solidarité avec la communauté, approche socio-institutionnelle à construire dans la lutte pour la prévention et le contrôle du problème des gangs sur la base d'une analyse minutieuse des facteurs émergeant des contextes et de la communauté» (traduction libre, p. 200). Cette approche commande évidemment aux membres de la police de travailler en étroite collaboration avec divers représentants de la communauté, tels les intervenants jeunesse, les agents de probation, les personnes du milieu scolaire de même que des ex-membres de gang . Plus globalement encore, Spergel (1995) explique que le but ultime de la police communautaire est de bâtir la communauté et de favoriser son meilleur fonctionnement . Les policiers représentent une ressource de la communauté qui s'ajoute à celle qu'offrent d'autres gens de cette communauté pour résoudre des problèmes qui les concernent tous.

Puisque des changements s'opèrent dans l'approche des policiers, peut-être pouvons-nous espérer aussi que les clientèles les plus difficiles en regard de ce problème ne seront plus les seules à leur être confiées. En ce sens, nous croyons qu'il faut encourager les policiers à concentrer leurs efforts sur la dissuasion, un rôle qui leur revient également et qui semble revêtir une importance encore plus grande que celui de réprimer, comme Klein (1993) l'indique. Ajoutons que la dissuasion doit commencer le plus tôt possible et que, dans cette logique, les policiers doivent livrer l'information relative aux sanctions qui accompagnent normalement la transgression des lois à tous les jeunes, peu importe leur degré de difficulté. C'est dire que le travail des policiers a toute sa place à tous les niveaux de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) et que, dans une démarche globale pour la prévention du problème des gangs, ces derniers pourraient être affectés aux écoles tant primaires que secondaires pour éduquer, conscientiser et responsabiliser les jeunes. En effet, la prévention de la violence et du problème des gangs consiste aussi à donner des repères aux jeunes, à établir des limites claires et à transmettre des valeurs sociales . Pour porter ce message dans les écoles, il n'est pas obligatoire toutefois que les policiers soient seuls ou même qu'ils remplissent le rôle d'animateur. Des expériences du même genre menées en Europe (Hébert, 1996), montrent qu'une formule particulièrement efficace consiste à donner la fonction d'animation à un intervenant social alors que le policier se trouve ailleurs dans la salle pour confirmer et sanctionner le contenu du message transmis. Il faut dire aussi que l'intervenant social peut revêtir une image moins menaçante que le policier et qu'il peut mettre à profit son expertise pour s'adresser aux jeunes en utilisant, par exemple, des moyens ludiques. Le plus important est de prendre les moyens pour que le message soit bien rendu. Plus encore, l'idéal serait que le même message puisse être retransmis ailleurs, par le biais des médias et des autres adultes entourant les jeunes, pour que ces derniers se rendent également compte que les valeurs sont cohérentes dans tous les milieux.

6.3 UNE SYNTHÈSE DE LA RECENSION DES PROGRAMMES

L'ampleur des informations contenues dans les pages précédentes oblige à une synthèse avant même que nous puissions poursuivre notre réflexion. Pour être fidèle à notre recommandation de départ soit, de porter une attention égale aux programmes qui s'adressent à l'individu, à la famille, à l'école et à la communauté, nous reprendrons dans les paragraphes suivants l'essentiel de ce que nous avons tenté de mettre en lumière dans chacune de ces catégories de programmes. Le tableau suivant (Tableau 9) reprend les deux critères qui nous ont servi à organiser l'information soit, la cible de l'intervention (l'individu, la famille, l'école et la communauté) et le moment de l'intervention (équivalant aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire de la prévention). Ce tableau réunit aussi les principaux objectifs et stratégies des programmes que nous avons recensés. Les flèches indiquent que nous défendons toujours le même principe voulant que les moyens utilisés pour prévenir l'apparition du problème doivent aussi être mis à profit pour éviter que le problème ne

s'aggrave. De plus, vu que l'individu est habituellement au nombre des cibles de l'intervention dans les catégories les plus larges (famille, école et communauté), les objectifs et les stratégies indiqués dans la catégorie «individu» doivent être considérés comme implicitement inclus dans les autres catégories figurant au tableau.

TABLEAU 9

Synthèse des objectifs et des stratégies employés dans les programmes recensés selon la cible et le moment de l'intervention

| | PRÉVENTION PRIMAIRE | | PRÉVENTION SECONDAIRE | | PRÉVENTION TERTIAIRE | |
|----------------------|---------------------|---|-----------------------|---|----------------------|---|
| L'INDIVIDU | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •résistance --> •compétences --> | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •modification de la trajectoire --> | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •récidive |
| | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •sensibilisation •formation --> | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •alternatives --> (emploi) •<--récréatif --> (plaisir, liens significatifs) •intervention sociale --> | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •réhabilitation |
| LA FAMILLE | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •compétences --> parentales | <i>objectif</i> | --> | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •récidive |
| | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •intervention précoce •éducation --> •soutien --> | <i>stratégie</i> | --> | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •thérapie systémique et multi-systémique |
| L'ÉCOLE ET LES PAIRS | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •apprentissage, développement, réussite --> | <i>objectif</i> | --> | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •sécurité |
| | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •équipe école et communauté --> •révision des programmes éducatifs --> •climat --> •sentiment --> d'appartenance •médiation --> •groupes pairs --> | <i>stratégie</i> | --> | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •tolérance zéro •médiation des gangs |

| | | | | | | |
|--|------------------|---|------------------|-----|------------------|---|
| LA COMMUNAUTÉ ET LES INSTITUTIONS | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •désorganisation sociale --> •pauvreté --> | <i>objectif</i> | --> | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •sécurité |
| | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •organisation --> •communautaire | <i>stratégie</i> | --> | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •intervention de crise •mobilisation des communautés locales •médiation des gangs |
| LES REPRÉSENTANTS DE LA LOI | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •résistance --> | <i>objectif</i> | --> | <i>objectif</i> | <ul style="list-style-type: none"> •sécurité |
| | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •dissuasion --> | <i>stratégie</i> | --> | <i>stratégie</i> | <ul style="list-style-type: none"> •répression |

L'individu

- Les campagnes de sensibilisation auprès des jeunes du primaire devraient être effectuées sur la base d'une meilleure connaissance de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils savent d'éjà au sujet des gangs. Ces campagnes, généralement bâties autour de rencontres formelles avec des adultes, mériteraient d'être révisées parce qu'elles ne semblent pas utiliser la formule idéale pour convaincre les jeunes de ne pas se joindre à un gang. D'autre part, la formation que prévoient généralement ces campagnes doit donner priorité aux habiletés prosociales, habiletés tout aussi essentielles que la capacité de reconnaître et d'éviter les gangs.
- La stratégie récréative donne de bons résultats auprès des jeunes parce que ceux-ci apprennent et s'ouvrent davantage dans un contexte de plaisir. Cette stratégie peut également favoriser la création de liens significatifs (facteur de protection déterminant). Elle est utilisée notamment auprès des jeunes à risque, ce qui n'exclut pas toutefois toute autre catégorie de jeunes qui pourraient également en bénéficier (noter que le tableau indique exceptionnellement une flèche allant vers la gauche à côté de cette stratégie). Cette stratégie dépasse aussi largement l'objectif du jeu et s'inscrit généralement dans une démarche plus globale d'intervention sociale et de mobilisation communautaire. Ainsi, l'individu est soutenu sur plusieurs plans à la fois, ce qui augmenterait de la sorte les chances qu'il puisse réunir ses forces pour mieux affronter les risques de son environnement. D'ailleurs, ces programmes offrent habituellement un soutien tout particulier pour l'emploi, une opportunité devenue majeure pour les jeunes d'aujourd'hui. Nous croyons toutefois que ce soutien demeure incomplet s'il ne mise que sur la formation professionnelle. À notre avis, celui-ci doit prévoir aussi l'accompagnement et la supervision des jeunes, une fois qu'ils auront appris leur métier. De même, l'analyse du succès des programmes d'employabilité montre l'importance d'être à l'écoute des besoins fondamentaux des jeunes ainsi que de réviser les programmes d'éducation. Par ailleurs, des programmes d'employabilité devraient être spécialement conçus pour les plus désavantagés, pour leur offrir le plus de chances de succès. L'analyse de ces programmes ne manque pas non plus de nous confronter à l'épineux problème de la désorganisation sociale qui, dans une certaine mesure, peut faire obstacle à l'efficacité des programmes d'employabilité parce qu'elle rend plus difficile le départ du gang et, de ce fait, la transition vers l'emploi.
- Enfin, les programmes de réhabilitation se butent toujours à la même difficulté, celle d'assurer la généralisation de la réponse, au sens où les comportements appris en institution puissent persister et résister aux influences de l'environnement une fois que le jeune aura réintégré son milieu d'origine. Nous n'avons pas non plus la certitude que les programmes de réhabilitation agissent sur les facteurs en cause dans la dynamique de la délinquance. Si ces programmes doivent être quand même réitérés, nous croyons qu'ils devront cesser de négliger la part essentielle que joue l'environnement dans la dynamique de la violence et de la criminalité chez les jeunes.

La famille

- Les résultats des approches systémique et multisystème sont éloquentes, laissant espérer que les comportements sociaux de jeunes rendus à un stade avancé du problème, de même que le fonctionnement de leur famille, puissent s'améliorer. Ces approches tentent de réhabiliter le jeune dans une perspective plus globale, tenant compte des dynamiques intrafamiliales ainsi que des dynamiques entre la famille et

d'autres systèmes d'influence comme l'école et le groupe de pairs. Nous ne croyons pas toutefois que la participation de la famille doit être limitée au niveau tertiaire de la prévention, d'autant plus que le changement est alors rendu plus improbable. La prévention du problème des gangs de rue peut également se faire à l'aide de l'intervention pécoce et de l'éducation familiale.

L'école et les pairs

- Aux prises ou non avec un problème de gang, l'école a tout avantage à faire équipe avec la communauté. De cette façon, elle peut mieux identifier ses problèmes et les gérer, elle peut se rapprocher des jeunes et répondre à leurs besoins et contribuer à créer un meilleur climat dans l'école, de même qu'un sentiment d'appartenance chez les élèves. Ces conditions sont essentielles à la réussite et au développement des élèves. Elles diminuent aussi les risques que des problèmes plus graves, comme celui des gangs, ne se développent. Devant un problème de gangs, la communauté est d'autant plus indispensable que l'école ne peut envisager d'agir sans elle. Elle doit en effet adopter de multiples stratégies qu'elle ne peut pas orchestrer sans l'aide d'un groupe formé de divers représentants de la communauté; le travail sera plus efficace s'il est bien planifié et bien coordonné, s'il respecte en fait les règles du partenariat. Devant l'urgence d'une situation, il peut être tentant toutefois d'opter pour la stratégie de la *tolérance zéro* qui peut contribuer à faire diminuer la violence dans l'école sans que l'acceptation et l'intériorisation des valeurs et des normes qu'elle porte ne soient garanties. Cependant, expulser les jeunes du milieu scolaire n'est peut-être pas une vraie solution au problème des gangs.
- Les stratégies ciblant les groupes de pairs appellent à la prudence si la clientèle délinquante est visée. Cette remarque vaut également pour la stratégie de la médiation des gangs. Il ne faudrait pas toutefois éviter d'employer cette stratégie auprès de jeunes qui éprouvent moins de difficultés ou aucune, parce qu'elle donne généralement d'excellents résultats, notamment pour favoriser l'apprentissage à la résolution de problèmes (que l'on appelle aussi médiation).

La communauté et les institutions

- La désorganisation sociale et l'appauvrissement de la société actuelle, deux contextes fondamentaux de l'émergence du problème des gangs, commandent de recourir à une approche communautaire systémique qui doit rejoindre à la fois l'individu et les institutions en s'appuyant sur la force des liens et de la concertation. L'organisation communautaire est une stratégie qui s'inscrit bien dans cette approche mais, devant les niveaux de gravité et de complexité qu'ont atteint les problèmes sociaux, il est essentiel qu'elle s'étende aux institutions et aux politiques sociales. En plus de la volonté d'engagement et de la mobilisation des communautés locales, la situation exige un engagement des institutions, une concertation des efforts et une planification de l'action.
- Bien que la littérature ne fasse pas consensus à l'égard de la répression des gangs, elle laisse entendre tout de même que cette stratégie ne doit pas être totalement exclue. Pour que cette dernière conduise aux résultats escomptés, elle doit toutefois pouvoir livrer un message de dissuasion. La dissuasion d'ailleurs, plus que la répression, devrait être au coeur de la préoccupation des policiers. De plus, le temps et l'expérience semblent conduire à l'évidence que la répression apposée en actes isolés ne mène nulle part et c'est sans doute pourquoi un changement s'opère dans l'approche des policiers,

ces derniers se retournant graduellement vers la communauté dans l'espoir de trouver de meilleures solutions aux problèmes des gangs. Cette approche commande évidemment aux membres de la police de travailler en partenariat avec divers représentants de la communauté.

6.4 QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

Les recommandations de Hawkins, Catalano et al. (1992), citées au début de cette partie, ainsi que la présente synthèse, procurent de précieuses informations pour la prévention du problème des gangs. Cependant, on ne saurait être tout à fait prêts pour s'engager dans une telle démarche sans prendre en considération quelques-unes des recommandations de Spergel (1995) quant à la planification de l'action.

Cette planification, précise-t-il avant tout, doit s'ajuster à la nature et à l'étendue du problème de même qu'à ses caractéristiques sociales, économiques et culturelles spécifiques. **En d'autres mots, il faut donner une définition locale au problème avant de s'engager dans l'action.** Pour ce faire, il faut être en mesure, selon l'auteur, d'identifier, de comprendre et de définir un certain nombre d'éléments dont 1) le gang de jeunes criminel, 2) le jeune membre de gang, 3) l'incident de gang, 4) le contexte du problème de gang, à savoir s'il s'agit d'un problème en émergence ou d'un problème chronique et 5) la nature de la relation entre les gangs et la violence, de même que le trafic de drogue. **Ensuite, vient le choix d'une approche sur laquelle s'appuieront les structures du programme. En raison de sa préoccupation pour le problème de la désorganisation sociale, l'approche communautaire systémique est celle que l'auteur privilégie. Il croit en effet qu'il n'est pas suffisant de créer des liens significatifs entre les jeunes et les adultes. Il faut établir aussi, à son avis, un réseau de communication entre les résidents locaux et les représentants des institutions qui pourront fournir des ressources aux quartiers pour le bénéfice des jeunes. L'approche communautaire systémique exige donc un engagement et des interactions entre les personnes, jeunes et adultes, mais également entre les institutions locales et plus éloignées, incluant les institutions gouvernementales. Selon Spergel, l'action devra, de plus, s'appuyer principalement sur cinq stratégies : 1) la mobilisation communautaire, 2) l'accès aux alternatives, 3) l'intervention sociale, 4) la répression et 5) le changement et le développement organisationnel.** Or, il s'agit d'abord que des résidents locaux s'impliquent, de même que des jeunes, dont d'anciens membres de gang, et des organismes communautaires. Il est essentiel en outre de créer de nouvelles opportunités pour les jeunes, relatives à l'éducation et à l'emploi. Les jeunes et leur famille ont également besoin de services, de la part notamment des agences pour les jeunes, de l'église, des groupes communautaires et de la police. Il faut établir bien sûr des procédures de contrôle formel et informel, un contrôle qui ne relève donc pas seulement des policiers mais également des écoles et des organismes communautaires. **Toutefois, la répression ne suffira pas seule à la tâche. Elle devra s'intégrer aux autres stratégies de mobilisation communautaire, d'accès aux alternatives et d'intervention sociale. Ces dernières stratégies doivent finalement être organisées et incorporées de manière à répondre adéquatement au problème selon sa nature et son étendue locale, en tenant compte également de la mission de l'organisation.** Suivant une dernière recommandation de l'auteur, l'intervention devrait être bien ciblée pour s'adresser ainsi à certains quartiers, à certains contextes organisationnels ou à certains gangs en particulier.

À plusieurs égards, les recommandations de Hawkins, Catalano et al. (1992) sur la préparation de l'action ressemblent à celles de Spergel (1995). Ces dernières sont moins spécifiques au problème des gangs puisque les auteurs ont développé une approche pour prévenir la consommation des drogues; elle peut cependant s'appliquer à d'autres problèmes, dont celui de la violence chez les jeunes. **Leurs recommandations jettent toutefois plus de lumière sur certains aspects que Spergel (1995) laisse dans l'ombre, notamment l'importance des premières tâches que devront accomplir les gens qui se mobilisent et qui décident de s'impliquer.**

Tout comme Spergel (1995), Hawkins, Catalano et al. (1992) sont favorables à l'approche communautaire. Elle donne accès en même temps à l'individu, à la famille, à l'école et à la communauté, en permettant ainsi de s'attaquer à plusieurs facteurs de risque à la fois. Cette approche facilite aussi la communication de valeurs cohérentes, favorise la création de liens entre la famille, l'école et la communauté; en d'autres termes, elle crée une synergie. Les auteurs insistent fortement sur la souplesse, soutenant que l'approche ne peut être efficace que si elle est adaptée aux besoins locaux du milieu où elle est instaurée. **Il faut donc que divers représentants de la communauté s'engagent et se réunissent d'abord dans le but de former un comité qui développera une vision commune de la prévention du problème et de la façon de s'engager dans l'action.** Ce comité fera notamment l'analyse des risques et des ressources, dont les programmes déjà disponibles dans leur communauté, afin de déterminer les besoins et les priorités. Ces représentants devront suivre un processus de formation, créer un plan de prévention et un plan d'évaluation des programmes qui seront mis de l'avant. **Comme cette étape de planification réserve d'importants défis au comité de travail, les auteurs lui accordent une année complète.** Cette étape est cruciale puisqu'elle établit les assises de l'appropriation du pouvoir (*empowerment*). Elle est également une première réponse concrète au problème de la désorganisation sociale et permet d'entamer déjà un changement au niveau des normes et des valeurs. Or, **ce n'est qu'au terme de cette première année que devrait s'amorcer la préparation et l'implantation des interventions privilégiées par le comité de travail. Les auteurs accordent deux années de plus à cette deuxième étape en insistant sur l'importance de bien former le personnel qui appliquera le programme et de faire une évaluation rigoureuse de son implantation.**

L'évaluation d'une telle démarche serait incomplète en effet si elle ne faisait que le constat des résultats du programme ou de l'intervention. Comme l'explique Zuniga (1994), **l'évaluation doit, en plus de constater les résultats, dévoiler la dynamique du changement, identifier les interactions, les activités et les contextes permettant de comprendre les résultats obtenus.** Cette conception de l'évaluation nous apparaît des plus pertinente, d'autant plus si l'initiative doit être communautaire et doit s'appuyer sur les forces du partenariat. Dans ce contexte, **il est essentiel d'être éclairé tant sur les processus que sur les impacts de l'action. L'évaluation doit être intégrée à l'action de sorte qu'elle puisse être un guide** durant la démarche ou même après, pour ceux ou celles qui souhaiteraient répéter la même expérience. **Il faut donc donner à l'évaluation toute la place qui lui revient, ce qui toutefois n'aurait pas été fait jusqu'à maintenant dans la majorité des projets voués à la lutte contre les gangs, et la considérer comme une alliée et non comme une entreprise onéreuse et secondaire.**

6.5 EN RÉSUMÉ

En dépit du fait que peu de programmes voués à la lutte des gangs aient fait l'objet d'une évaluation rigoureuse, les experts dans le domaine des gangs et de la prévention sont formels à l'effet que l'approche communautaire est celle qui doit être privilégiée. Le mal social profond dont témoigne le problème des gangs commande toutefois que les communautés locales ne soient pas les seules à s'engager. L'engagement doit s'étendre aussi aux plus hautes institutions. L'approche communautaire permet de rejoindre à la fois l'individu, la famille, l'école et la communauté et répond ainsi à une autre recommandation majeure des experts de la prévention. Aussi faut-il travailler à la fois sur les facteurs de risque et de protection chez l'individu de même que dans les milieux et tenter d'intervenir le plus précocement possible. Dans cette optique, les clientèles les plus désavantagées ne doivent pas toutefois être négligées et les interventions ne doivent pas être cloisonnées en les séparant catégoriquement selon qu'elles s'adressent aux jeunes avec ou sans difficulté. Une telle entreprise peut s'appuyer sur diverses stratégies dont notamment, 1) la mobilisation communautaire, 2) l'accès aux alternatives, 3) l'intervention sociale, 4) la répression et 5) le changement et le développement organisationnel. Ces stratégies doivent cependant être organisées et incorporées de manière à répondre adéquatement au problème selon sa nature et son étendue locale. Ces décisions à l'égard des priorités et des modalités d'action doivent être prises par un comité formé de représentants de tous les milieux qui, dans le cadre d'une première année de travail, doivent d'abord définir leurs besoins et planifier l'action en

partenariat. Au cours des deux années subséquentes, l'emphase doit être mise sur la préparation, l'implantation et l'évaluation de l'implantation du programme. L'évaluation, qui est une alliée précieuse de l'intervention, doit être intégrée à l'action de sorte qu'elle puisse être un guide durant la démarche ou même après, pour ceux ou celles qui souhaiteraient répéter la même expérience.

CONCLUSION

En définitive, aucun des programmes que nous avons recensés ne présente de résultats absolus, bien que quelques mesures indiquent des pistes intéressantes à considérer pour l'avenir. Donc, si nous pouvons prendre comme point de départ l'analyse des forces et faiblesses émergeant des expériences réalisées, nous devons néanmoins faire preuve d'originalité, d'initiative et de créativité pour combattre efficacement la délinquance et la violence juvéniles, en prenant soin de jumeler à l'action une démarche évaluative.

Une chose, tout au moins, ressort très nettement au terme de cette étude: le phénomène des gangs doit être abordé dans une perspective globale et ne peut être ni prévenu ni contrôlé adéquatement sans une collaboration étroite, de type partenariat, entre tous les acteurs (communauté, institutions, instances politiques).

D'ailleurs, dans la conjoncture sociale actuelle, le partenariat est perçu comme un moyen incontournable pour travailler collectivement, au plan communautaire et institutionnel, à la prévention et à la résolution de problèmes sociaux devenus de plus en plus complexes. Il comporte toutefois des enjeux paradoxaux allant de la coopération conflictuelle à la participation contradictoire tenant compte des divers acteurs et des intérêts en présence (Lamoureux, 1994).

Le partenariat se présente, dans cette perspective, comme un défi de taille : «les interactions partenariales ne vont pas effectivement d'elles-mêmes. Elles se négocient serré, au pouce à pouce, ce qui implique, outre l'obligation de négocier, la nécessité d'amputer ou de partager son pouvoir, ses prérogatives ou ses innovations; la nécessité de céder des facettes de son identité spécifique, de se voir définir dans les termes de l'autre sans toujours s'imaginer qu'on y perd son essence» (Lamoureux, 1994 : p.185).

BIBLIOGRAPHIE

- Arpin, R., Dubois, R., Dulude, D. et Bisaillon, C. (1994). Étude exploratoire du phénomène d'appartenance à la bande chez l'adolescente dite «mésadaptée socio-affective». Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 23(1), 1-15.
- Ball, R.A. et Curry, G.D. (1995). The logic of definition in criminology : Purposes and methods for defining «gangs». Criminology, 33(2), 225-245.
- Battin, S., Hill, K.G., Hawkins, J.D., Catalano, R.F. et Abbott, R. (1996). Testing gang membership and association with antisocial peers as independent predictors of antisocial behavior: Gang members compared to non-gang members of law-violating youth gang. Paper presented at the 1996 Annual Meeting of the American Society of Criminology, Chicago, Il.
- Blanchet, L., Laurendeau, M.C., Paul, D. et Saucier, J.F. (1993). La prévention et la promotion en santé mentale Chicoutimi: Ga'tan Morin.
- Borduin, C. M., Mann, B. J., Cone, L. T., Henggeler, S. W., Fucci, B. R., Blaske, D. M. et Williams, R. A. (1995). Multisystemic treatment of serious juvenile offenders : Long-Term prevention of criminality and violence. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 63(4), 569-578.
- Bouchard, J.M. (1994). Allocution d'ouverture du colloque sur le partenariat tenu à l'école Liberté Jeunesse. Saint-Eustache.
- Blondin, P. (1993). Les gangs de rue. In M. Chalom et J. Kousik (Eds.) : Violence et déviance à Montréal (pp. 91-103). Montréal : Liber.
- Bursik, R.J. et Grasmick, H.G. (1993). The neighborhood context of gang behavior, In Neighborhoods and crime (pp. 64-86). New-York : Lexington Books.
- Catalano, R. (1979). The ecological paradigm, In Health, behavior and the community : An ecological perspective(pp. 64-86). New-York : Pergamon Press.
- Catalano, R. (1979). Paradigm succession in the study of criminal behavior, In Health, behavior and the community : An ecological perspective(pp. 178-217). New-York : Pergamon Press.
- Chamberland, C., Dallaire, N., Cameron, S., Fréchette, L., Hébert, J. et Lindsay, J. (1993). La prévention des problèmes sociaux : réalité québécoise Service Social, 42(3), 55-81.
- Clark, C.M. (1992). Deviant adolescent subcultures : Assessment strategies and clinical interventions. Adolescence, 27(106), 283-293.
- Corsica, J.Y. (1993). Employment training interventions. In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook(pp. 301-317). Champaign : Research Press.
- Covey, H.C., Menard, S.W. et Franzese, R.J. (1992) Juvenile gangs Springfield : Charles C. Thomas,
- Curry, G.D. et Spergel, I.A. (1992). Gang involvement and delinquency among Hispanic and African-American adolescent males. Journal of Research in Crime and Delinquency, 29(3), 273-291.

- Curry, G. et Thomas, R.W. (1992). Community organization and gang policy response. Journal of Quantitative Criminology, 8(4), 357-374.
- Darian-Smith, E. (1993). Neighborhood watch-who watches whom? Reinterpreting the concept of neighborhood. Human Organization, 52(1), 83-88.
- Douyon, E. (1996). Les jeunes Haïtiens et les gangs de rue Montréal : Mouvement Jeunesse Responsable.
- Dryfoos, J.G. (1990). Classification and organization of programs, In Adolescent at risk : Prevalence and Prevention(pp. 115-129). New-York : Oxford University Press.
- Dryfoos, J.G. (1990). Prevention of delinquency, In Adolescent at risk : Prevalence and Prevention (pp. 130-149). New-York : Oxford University Press.
- Esbensen, F.A. et Huizinga, D. (1993). Gangs, drugs, and delinquency in a survey of urban youth. Criminology, 31(4), 565-589.
- Esbensen, F.A., Huizinga, D. et Weiher, A. W. (1993). Gang and non-gang youth : Differences in explanatory factors. Journal of Contemporary Criminal Justice, 4(2), 94-116.
- Evans, J. P. et Taylor, J. (1995). Understanding violence in contemporary and earlier gangs: An exploratory application of the theory of reasoned action Journal of Black Psychology, 21(1), 71-81.
- Fagan, J. (1989). The social organization of drug use and drug dealing among urban gangs. Criminology, 27(4), 633-667.
- Fédération canadienne des municipalités (1994). La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : réponses aux préoccupations communautaires Solliciteur Général Canada.
- Feldman, R.A., Caplinger, T.E. et Wodarski, J.S. (1983). The St. Louis conundrum : the effective treatment of antisocial youths Englewood Cliffs : Prentice Hall.
- Felner, R.D. et Adam, A.M. (1988). The school transitional environment project : an ecological intervention and evaluation, In R.H. Price, E.L. Cowen, R.P. Lorion et J. Ramos-McKay (Eds.) : Fourteen ounce of prevention : a case book for practioners (pp. 111-122). Washington, D. C. : American Psychological Association.
- Garbarino, J. (1982). The ecology of human development, In Children and families in the social environment (pp. 12-30). New-York : Aldine Publishing Company.
- Garbarino, J. (1982). Sociocultural risk and opportunity, In Children and families in the social environment (pp. 32-60). New-York : Aldine Publishing Company.
- Gibbs, J.C. (1993). Moral-Cognitive interventions, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook(pp. 159-188). Champaign : Research Press.
- Goldstein, A.P. (1991). Gangs as hyperadolescents, In Delinquent gangs : A psychological perspective (pp. 67-76). Champaign : Research Press.
- Goldstein, A.P. (1993). Interpersonal skills training interventions, In A. P. Goldstein et C. R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook(pp. 87-158). Champaign : Research Press.
- Goldstein, A.P. et C.R. Huff (1993). The gang intervention handbook Champaign : Research Press.
- Goldstein, A.P. (1994). Ecology of aggression New-York : Plenum Press.

- Goldstein, A.P. et Glick, B. (1994). Gang intervention, In The prosocial gang : Implementation aggression replacement training(pp. 25-84). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Gouvernement du Québec. (1995). Sur la route de l'harmonie. Rapport du comité interministériel sur la problématique de la violence et des tensions intercommunautaires dans la population des adolescents et des jeunes adultes.
- Hagedorn, J.M. (1988). People and folks : Gangs, crime, and underclass in Rustbelt City. Chicago : Lakeview.
- Hagedorn, J.M. (1991). Gangs, neighborhoods, and public policy. Social Problems, 38(4), 529-542.
- Hagedorn, J. M. (1994). Neighborhoods, markets, and gang drug organization. Journal of Research in Crime and Delinquency, 31(3), 264-294.
- Hawkins, J.D., Catalano, R.F. et associates. (1992)Communities that care San Francisco : Jossey-Bass Publisher.
- Hébert, J.. (1996). Prévention de la violence chez les jeunes: un tour d'horizon du partenariat français. Allocution dans le cadre du colloque régional sur les jeunes qui commettent des délits avec violence. Palais des Congrès. Montréal.
- Henggeler, S. W., Melton, G. B. et Smith, L. A. (1992). Family preservation using multisystemic therapy : An effective alternative to incarcerating serious juvenile offenders. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 60(6), 953-961.
- Hollin, C.R. (1993). Cognitive-behavioral interventions, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook(pp. 55-86) Champaign : Research Press.
- Horne, A.M. (1993). Family-based intervention, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook(pp. 189-217). Champaign : Research Press.
- Howell, J.C. (1994). Recent gang research : Program and policy implications. Crime and Delinquency, 40 (4), 495-515.
- Howell, J.C. (1996). «Promising programs for youth gang violence prevention and intervention». OJJDP Comprehensive Strategy Study Group. Draft.
- Huff, C.R. et McBride, W.D. (1993). Gangs and police, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook(pp. 401-416). Champaign : Research Press.
- Jackson, P. I. (1992). The police and social threat : Urban transition, youth gangs, and social control. Policing and Society, 2 193-204.
- Jankowski, M.S. (1991). Islands in the street : Gangs in american urban society. University of California Press.
- Klein, M.W. (1993). Attempting gang control by suppression : The misuse of deterrence principles. Studies on Crime and Crime Prevention, 288-111.
- Klein, M.W. (1995). The American street gang. Its nature, prevalence, and control. New-York : Oxford University Press.
- Klein, M.W., Maxson, C.L. et Cunningham, L.C. (1991). «Crack», street gangs and violence. Center of research on crime and social control, Social science research Institute. University of Southern California.

- Knox, G. (1991). An introduction to gangs Berrien Springs : Van de Vere.
- Knox, G. W. et al. (1995). Gang prevention and intervention. Preliminary results from the 1995 project GANGPINT National Needs Assessment Gang Research Task Force.
- Kodluboy, D.W. et Evenrud, L.A. (1993). School-based interventions : Best practices and critical issues, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook (Chap. 8). Champaign : Research Press.
- Lamoureux, J. (1994). Le partenariat à l'épreuve Iberville: les Éditions Saint-Martin.
- Lancôt, N. et LeBlanc, M. (1996). La participation des garçons à une bande marginale: un phénomène de sélection et d'opportunités. Revue Canadienne de Criminologie octobre, 375-397.
- Lancôt, N. et LeBlanc, M. (1996). Filles et garçons, membres des bandes marginales. Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté. École de Psychoéducation, Université de Montréal.
- Lasley, J.R. (1992). Age, social context, and street gang membership : Are «youth» gangs becoming «adult» gangs? Youth and Society, 23(4), 434-451.
- LeBlanc, M. et Lancôt, N. (1995). Le phénomène des bandes marginales, vers une vision réaliste grâce à une comparaison des années 1970 et 1990. Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique, 4 414-426.
- LeBlanc, M. et Lancôt, N. (1997). La participation à une bande marginale : continuité et conséquences. Université de Montréal : Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, École de psychoéducation, 46 pages.
- LeBlanc, M. et Lancôt, N. (soumis pour publication). Les adolescents membres des bandes marginales : un potentiel antisocial atténué par la dynamique de la bande?
- Lo, T.W. (1993). Neutralization of group control on youth gang Groupwork, 6(1), 51-63.
- Lovell, R. et Pope, C.E. (1993). Recreational interventions, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook (pp. 319-331). Champaign : Research Press.
- Mathews, F. (1993). Les bandes de jeunes vues par leurs membres. Solliciteur Général Canada. Division de la politique et de la recherche en matière de police.
- Maxson, C.L. et Klein, M.W. (1990). Street gang violence : Twice as great, or half as great?, In C.R. Huff (Ed.) : Gangs in America (pp. 71-102). Newbury Park : Sage Publications.
- Monti, D.J. (1993). Gangs in more-and-less-settled communities, In S. Cummings et D.J. Monti, D.J. (Eds.) : Gangs : The origins and impact of contemporary youth gangs in the United States (pp. 219-256). New-York : State University of New-York Press.
- Palumbo, D.J. et Ferguson, J.L. (1995). Evaluating Gang Resistance Education and Training: Is the impact the same as that of Drug Abuse Resistance Education (DARE) Evaluation Review, 19(6), 597- 619.
- Parks, C.P. (1995). Gang behavior in the schools: Reality or myth? Educational Psychology Review, 7 (1), 41-68.
- Pransky, J. (1991). Prevention : The critical need Springfield : Burrell Foundation et Paradigm Press.
- Public Policy Forum. (1991). The serious business of play : A focus on recreation in the Milwaukee agenda. Milwaukee : Author.

- Rattay, K. et Lewis, J. (1990). Gangs and the school : A plan for action. Thrust for Educational Leadership, 19(4), 17-22.
- Risbil, K.M. et Davidson, W.S. (1993). Community change interventions, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook (pp. 333-355). Champaign : Research Press.
- Scheidlinger, S. (1994). A commentary on adolescent group violence. Child Psychiatry and Human Development, 25(1), 3-11.
- Sheley, J.F., Zhang, J., Brody, C.J. et Wright, J.D. (1995). Gang organization, gang criminal activity, and individual gang members' criminal behavior Social Science Quarterly, 76(1), 53-68.
- Short, J.F. (1990). Cities, gangs, and delinquency Sociological Forum, 5(4), 657-668.
- Smith, M. (1993). Some school-based violence prevention strategies NASSP-Bulletin, 77(557), 70-75.
- Spergel, I.A. (1990). Youth gangs : Continuity and Change, In M. Tonry et N. Morris (Eds.) : Crime and Justice : A review of research (pp. 171-275). Chicago : University of Chicago Press.
- Spergel, I.A. (1992). Youth gangs : An essay review Social Service Review; 66(1), 121-140.
- Spergel, I.A. (1995). The youth gang problem : A community approach. New-York : Oxford University Press.
- Spergel, I.A. et Curry, G.D. (1993). The national youth gang survey : A research and development process, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook (pp. 359-399). Champaign : Research Press.
- Spergel, I., Curry, G.D., Ross, R.E. et Chance, R. (1990). Survey of youth gang problems and programs in 45 cities and 6 sites. The University of Chicago : The School of Social Service Administration. Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Stephens, R.D. (1993). School-based interventions : Safety and security, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : The gang intervention handbook (pp. 219-255). Champaign : Research Press.
- Thornberry, T.P. (à paraître). Gangs and serious, violent, and chronic offenders. School of Criminal Justice. University of Albany, Draft.
- Thurman, Q.C., Giacomazzi, A. et Bogen, P. (1993). Research note : Cops, kids, and community policing : An assesement of a community demonstration project Crime and Delinquency, 39(4), 554-564.
- Vigil, J.D. et Long, J.M. (1990). Emic and etic perspectives on gang culture : The Chicano case, In C.R. Huff (Ed.) : Gangs in America (pp. 55-70). Newbury : Sage Publications.
- Vitaro, F., Dobkin, P.L., Gagnon, C. et LeBlanc, M. (1994). Les problèmes d'adaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent : Prévalence, déterminants et prévention. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Winfree, L.T., Backstrom, T.V. et Mays, G.L. (1994). Social theory, self-reported delinquency and youth gangs : A new twist on a general theory of crime and delinquency. Youth and Society, 26 (2), 147-177.
- Zuniga, R. (1994). Planifier et évaluer l'action sociale Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

TABLEAU 6

Typologie des gangs et des groupes délinquants/criminels

| TYPE DE GROUPE | DÉFINITION | NIVEAU D'ORGANISATION | | CONTRÔLE D'UN TERRITOIRE | DEGRÉ DE DANGEROUSITÉ | |
|--------------------------------|--|---|--|-----------------------------|---|-----------------------------|
| | | Structure | Autres caractéristiques | | Patterns de criminalité | Niveau de violence |
| Pseudo-gangs («copycat» gangs) | <p>- Il s'agit de groupes s'identifiant aux gangs de grands centres urbains et essayant d'imiter leurs manières et comportements .</p> <p>- Aux États-Unis, ces gangs sont en progrès dans les classes économiques inférieures et moyennes, et souvent dans les petites villes, les banlieues et les milieux ruraux.</p> | <p>- La plupart de ces gangs sont éphémères.</p> <p>- Ils ont peu, sinon pas, de contacts avec des gangs de rue ou des organisations criminelles.</p> | <p>- Ils possèdent certaines caractéristiques des gangs de territoire, par exemple des signes, des symboles, des vêtements distinctifs, etc.</p> | (Information non précisée). | La plupart de ces gangs sont engagés dans des comportements illégaux mineurs. | (Information non précisée). |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|--|
| Gangs de territoire | Un groupe d'adolescents concernés principalement par des questions de statut, de prestige et de protection de territoire. | - Ils peuvent avoir une structure de leadership (implicite ou explicite), mais règle générale, ils sont peu structurés. - Ce type de gangs peut avoir un nom, un lieu, et être relativement stable. | - Généralement, ils ont des codes de conduite, des couleurs, des vêtements spéciaux, des signes, des symboles, etc. - Leurs caractéristiques tendent à varier. | Ils sont organisés autour de la défense d'un territoire. | Ils sont généralement impliqués dans des formes plus mineures de comportements illégaux (désordres publics, flânage et crimes mineurs contre la propriété). | - Généralement, leur niveau de violence est peu élevé. |
| Groupes délinquants (Ce type est le plus prévalent de tous les groupes déviants de jeunes). | Une collectivité, principalement composée d'adolescents, engagée dans des comportements violant la loi qui sont moins sérieux, moins violents ou moins persistants que ceux des gangs de rue. | - Ils sont généralement peu organisés, peu stables et éphémères. - Ils n'ont généralement pas de leader formel. | Ces groupes n'ont pas de vêtements, de couleur, de signes et de symboles distinctifs. | Aucun engagement envers un territoire. | Ils sont engagés de façon récurrente dans des formes variées de crimes, autant mineurs que sérieux. | Ils ne sont généralement pas engagés dans la violence. |

TABLEAU 6 (suite)

Typologie des gangs et des groupes délinquants/criminels

| TYPE DE GROUPE | DÉFINITION | NIVEAU D'ORGANISATION | | CONTRÔLE D'UN TERRITOIRE | DEGRÉ DE DANGEROUSITÉ | |
|--|---|---|---|---|--|--|
| | | Structure | Autres caractéristiques | | Patterns de criminalité | Niveau de violence |
| Gangs violents à visée idéologique (politique ou religieuse) | Une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) engagées dans des activités ayant principalement pour but des fins idéologiques, par exemple : les Skinheads, les groupes sataniques, etc. | - Ils peuvent avoir une structure de leadership très développée. - Ils peuvent faire partie d'associations de plus grande envergure. | Ils se distinguent par des comportements spéciaux, dont leur tenue vestimentaire, leurs biais culturels ou politiques ou leurs styles de vie religieux. | À l'occasion, ce type de gangs peut être préoccupé par le contrôle d'un territoire. | Ces gangs peuvent être impliqués dans des crimes sérieux. | Ce type de gangs peut être engagé dans des comportements de groupes violents visant à soutenir ou à défendre leurs croyances, incluant les assauts et les homicides. |
| Gangs de rue | Une collectivité de personnes (adolescents et jeunes adultes) engagées dans des activités illégales ou criminelles, menaçantes et violentes. | - Le niveau d'organisation varie d'un gang à l'autre. - Ces gangs peuvent être connectés à une organisation criminelle adulte. | Ce type a peu d'intérêt en regard des symboles et du statut. | Ces gangs sont fortement préoccupés par le contrôle d'un territoire. | - Ils sont organisés principalement pour commettre des activités criminelles pour des fins économiques, dont la vente et le trafic de drogues. | - Ils peuvent faire preuve d'un niveau élevé de violence. |

| | | | | | | |
|---------------------------|--|---|--|--|---|---|
| Organisations criminelles | - Il s'agit d'un petit groupe (clique) ou d'une organisation bien ordonnée, stable et sophistiquée de jeunes et/ou d'adultes commettant des activités criminelles visant le gain économique. | Ces groupes tendent à être bien structurés, à avoir un leadership formel et à être stables. | <ul style="list-style-type: none"> - Certains groupes peuvent avoir des règlements très élaborés. - Généralement, ces groupes ne cherchent pas à attirer l'attention vers eux. - Ils procurent des emplois à leurs membres et, souvent, à leur famille; ils peuvent aussi offrir à leurs membres et leur famille divers services ou produits. | Ces groupes sont fortement préoccupés par le contrôle d'un territoire. | Leurs activités visent surtout le gain économique et prennent des formes très diversifiées. | <ul style="list-style-type: none"> - La violence de ces groupes a pour but d'éliminer la compétition et elle est planifiée de sang-froid. - Ces groupes peuvent, à certains moments, utiliser l'intimidation et la violence pour promouvoir ou protéger leurs intérêts économiques. |
|---------------------------|--|---|--|--|---|---|